

N°75

# à babord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

**BOUGER DES MONTAGNES  
LES LAURENTIDES ENGAGÉES !**

**+ LA CAQ ET LES FEMMES**

**+ LES LIBÉRAUX ET LES ENFANTS**

**+ BLOQUER TRANS MOUNTAIN**



## POLITIQUE

- Une union contre nature ?** 6  
Diane Lamoureux

## TRAVAIL

- La démocratie syndicale autrement** 8  
Isabelle Bouchard
- Nomadisme numérique** 22  
Léa Fontaine

## COUP D'ŒIL

- Amir Khadir** 9  
Photo : André Querry
- Bâtiment 7** 20  
Photo : Michel Lonergan

## ENVIRONNEMENT

- Blocage de Trans Mountain. Une grande victoire est possible !** 10  
Xavier P.-Laberge

## SANTÉ

- L'expérience collective d'une forme de liberté** 12  
Natalie Stake-Doucet et Anne Lardeux
- Reprendre l'offensive** 14  
Jeff Begley

## ÉDUCATION

- Surcharge et précarité pour les éducatrices en CPE** 15  
Myriam Boivin-Comtois
- Les libéraux n'aiment pas (non plus) les enfants** 16  
Wilfried Cordeau

## ANALYSE DU DISCOURS

- Propriété intellectuelle ? Tromperie intellectuelle !** 18  
Yannick Delbecque

## REGARDS FÉMINISTES

- Femmes suspendues, pensée muselée** 24  
Martine Delvaux

## SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

- Fermer les rideaux sur les médias sociaux** 26  
Anne-Sophie Letellier

## MÉMOIRE DES LUTTES

- L'histoire de l'occupation anishnabe dans les Laurentides** 27  
Georges Lafontaine

## FIGURES MARQUANTES

- Trois personnes vouées à la réinsertion sociale** 30  
Gabriel Dagenais

## INTERNATIONAL

- G7. Le nécessaire sabotage** 56  
Claude Vaillancourt
- Esclavage en Libye. L'occultation des questions importantes** 58  
Mohamed Abdillahi Bahdon
- Élections au Salvador : à tribord toute !** 60  
Gilbert Talbot

## CULTURE

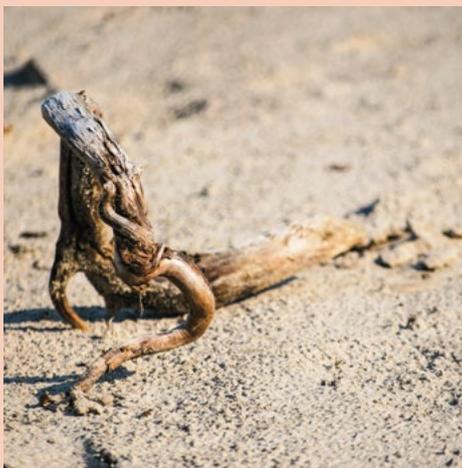
- Une fable afrofuturiste** 62  
Claire Obscure
- La tâche de vivre** 65  
Jacques Pelletier
- Quelques recensions** 68
- Jeux mathématiques** 70  
Yannick Delbecque
- À tout prendre !** 71  
Ramon Vitesse

# 32

## DOSSIER

### BOUGER DES MONTAGNES. LES LAURENTIDES ENGAGÉES !

Coordonné par Doris Farget, Gérald McKenzie et Léa Fontaine



- Les Laurentides : entre explosion et implosion** 34  
Marcel Gosselin
- 6 000 ans d'occupation laurentienne !** 37  
Sylvie Constantin
- Les nouveaux seigneurs du territoire** 40  
Véronique Bouchard
- Un an avec ses déchets** 42  
Sophie Castonguay
- Préserver un espace sauvage** 44  
Claude Samson

- Laboratoires d'un nouveau pouvoir** 46  
Benoit Larocque et Farah Wikarski
- Féministes tant qu'il le faudra** 48  
Vicky Langlais
- Au cœur des communautés rurales dynamiques** 50  
Gabriel Dagenais
- Cent fois sur le métier...** 52  
Manon Guillemette
- Exploration de l'uranium** 53  
François Lapierre
- Solidaires de l'Amérique centrale !** 54  
Michel Poirier

## LE CIRQUE

Il va falloir revivre ça. Pour les trois prochains mois et demi. Le cirque électoral part en tournée provinciale et avec lui toutes les mesquineries de la politique politicienne. Avec la loi sur les élections à date fixe, la totalité des acteurs et actrices a déjà bien en vue la cible du 1<sup>er</sup> octobre. Les armées partisans s'affrontent jour après jour et celle qui récoltera 35 à 40% d'appui dans le vote populaire pourrait néanmoins obtenir 100% du pouvoir, selon ce mode de scrutin insensé.

Populisme, démagogie, manichéisme, complaisance et sophismes sont à l'ordre du jour. La CAQ de François Legault et le PQ de Jean-François Lisée nous offrent deux saveurs de nationalisme conservateur. Pour une énième fois, improvisant sur le thème de l'immigration, Lisée fait vibrer la corde identitaire en proposant, en avril dernier, la fermeture du tristement célèbre chemin Roxham. En tête dans les sondages, c'est néanmoins Legault qui tire le mieux avantage de cette «adéquisation» des esprits, arrivant maintenant aux portes du gouvernement.

À preuve, la classe politique instrumentalise le cas d'une étudiante en techniques policières portant un hijab. Des élu-e-s du PQ, de la CAQ et du PLQ n'hésitent pas à déchirer leur chemise et à faire monter les enchères autour de ce cas singulier, donnant aux médias leur ration de politique-spectacle et nous éloignant chaque jour davantage d'une campagne électorale qui miserait sur l'intelligence plutôt que sur la peur et offrirait l'occasion de faire rationnellement de grands choix de société.

Après le psychodrame de la Charte des valeurs québécoises et le dérapage de la campagne bloquiste de 2015 sur la question de la burqa, plongerons-nous encore une fois dans ce piège des élections carburant aux angoisses identitaires? Cette hystérie collective fera-t-elle encore barrage sur la question de la pauvreté, des paradis fiscaux, de l'écologie et de la grande transition vers l'après-capitalisme?

C'est à croire qu'à chaque fois que l'enjeu de l'immigration remonte à la surface, on doit se contenter de dichotomies stériles. On nous demande de choisir entre défense absolue des droits individuels et pérennité d'une identité collective. De trancher entre fédéralisme multiculturaliste

et nationalisme conservateur. D'opter pour la négation de soi ou la négation de l'Autre.

Comment s'extraire de cette gangue pour réfléchir collectivement, voire accroître l'influence des forces progressistes? Il est pour le moins surprenant que les centrales syndicales refusent non seulement d'appuyer des candidatures progressistes, mais insistent pour ne pas demander à leurs membres de voter contre tel ou tel parti. En déclarant que «*si un parti propose une cure minceur pour l'État québécois, nous réagirons en temps et lieu*», les chefs des centrales n'énoncent-ils pas un mot d'ordre pour le moins timoré?

Au cœur du rendez-vous électoral qui vient loge pourtant l'enjeu de remodelage néolibéral de l'État québécois que le gouvernement Couillard a opéré, qui a tant fait mal au mouvement syndical, à nos services publics et au milieu communautaire. Après des années et des années de politique d'austérité, il est urgent d'appeler un chat un chat, de dire à quel point on en a bavé en raison des compressions budgétaires dans les services publics durant les 15 années du régime du PLQ, puis de recentrer le débat sur le genre de société que nous voulons.

Pour les progressistes, cela implique de reprendre la discussion dans nos milieux de vie, d'études et de travail, pour identifier les meilleurs véhicules de l'action politique de gauche dans le contexte électoral, en multipliant les occasions d'additionner les forces et de créer de nouvelles alliances. En ce sens, la fusion de ON à QS, l'implication de candidates et de candidats vedettes et une stratégie de communication basée sur les médias sociaux feront-elles enfin augmenter les appuis électoraux de QS?

Par-delà le jeu parlementaire, il ne faut pas perdre de vue la nécessité pour les mouvements sociaux de rester un contre-pouvoir actif, prêt à descendre dans la rue. Car nous le savons, un scrutin est loin d'être le seul moment d'expérience démocratique, tant s'en faut. Mais d'ici au 1<sup>er</sup> octobre, il ne faut pas se laisser distraire par les thèmes chers à l'establishment. Disons-leur *basta!* Contre la droite économique et sociale, soutenons de vrai-e-s progressistes. Crions notre colère aux adversaires du bien commun et aux saltimbanques réacs anciens et nouveaux! *Que se vayan todos!*

LE COLLECTIF DE RÉDACTION



# à bâbord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Un espace ouvert pour le débat  
politique et l'intervention sociale

[info@ababord.org](mailto:info@ababord.org)  
[www.ababord.org](http://www.ababord.org)



La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Suivez-nous aussi sur Facebook: [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)  
et sur Twitter: [@revueababord](https://twitter.com/revueababord)

## COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp,  
Myriam Boivin-Comtois,  
Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau,  
Caroline Brodeur, Jean-Pierre Couture,  
Yannick Delbecque, Doris Farget,  
Léa Fontaine (coordonnatrice),  
Philippe de Grosbois, Mostafa Henaway,  
Rémi Leroux, Gérald McKenzie,  
Monique Moisan, Amélie Nguyen,  
Xavier P.-Laberge, Jacques Pelletier,  
Ricardo Peñafiel, Jean-Marc Pottie,  
Camille Robert, Karine Rosso,  
Michel Sancho, David Sanschagrin,  
Alain Savard, Claude Vaillancourt

## COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Jean-Pierre Couture  
(secrétaire de rédaction), Rémi Leroux,  
Gérald McKenzie, Jacques Pelletier,  
Xavier P.-Laberge

## PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

## ILLUSTRATIONS ET PHOTOGRAPHIES

Sophie Castonguay,  
Gabriel Dagenais, Jacques Fournier,  
Thomas Hawk, Cliff James,  
Georges Jardon, François Lemieux,  
Rémi Leroux (couverture), Daniel Lobo,  
Michel Lonergan, Ted McGarth,  
Jeanne Menjoulet, Yves Nantel,  
André Querry, Claude Samson,  
Dominique T. Skoltz, Tishoteles, Xomiele

## COLLABORATIONS SPÉCIALES

Mohamed Abdillahi Bahdon, Jeff Begley,  
Ariane Bilodeau, Véronique Bouchard,  
Sophie Castonguay, Sylvie Constantin,  
Wilfried Cordeau, Gabriel Dagenais,  
Martine Delvaux, Marcel Gosselin,  
Manon Guillemette, Georges Lafontaine,  
Diane Lamoureux, Vicky Langlais,  
François Lapiere, Anne Lardeux,  
Benoit Larocque, Anne-Sophie Letellier,  
Claire Obscure, Yvan Perrier,  
Benjamin Pillet, Michel Poirier,  
Claude Samson, Natalie Skate-Doucet,  
Gilbert Talbot, Ramon Vitesse,  
Farah Wikarski

La revue *À bâbord!* est imprimée par  
**Héon & Nadeau Ld**

Le site de la revue est hébergé par  
**Koumbit.org**

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec. ISSN 1710-2091  
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

# LES BRÈVES

## HOMMAGE À GÉRALD MCKENZIE, DORIS FARGET ET CAROLINE BRODEUR

### LANCEMENT DU N° 75



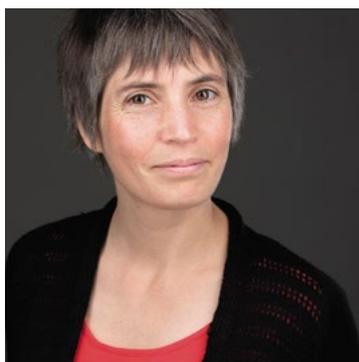
Ne ratez pas le lancement du numéro 75 de la revue!

21 juin dès 17h à Val-David

22 juin dès 17h à Nominique

Les informations détaillées se trouvent sur notre site web et notre page Facebook

**PASSEZ NOUS VOIR!**



À *bâbord!*, au-delà d'une implication militante, est aussi un lieu de rencontres où des amitiés se créent entre toutes ces personnes extraordinaires qui portent la revue. Il est donc toujours difficile de dire au revoir à celles qui partent pour d'autres projets.

Doris, notre collègue de l'UQAM impliquée à 200% dans la défense des différentes communautés autochtones est entrée au collectif il y a un an seulement, mais elle estime aujourd'hui être plus utile dans ses relations directes avec ces communautés. Comment lui en vouloir dans la mesure où son travail va tenter de rétablir la vérité et les rapports de force entre Blancs/Blanches et Autochtones? Elle a beaucoup à faire en d'autres espaces.

Ensuite, notre cher Gerald, l'homme des contes. Nous lui avons demandé de conter une histoire chez Normand (Baillargeon) il y a quelques années lors d'une soirée de l'assemblée générale annuelle. Il a accepté et, depuis, s'y adonne tous les ans. Son implication dans le comité d'édition ainsi que ses talents photographiques ont été un apport précieux pour la revue. Gerald a d'autres projets à réaliser dans l'immédiat, des urgences bien compréhensibles.

Enfin, Caroline, dont les rires résonneront longtemps dans la revue, est également sur le départ. Elle va entamer son Barreau et veut faire un peu de ménage dans ses différents engagements. Nous sommes convaincu-e-s qu'elle nous reviendra plus tard.

Bien que nous comprenions les raisons de ces trois départs, nous sommes attristé-e-s de perdre ces camarades à**âbordien-ne-s!**

Merci pour leur précieux travail et bonne route à eux trois!

LÉA FONTAINE  
POUR LE COLLECTIF DE RÉDACTION D'À *BÂBORD!*

## LA CAQ ET LES FEMMES

# UNE UNION CONTRE NATURE ?

Diane Lamoureux

Les femmes hésitent à voter pour la Coalition avenir Québec (CAQ). Alors que plusieurs prédisent qu'il formera le prochain gouvernement du Québec, le parti comme les analystes politiques constatent qu'il y a un « *gender gap* » important dans les appuis que reçoit cette formation politique entre les hommes et les femmes.

Pour comprendre cet écart, trois éléments peuvent être mis de l'avant : le faible nombre de femmes candidates, les politiques prônées par ce parti, principalement en ce qui concerne les services publics, et enfin l'assimilation des femmes à la maternité et à la famille.

### PEU DE CANDIDATES, DONC PEU D'ÉLUES

Si la parité entre les femmes et les hommes est loin d'être une réalité à l'Assemblée nationale, puisque les femmes ne formaient que 27% de la députation à la suite des élections générales de 2014, tous les partis ne sont pas égaux à ce chapitre. Québec solidaire remporte la palme alors que 66% de sa députation (fort restreinte évidemment) était, jusqu'à la démission de Françoise David, féminine (maintenant c'est 33%). Le Parti libéral du Québec compte 31% de femmes députées, alors que le Parti québécois et la CAQ ferment le peloton avec chacun 28,5% de femmes. Pour la CAQ, la situation était encore pire avant l'élection dans Louis-Hébert puisque les femmes ne formaient alors que 24% de sa députation.

Ces piètres résultats de la CAQ s'expliquent, entre autres, par le fait qu'elle n'a présenté que 24% de candidates en 2014 et un minable 21% en 2012. Ces résultats confirment d'ailleurs ce que les politologues savent depuis un certain temps : ce n'est pas l'électorat qui boude les femmes, mais les partis qui freinent leur candidature.

Pour la prochaine campagne, la CAQ viserait 50% de candidatures féminines afin de colmater le *gender gap* dans les intentions de vote. Si cette préoccupation

dépasse l'électoratisme, reste à voir la place que leur donnera le parti par rapport aux circonscriptions gagnables ou conservables, la place qu'elles auraient éventuellement dans le conseil des ministres d'un gouvernement de la CAQ et, surtout, la part du budget de l'État qui serait sous leur contrôle. Car on peut avoir la parité femmes/hommes dans un conseil des ministres tout en laissant aux hommes la gestion d'une large part des budgets de l'État, comme nous l'ont bien montré les gouvernements libéraux successifs.

### DES ORIENTATIONS À L'ENCONTRE DES INTÉRÊTS DES FEMMES

Depuis son arrivée dans le paysage politique québécois, la CAQ s'est fait remarquer pour son nationalisme identitaire et sa volonté de sabrer dans les dépenses publiques et les services publics au nom du libre choix des « contribuables ». Dans les deux cas, cela place beaucoup de femmes dans une situation précaire.

Puisque le projet de la CAQ est l'autonomie du Québec sans remettre en cause le lien fédéral, ce parti peut difficilement faire l'économie du nationalisme identitaire. En effet, si le projet d'autonomie du Québec débouche sur l'idée de créer un État québécois distinct, il est possible (même si le discours identitaire actuel du Parti québécois nous montre que cette possibilité n'est pas réalisée) de développer une conception civique de la nation québécoise qui se projette vers un avenir partageable plutôt qu'un passé commun. Comme le projet nationaliste de la CAQ reste provincialiste, il n'est donc pas surprenant que ce parti se replie sur la défense des Québécois-es d'origine

canadienne-française. Ceci conduit la CAQ à voir dans l'immigration une menace potentielle, d'une part, et à prôner des mesures pour maintenir le poids démographique du groupe qu'elle défend, d'autre part, d'où une insistance sur le rôle procréateur des femmes qui a de forts relents de revanche des berceaux, même si celle-ci est apprêtée à la sauce contemporaine.

Historiquement, les femmes au Québec se sont reconnues dans le projet de construction de l'État-providence. Celui-ci leur a permis de marquer des points sur deux tableaux. D'abord, les services publics et la prise en charge par l'État des membres vulnérables de la société faisaient en sorte que le travail de *care*, majoritairement effectué par des femmes, ne relève plus uniquement du cadre individuel/privé de la famille, libérant partiellement les femmes de ces tâches et leur permettant éventuellement d'exercer une activité rémunérée. Ensuite, l'État-providence a fourni des débouchés professionnels importants et des conditions de travail intéressantes aux femmes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Bref, dans l'ensemble, l'État-providence a été bénéfique pour les femmes, d'autant plus que se mettait en place un mouvement féministe qui leur ouvrait de nouvelles possibilités.

L'ancêtre de la CAQ, l'Action démocratique du Québec (ADQ), est probablement le premier parti à avoir embrassé le projet néolibéral de démantèlement de cet État, trajectoire qu'ont ensuite empruntée tant le Parti québécois que le Parti libéral. Le conservatisme fiscal de la CAQ de même que le discours du libre-choix du contribuable par rapport aux



Visuel issu d'une publicité Moulinex.

services qu'il s'achète vont dans le sens du démantèlement de l'État providence. Si le dogme politique devient de payer le moins d'impôt possible pour soi-disant profiter pleinement du fruit de son travail, le financement des services publics s'en trouve affecté, puisque l'État se prive ainsi des ressources nécessaires pour le maintien et le développement de ces services. Même si la CAQ n'a jamais formé le gouvernement, elle n'en a pas moins prôné un tel allègement des impôts, tant pour les entreprises que pour les particuliers, et a applaudi à toutes les initiatives gouvernementales de restriction des impôts ou de coupes (plutôt au sabre qu'au scalpel) dans les services publics.

En outre, transformer les citoyen-ne-s en client-e-s des services publics comporte un double risque. D'abord, il y a une forme de délitement du lien social, car il n'y a plus d'institutions communes dans lesquelles les citoyen-ne-es peuvent se reconnaître, même quand c'est pour en critiquer les insuffisances; cela entraîne une privatisation/individualisation des comportements, même quand les services restent publics, ce qui se voit très bien en éducation.

Ensuite, il y a un clivage important entre ce que les consommateurs et consommatrices peuvent se payer, selon leur niveau de revenu et leurs besoins. En outre, les conditions de travail des personnes qui dispensent ces services se dégradent, puisque la mise en concurrence fait en sorte que le nivellement à cet égard se fait par le bas.

### UN DISCOURS SUR LES FEMMES D'AVANT LE FÉMINISME

Ce qui est le plus inquiétant dans le projet de la CAQ, c'est la place que ce parti confère aux femmes qui sont largement prises en compte dans le cadre de la famille et associées à la maternité. Dans la plateforme électorale de 2014, rédigée entièrement au masculin dans le but «*d'alléger le texte*», les seuls éléments susceptibles de bénéficier aux femmes étaient la revalorisation de la profession infirmière et l'abolition de la «*taxe santé*». Sinon, que ce soit le projet Saint-Laurent, qui privilégie des secteurs d'emplois traditionnellement masculins; la «*baisse d'impôt pour les familles*», qui est loin de couvrir les coûts additionnels liés à la privatisation de certains services; ou des services publics, dont les garderies,

marqués du sceau de la complémentarité entre le public et le privé, rien de tout cela ne bénéficie aux femmes.

Les résolutions concernant la famille adoptées au Conseil général de ce parti en novembre dernier considèrent les familles comme un tout non conflictuel (pas de mention de la violence conjugale, par exemple) et vise à favoriser la production d'enfants surtout dans le groupe des personnes blanches francophones.

De façon générale, on peut dire que la CAQ est en retard d'au moins une génération féministe puisque l'une des grandes avancées du féminisme des années 1970 a été de dissocier le fait d'être une femme et le fait d'être une mère, notamment par le biais de l'autonomie des femmes en matière de droits reproductifs. En renvoyant les femmes uniquement à la famille, malgré une volonté de mieux favoriser la conciliation travail-études-famille, de bonifier le congé parental et d'élargir les heures d'ouverture des CPE, ce parti véhicule une image passéiste des femmes qui sont principalement assignées à la maternité. 

ENTREVUE AVEC ARIANE BILODEAU

# FORUM OUVERT : LA DÉMOCRATIE SYNDICALE AUTREMENT

Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀

L'univers du syndicalisme est plus ouvert aux débats que d'autres milieux. Toutefois, les codes et procédures utilisés visent souvent la prise de décision plutôt que la délibération collective. Voilà que le STT-CSN, le syndicat des personnes salariées à la CSN, a récemment fait l'expérience du forum ouvert. Nous avons demandé à Ariane Bilodeau, membre du syndicat, de décrire l'expérience.

## À bâbord !: Comment résumer la formule du forum ouvert ?

**Ariane Bilodeau :** Le forum ouvert, aussi appelé *open space*, consiste principalement à aménager des espaces de discussions informelles permettant à toutes et à tous d'être sur le même pied d'égalité dans leur participation aux discussions. Il n'y a ni direction ni contrôle, mais plutôt une entière liberté. Le concept de forum ouvert repose sur une loi, celle de la mobilité, c'est-à-dire que si nous ne sommes en train ni d'apprendre ni de contribuer aux échanges, nous pouvons passer à autre chose !

Comme lors d'une pause-café, il n'y a pas de stress à prendre une décision hâtivement, il s'agit seulement d'échanger de façon respectueuse dans le but de comprendre les divers points de vue sur un sujet donné et apprendre de ceux-ci. L'ordre du jour est composé de différents ateliers et les participant·e·s sont libres de choisir ceux auxquels ils et elles veulent participer. La durée de la discussion leur appartient également.

## À B !: Quel contexte a conduit votre syndicat à expérimenter le forum ouvert ?

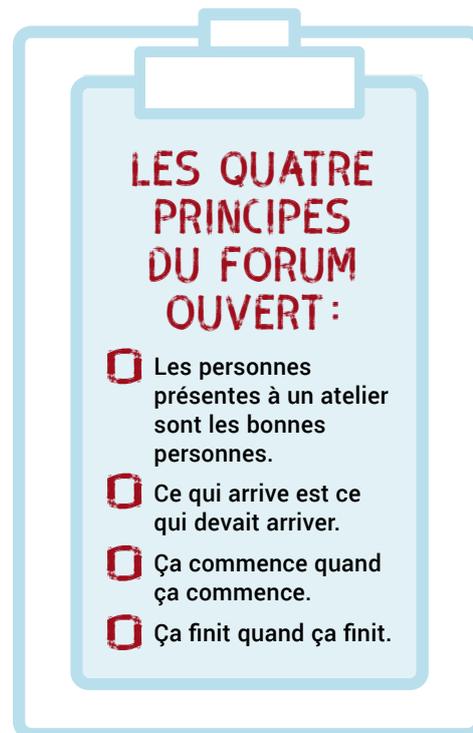
**A. B. :** Par sa nature, notre milieu de travail en est un politiquement et émotionnellement exigeant. Il faut parfois prendre du

recul pour rebâtir et redéfinir ce que nous sommes et ce que nous souhaitons pour l'avenir. La formule du forum ouvert semblait parfaite pour nous permettre de faire de réels échanges et de jeter les bases pour une suite à la hauteur de nos attentes individuelles et collectives.

des lieux eux-mêmes est très importante. Les chaises sont placées en cercle, sans table, un peu comme une soirée autour d'un feu de camp, permettant ainsi une proximité essentielle pour des discussions constructives. Une personne se porte volontaire pour animer avec la préoccupation de favoriser la prise de parole de toutes et de tous, tandis qu'une autre prend des notes qui seront ensuite envoyées à l'ensemble des participant·e·s.

## À B !: Quel bilan tirez-vous ?

**A. B. :** Cet exercice a été de loin le plus constructif et inspirant que le STT-CSN ait connu depuis fort longtemps. Toutes et tous ont pu repartir avec un sentiment d'avoir pris véritablement part aux discussions. Celles et ceux qui ont moins le réflexe ou l'habitude de débattre ont pu le faire sans gêne et une fierté s'en est dégagée. Des militant·e·s de longue date ont témoigné qu'une telle expérience démocratique leur avait été unique. Nous étions dans un espace inconnu que nous devons nous approprier avec un but commun: celui d'être au cœur du mouvement en partageant nos idées tant originales qu'intelligentes et ainsi consolider notre force collective en jetant les bases d'une nouvelle manière d'entrevoir la vie démocratique syndicale. **AB**



## À B !: Quelle forme cette expérience a-t-elle prise concrètement ?

**A. B. :** Nous étions environ 300 membres lors de l'événement, qui consistait d'abord en une soirée où s'est construite la programmation des deux jours d'ateliers. Ainsi, 260 sujets et questions (parfois similaires) émises par les membres ont donné lieu à 90 ateliers. Au total, 68 discussions se sont déroulées, avec de 15 à 20 personnes par ateliers. La configuration



Manifestation à Montréal le 4 avril 2012 « Pour un printemps québécois ».

## AMIR KHADIR

Photo: André Query

Plusieurs ont assimilé la décision d'Amir de ne pas se représenter comme candidat aux prochaines élections à un retrait de la vie politique. Ils réduisent ainsi celle-ci à la scène parlementaire qui n'en est que le miroir réfracté et trompeur. En réalité, elle ne fait que donner une sanction institutionnelle aux rapports de force réels qui traversent la société, grèves et luttes qui constituent sa véritable substance. Amir le sait bien, lui qui est impliqué depuis sa jeunesse dans divers mouvements, de la

résistance à Khomeiny et aux mollahs au début des années 1980 jusqu'à Québec solidaire aujourd'hui, en passant par l'implication dans le Rassemblement pour l'alternative politique (RAP), l'Union des forces progressistes (UFP), l'engagement altermondialiste, et la participation à notre revue dans ses premières années d'existence. Partout il s'est révélé un militant résolu, convaincant, patient et capable de coups d'éclat qui lui ont valu une réputation de « radical ». Celle-ci n'est qu'une

facette spectaculaire de son engagement total dans les causes qui lui tiennent à cœur. En quittant l'Assemblée nationale, il ne quitte donc pas la politique, il se replonge au contraire dans la vie militante quotidienne qui en est le véritable lieu, où on le retrouvera en toute complicité au cœur des luttes à venir. Le combat continue et il continue d'en être, avec nous. **ab**

JACQUES PELLETIER ◀

## BLOCAGE DE TRANS MOUNTAIN

# UNE GRANDE VICTOIRE EST POSSIBLE !

Xavier P.-Laberge ◀

Après la lutte contre le projet d'Énergie Est, les mouvements écologistes du Canada tentent maintenant de faire avorter le projet de construction d'un nouvel oléoduc de 1150 km le long du tracé de l'oléoduc Trans Mountain.

La compagnie texane Kinder Morgan prévoit créer un réseau de canalisations dont la capacité de transport de pétrole passera de 300 000 barils par jour à 890 000 barils par jour, ce qui nécessitera la création d'un nouvel oléoduc d'environ 980 km et la construction de 12 nouvelles stations de pompage. L'opposition à ce projet dénonce l'accroissement de l'extraction des sables bitumineux que cela engendrera et qui représente 2,7 millions de voitures par an.

### SITUATION POLITIQUE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'élection tenue en mai 2017 en Colombie-Britannique a changé le rapport de force des contestataires du projet Trans Mountain. En effet, on se rappellera que des élections générales ont alors eu lieu dans cette province et que le Nouveau Parti démocratique et le Parti vert ont pris le pouvoir. Leur coalition a permis

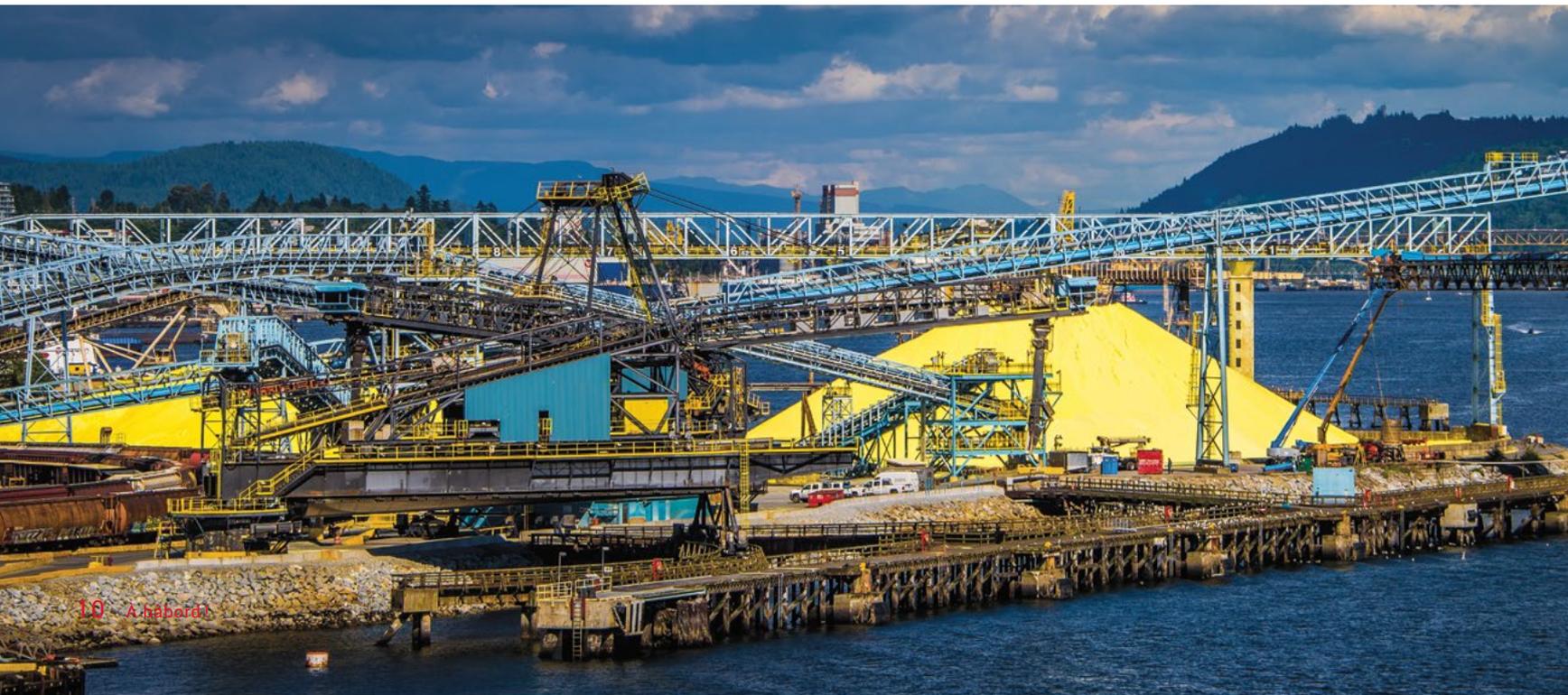
de mettre fin à 16 ans de règne libéral en Colombie-Britannique. Il s'agit d'une grande victoire pour les travailleuses et les travailleurs ainsi que pour l'environnement, car le Parti libéral de la Colombie-Britannique, qui n'est pas associé au parti libéral fédéral, est en réalité un regroupement de factions de la droite économique et conservatrice de la province. Le NPD, qui a obtenu 41 sièges, devait absolument avoir l'appui du Parti vert et de ses 3 sièges pour constituer une majorité face aux 43 sièges du Parti libéral. Le Parti vert tenant absolument à l'abandon du projet, le rejet de l'oléoduc était donc essentiel à la stabilité de la coalition.

Le NPD s'oppose donc à l'oléoduc, malgré le fait que ce parti ne soit pas aussi écologiste que cette décision peut le laisser paraître. En effet, en contrepartie à son opposition à Trans Mountain, le NPD mise beaucoup sur les ressources gazières de

la Colombie-Britannique. Selon les données compilées par *Le Devoir*, «il existe 8639 puits de gaz naturel et 1024 puits de pétrole en production dans la province» et le NPD espère que ce développement stimulera l'économie et créera des emplois locaux. Comme le Parti vert s'oppose aussi à ce développement, le NPD se retrouve donc dans l'obligation d'être très ferme sur le blocage du projet de Kinder Morgan qui bénéficierait principalement à l'Alberta.

### SITUATION POLITIQUE EN ALBERTA

Du côté de l'Alberta, la première ministre Rachel Notley considère le projet comme essentiel pour la province et même pour l'ensemble du Canada. M<sup>me</sup> Notley, issue du NPD albertain, fait face à une grogne populaire dans sa province, historiquement dominée par le Parti progressiste-conservateur qui l'a dirigée de 1971 à 2015. Il est à noter que celui-ci



a fusionné récemment avec un parti encore plus à droite, le Wildrose, pour créer le Parti conservateur uni dirigé par l'ancien ministre conservateur fédéral Jason Kenney. Les faibles chances du NPD de demeurer au pouvoir et de maintenir sa taxe carbone dépendent de son succès à trouver des marchés pour l'expansion de la production des sables bitumineux, et donc, du projet Kinder Morgan. L'Alberta, pour faire pression sur la province voisine, a ainsi suspendu ses importations de vins de la Colombie-Britannique en février. En réponse au blocage de la Colombie-Britannique, la compagnie Kinder Morgan a, de son côté, annoncé en avril dernier qu'elle suspendait toutes ses dépenses relatives au développement de l'oléoduc Trans Mountain. L'Alberta a en outre adopté une loi limitant l'exportation d'hydrocarbures vers sa voisine qui dépend en majorité de son pétrole, à près de 70%. Pour parer à toute éventualité, le gouvernement de l'Alberta a même précisé être prêt à acheter l'oléoduc Trans Mountain et à assumer les frais de son expansion.

### RÉPONSE DE TRUDEAU

Le dernier acteur gouvernemental de cette saga, le gouvernement libéral de Justin Trudeau, affirme aussi que le projet de Kinder Morgan est nécessaire pour le

pays. On se rappellera que M. Trudeau avait abandonné un projet plus contesté encore, Northern Gateway, qui devait faire passer un oléoduc au nord-ouest de la Colombie-Britannique dans le chenal Douglas, un écosystème fragile qui fait partie de la forêt pluviale du Grand Ours. Trudeau prétend aussi que les mesures environnementales de son gouvernement, comportant majoritairement un prix plancher sur les émissions de gaz à effet de serre, dépendent de l'accroissement de l'exportation du pétrole des sables bitumineux. Après l'annonce de l'arrêt des travaux de la compagnie Kinder Morgan, Trudeau a voulu rassurer les actionnaires et les investisseurs en affirmant que le gouvernement ferait tout pour que le projet aille de l'avant, notamment par des investissements directs. Toutefois, le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé l'avis de la Cour d'appel de la province et les spécialistes de la question s'attendent à ce que l'enjeu se rende jusqu'en Cour suprême. Ainsi, le gouvernement fédéral pourrait attendre l'avis de la Cour suprême quant à la primauté (ou pas) de l'autorité fédérale sur la question. La Colombie-Britannique faisant valoir que l'environnement est une compétence partagée, la province aurait donc le droit de légiférer pour le protéger. Or, une réponse de la Cour suprême ne saurait intervenir avant la date butoir donnée par l'entreprise Kinder Morgan, fixée au 31 mai dernier, où elle consultait ses actionnaires afin de connaître leur opinion quant à la poursuite du projet.

### OPPOSITION CITOYENNE ET RÉSISTANCE AUTOCHTONE

La réponse de la population et des mouvements citoyens ne s'est pas fait attendre. En mai, selon un bilan de Greenpeace, plus de 35 caisses Desjardins, qui représenteraient plus de 700 000 membres et 12% de la Fédération, ont adopté des résolutions pour que le Mouvement Desjardins cesse de financer les oléoducs des sables bitumineux et qu'il retire son soutien au projet Trans Mountain. L'an dernier, Desjardins a prêté 145 millions de dollars à Kinder Morgan pour la construction du projet. Greenpeace affirme que «Desjardins doit

se séparer de Kinder Morgan s'il veut être cohérent avec les valeurs qu'il dit défendre, comme la protection de l'environnement, le respect des communautés et des Premières Nations et le respect de la démocratie». Il y a aussi eu plusieurs manifestations au terminal maritime de Kinder Morgan à Burnaby, en Colombie-Britannique. En mars dernier, quelque 200 personnes ont été arrêtées pour avoir défié une injonction les empêchant de manifester près du terminal. Parmi ces personnes figuraient la chef du Parti vert, Elizabeth May, et le néo-démocrate Kennedy Stewart, qui font face à une accusation d'outrage au tribunal.

Une part importante de la communauté autochtone s'oppose aussi au projet. Une alliance s'est d'ailleurs formée pour contester l'expansion des sables bitumineux<sup>1</sup>. Le grand chef Stewart Philip, président de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique (UBCIC), a affirmé que l'oléoduc «*Trans Mountain ne serait jamais construit*». Plusieurs soutiennent que le gouvernement de Justin Trudeau, dans ce dossier, n'a pas tenu sa promesse d'être plus à l'écoute des Premières Nations.

### PROCHAINES ÉTAPES

Si la contestation donne aujourd'hui des résultats, la pression doit continuer et s'intensifier face à la volonté des gouvernements de l'Alberta et du Canada de faire payer l'expansion de l'oléoduc à la population si Kinder Morgan se retire du projet. La coalition NPD-Vert tient au blocage complet du projet et présente un bel exemple de coopération entre partis unis par une même volonté. L'alliance entre autochtones et écologistes est également encore une fois plus essentielle que jamais dans ce genre de résistance. 

1. Le *Treaty Alliance Against Tar Sands Expansion*, voire [www.treatyalliance.org](http://www.treatyalliance.org) pour plus d'information.

Terminal maritime appartenant à Kinder Morgan et situé à Vancouver. Photo: Ted McGarth.



# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES SOINS L'EXPÉRIENCE COLLECTIVE D'UNE FORME DE LIBERTÉ

Natalie Stake-Doucet\* et Anne Lardeux

Un ami les accueille un soir dans son atelier pour peindre une banderole et fabriquer des pancartes. Elles ont apporté un grand drap blanc qu'elles étendent sur le sol. Elles ont alors un moment d'hésitation au moment de tracer les lettres: «*Au nom de qui parler ? À qui s'adresser ?*» se demandent-elles. Ce qu'elles finissent par écrire, un peu tremblant mais vivant, rose et noir, se lit sur deux lignes : *Infirmières en colère, Citoyens solidaires !*

Elles veulent assumer clairement le point de vue infirmier, qui est aussi le point de départ de ce mouvement qui a depuis été rejoint par toutes sortes de monde, de la santé mais pas seulement : *préposées débordées, inhalos au bout du rouleau (etc.)*, des enfants d'infirmières et des médecins aussi. Elles disent «*infirmières*» parce que les femmes représentent 89% de la profession. Elles considèrent que c'est assez pour reconnaître qu'ici au moins le féminin l'emporte sur le masculin. Elles spéculent – avec cette bannière maison, terminée un soir tard – qu'il est possible d'assumer ce «*infirmières*» comme point d'énonciation collective, qu'on le soit ou non justement. Elles parient même qu'on pourrait éprouver une forme de soulagement à accepter d'échapper, pour une fois, au découpage d'une gouvernance fonctionnaliste toujours prête à nous rappeler à l'ordre de nos positions et de la bonne circulation de nos différences. Pour endosser une condition *commune*.

## PAROLES EN PUISSANCE

C'est le témoignage de l'une d'entre elles qui a parti le bal en janvier dernier. Une vidéo publiée sur les réseaux sociaux et prise par le téléphone d'une jeune femme frêle en pleurs qui, de son épuisement, interpelle le ministre Barrette. Dès lors, quelque chose s'est ouvert et, sans vraiment de concertation, d'autres ont pris le relais. «*Ça sort*» sur tous les registres et révèle une puissance qui se déploie : ici, on lit dans le journal qu'une infirmière a

appelé la police pour dénoncer le fait d'être retenue de force sur son lieu de travail. Elle refuse un énième TSO (temps supplémentaire obligatoire), ce fameux couperet qui peut tomber n'importe quand, même et surtout à la fin de ton quart de travail. On t'annonce alors que tu dois rester six ou huit heures de plus, peu importe qui t'attend au-dehors, l'intimidation faisant office de gestion des ressources humaines («*refuser un TSO, c'est un abandon de poste, un abandon de patient*», menacent certains gestionnaires, brandissant le code de déontologie des infirmières en le détournant effrontément). Là, ce sont encore des infirmières de Laval qui organisent un *sit-in* au moment où les équipes se renouvellent sur le plancher, entre les quarts de travail. Certaines passent à la télé, d'autres écrivent des lettres; la plupart témoignent sur Facebook dans un groupe qui rassemble à ce jour plus de 35 000 personnes. Elles dénoncent les conditions de travail et de pratique qui leur sont imposées, les abus, la fatigue, la violence et la honte d'un système dont elles sont la plus importante ressource «*ouvrière*». Elles témoignent publiquement, à visage découvert, et ce, en dépit des risques encourus et des menaces.

## LE PATRIARCAT RÉPLIQUE

Elle s'appelle Carolyn Strom et elle est infirmière. Elle sort de la Cour du Banc de la Reine de Saskatoon, le tribunal de première instance de la Saskatchewan. Elle est abasourdie. Nous sommes le 11 avril 2018 et, après deux ans de procédure,

le juge de cette cour vient d'appuyer la SRNA (Saskatchewan Registered Nurses' Association), l'association professionnelle des infirmières de cette province, qui l'accuse d'inconduite professionnelle pour avoir partagé sur sa page Facebook ses sentiments (mitigés) quant à la qualité des soins prodigués à son grand-père en fin de vie dans l'établissement de santé où il était hospitalisé. Le jugement reconnaît à la SRNA le droit d'imposer à Carolyn Strom, outre des mesures humiliantes d'autoflagellation et de discipline, une amende de 26 000 \$ pour la publication «*critique*» qu'elle a publiée. *Oh well*.

Elles sont deux infirmières qui travaillent aux urgences de Gatineau. Elles ont convaincu une cinquantaine



d'autres filles des urgences de Hull et de Gatineau d'écrire de courts textes pour partager ce qui fait le quotidien de leur travail. Elles ont publié ces témoignages dans un recueil saisissant, *Le livre noir des urgences de l'Outaouais*, qu'elles déposent le 15 février 2018 sur le bureau de leurs gestionnaires à l'hôpital de Gatineau. En réponse à ce geste fort et documenté, voici ce qu'elles se font dire: «*Vous êtes très émotives, la dernière semaine a été difficile.*» Du même bord révoltant, le premier ministre du Québec réagit, paternel, à cette vague d'interpellations croissantes: les infirmières sont trop «*négligentes*», ce «*noircissement de la situation*» ne les aide pas.

Ainsi, qu'on soit au Québec ou en Saskatchewan, s'il y a une chose qui se partage bien, au-delà des différences juridiques et légales, c'est bien la culture patriarcale, souvent soutenue par la loi, qui valorise autant qu'elle impose l'abnégation, l'obéissance et le silence à des infirmières, considérées comme ressource corvéable et quasi domestique. Les femmes sont trop émotives, qu'elles se contentent de «*soigner*», sans juger du reste.

Seulement soigner sans jugement, ça ne veut plus dire grand-chose, d'autant qu'on prive par ailleurs ces corps-là des moyens pour bien travailler. Les conditions de travail et de pratique et le harcèlement dans lequel celles-ci placent le personnel



Forum infirmière EGS. Photo: François Lemieux.

des hôpitaux dégradent les soins et abiment autant celles et ceux qui les donnent, que celles et ceux qui les reçoivent, les patient-e-s, leurs familles, la communauté. Autrement dit, tout le monde.

### UN ESPACE S'EST OUVERT

Le soir du 16 février 2018, l'air est presque printanier. Des «*infirmières*» de toutes sortes décident de partir de ce point d'énonciation – *Infirmières en colère, Citoyens solidaires* – pour prendre la rue. Ce soir-là, elles marchent dans la rue de la place Émilie-Gamelin jusqu'à l'Usine C, théâtre qu'elles ont réussi à convaincre d'ouvrir ses portes et sa grande salle pour accueillir leur assemblée populaire, baptisée les États généraux des soins. Une assemblée ouverte, sans porte-parole, sans mot d'ordre, sans drapeau – que des pancartes dépareillées et la fameuse bannière.

C'est important de mettre le pied dans un théâtre. Important à plus d'un titre. Important parce que le milieu culturel subit les mêmes politiques austéritaires. Important parce que, justement, si l'on parle d'une condition commune à occuper, on dit aussi qu'il y a un bien *commun* à défendre qui dépasse la question des ratios et de la gestion et dont on devrait pouvoir *parler*, oui là, dans ce théâtre conçu pour soutenir l'expression et l'écoute. Parce que ce soir-là, il ne s'agit pas de régler des problèmes pour que chacun retourne chez soi et reprenne sa place dans le circuit, à nouveau fluide, abandonnant la prise que sa parole aura saisie. Au contraire, une fois la prise saisie, il ne faut plus la lâcher. Il

ne s'agit pas de trouver des solutions, enfin pas seulement. Les solutions *anyway*, on les connaît, et depuis longtemps. Pas besoin de créer en grande pompe des projets pilotes pour vérifier quel serait le nombre sécuritaire de patient-e-s qu'une infirmière devrait avoir à sa charge. Mauvais drano politique, «*circulez il n'y a plus rien à voir, on vous a (assez) entendu*». Non. Autre chose s'est passé ce soir-là à Montréal, sur la scène d'un théâtre devenu celui de la dépossession. Quelque chose comme l'expérience collective d'une forme de liberté, celle de dire sans châtrer la parole, dire sans que cela ne soit prévu, parler avec le souci de la charge poétique et l'abîme d'un insatiable désir d'exprimer qui s'ouvre. Juste ça, assez vague mais absolument vrai pour vouloir continuer.

D'autres États généraux des soins se sont tenus à Gatineau et à Québec. D'autres se tiendront encore à Montréal et ailleurs. Un groupe d'information sur les soins inspiré du fameux Groupe d'information sur les prisons se constitue.

Si vous êtes intéressé-e-s à le rejoindre, contactez [anne.lardeux@gmail.com](mailto:anne.lardeux@gmail.com). 

\* Doctorante à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal

Forum infirmière EGS. Photo: François Lemieux.



# REPRENDRE L'OFFENSIVE

Jeff Begley, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN)

Le gouvernement de Philippe Couillard a eu quatre ans pour attaquer, comme on l'a rarement vu, les services publics. Pendant ce mandat, il s'est réservé le plaisir d'affaiblir les centaines de milliers de personnes qui sont responsables de livrer ces services au quotidien.

C'est ce que l'on constate quand on pense à la réforme Barrette, qui prend le personnel pour des pions à déplacer. Cette réforme a des impacts dévastateurs dans la santé et dans les services sociaux. Concernant les services sociaux, le ministre fait reculer le système de 50 ans.

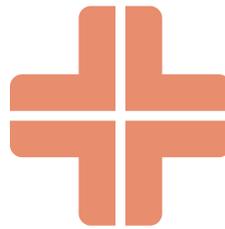
## DES ATTAQUES DANS TOUS LES DOMAINES

Pensons aussi à la réforme du financement des services de garde éducatifs, réforme qui a carrément fait la promotion des garderies privées à but lucratif, malgré la qualité inférieure de ces dernières. Pensons aux services préhospitaliers, qui sont abandonnés par le gouvernement. C'est la même chose pour les centres d'hébergement privés pour les aîné-e-s. Le gouvernement favorise le privé et se déresponsabilise des conditions de travail des gens qui y travaillent. Je n'ai jamais vu pareil assaut contre les travailleuses et travailleurs du réseau de la santé, des services sociaux et des services de garde.

Le personnel tient à bout de bras ces réseaux depuis tellement d'années. Ce n'est pas étonnant que la fatigue s'installe. Ce qui est surprenant après quatre ans de ce type de politiques qui sapent les fondements du service public, c'est le fait que le personnel dans son ensemble ne s'est pas encore dit, « *c'est assez, je lâche* ». Il faut dire que les femmes qui composent majoritairement ces milieux de travail ont à cœur les services qu'elles donnent au quotidien. Et si on regarde de près, il est impressionnant de voir qu'il y a des poches de résistance assez importantes.

Prenons quelques exemples. Dans les centres de la petite enfance (CPE), nous

avons des syndicats qui — au moment d'écrire ces lignes — viennent d'adopter leur deuxième vote de grève pour la même convention collective. Il reste plusieurs clauses locales et régionales à régler et la détermination pour y arriver est intacte. Les membres participent activement à leurs assemblées. Les votes de grève passent avec des taux avoisinant les 90%.



Dans les services préhospitaliers, la détermination des paramédicaux d'améliorer leurs conditions de travail a eu un impact positif pour améliorer à la fois leurs conditions d'exercice et les services dans plusieurs coins du Québec.

Dans les services parapublics, nos syndicats sont en pleine mobilisation. Les employé-e-s de soutien d'Urgences-santé (répartitrices et répartiteurs médicaux et employé-e-s de

bureau) viennent de renouveler un mandat de grève face à une négociation qui perdure depuis des années.

Même chose chez Héma-Québec, où le syndicat vient de se doter d'un mandat de grève à utiliser au moment jugé opportun. Je peux vous assurer qu'il n'y avait aucune ambiguïté lors de l'assemblée de vote de grève: le monde est déterminé.

Dans le secteur public, où les syndicats locaux sont en négociation locale, nous voyons de belles initiatives pour nous faire entendre, que ça soit des *sit-in*, l'utilisation des médias sociaux ou des moyens de visibilité locale.

## UN DÉFI ÉNORME

Cependant, tout n'est pas rose. Face aux attaques répétées, une certaine fatigue s'installe. De plus, il y a des membres qui se demandent si leur syndicat (quand ce n'est pas les syndicats en général) est capable d'organiser la riposte qu'il faut pour que les choses s'améliorent.

Il est clair que le défi devant nous est énorme. Pour réussir à arrêter le rouleau compresseur que conduisent Barrette et Couillard, il va falloir continuer à penser à des moyens accessibles à notre monde. Il va falloir canaliser le désarroi sans précédent que nous ressentons lorsque nous rencontrons nos membres – entendre ce désarroi est le premier pas nécessaire. Il faut canaliser ce désarroi pour améliorer le sort du monde. C'est le défi que nous poursuivons en ce moment. Ça prendra des moyens originaux et qui sont accessibles à nos membres pour reprendre l'offensive. 

# SURCHARGE ET PRÉCARITÉ POUR LES ÉDUCATRICES EN CPE

Myriam Boivin-Comtois ◀

Les politiques du gouvernement libéral ont aggravé la situation des travailleurs et travailleuses et tout particulièrement celle des éducatrices dans les centres de la petite enfance (CPE).

Dans les dernières années, Karine (pseudonyme), éducatrice qualifiée œuvrant en CPE depuis 11 ans, a vu sa tâche s'alourdir. En effet, en raison d'une suppression de poste, elle a hérité d'une série de tâches connexes, tel le lavage de draps, des débarbouillettes, des bavettes, le nettoyage de planchers et la désinfection de jouets. Pourtant, l'éducatrice ne dispose pas de temps supplémentaire pour les réaliser. Au contraire, elle a vu son nombre d'heures de travail hebdomadaire réduit de 36,5 h/semaine à 33 h/semaine et la direction a décidé de sabrer dans la planification des activités pédagogiques. D'ailleurs, Karine n'a plus accès aux services d'une conseillère pédagogique pour l'aiguiller. Ce poste a aussi été supprimé, et ce, malgré la hausse des exigences gouvernementales quant à la qualité des services rendus par les éducatrices.

De plus, certaines éducatrices sont parfois invitées à quitter en matinée, lorsque le taux d'absence des enfants est considéré comme étant trop élevé par la direction: «*Dans le temps des fêtes et durant les vacances d'été, ça arrive que la direction dise à 10h30 ou 11h qu'une personne doit quitter. Si personne ne se sacrifie, la direction dit que c'est la dernière rentrée qui va être coupée. Des fois, je pouvais lui dire: "Je pourrais faire telle tâche". Elle me disait: "Ok, pis après ça tu vas quitter". On s'entend que mon contrat de travail, c'est 33 heures. Mais non. C'est toujours un stress, je ne peux pas dire, j'ai une semaine de 33 heures fermes*», explique Karine.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, le gouvernement libéral exige que les services de garde subventionnés atteignent

un taux de présence des enfants de 80%. Les fautifs voient leurs subventions lourdement amputées. À travers cette nouvelle règle, le gouvernement cherche à lutter contre les «*places fantômes*» (les places occupées, non utilisées). Pour parer aux absences, les services de garde inscrivent un nombre d'enfants supérieur à celui autorisé par leur permis. Certaines éducatrices doivent donc s'occuper, par exemple, de neuf enfants âgés de deux ans au lieu de huit (tel que prescrit par le règlement), afin d'éponger les absences dans un autre groupe d'âge. Karine précise que les éducatrices surchargées ne disposent pas d'aide supplémentaire.

## NIVELER PAR LE BAS ?

Au cours des dernières années, le gouvernement libéral a procédé à la modulation et à la bonification du crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants. Par ricochet, les parents ont été incités à opter pour des services de garde privés non subventionnés. Ainsi, les services de garde privés non subventionnés se sont trouvés indirectement financés par les politiques de l'État. Selon l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS), entre 2007 et 2015, le nombre de places dans les services de garde privés non subventionnés a connu une hausse de 1047%, alors que les CPE ont majoré leurs effectifs de 18%. Or, les conditions de travail ne sont pas équivalentes entre le réseau public et le réseau privé. Les éducatrices qui travaillent en CPE reçoivent un salaire annuel moyen plus élevé qui reflète le fait que leurs compétences sont généralement supérieures à ce que l'on retrouve dans le privé. De



Photo: Jacques Fournier.

plus, les éducatrices en CPE disposent des leviers de la négociation syndicale pour améliorer leur condition.

Malgré quelques mesures cosmétiques, le gouvernement libéral souhaite désagréger ce modèle. Adoptée en décembre 2017, la loi 143 vise à diminuer le nombre de garderies en milieu familial non accréditées (sans égard aux qualifications des responsables de garde). Selon Karine, l'initiative est louable, car le gouvernement libéral tente ainsi de rehausser la qualité des services. Elle avait décidé elle-même d'ouvrir une garderie non accréditée en milieu familial, afin de disposer de meilleures conditions de travail et approfondir les effets de ses interventions auprès des enfants. Elle a adoré. L'éducatrice chevronnée n'est pas seule. Plusieurs de ses comparses ont fait de même. Elle est déçue de se voir obliger de revenir en installations. ▶

# LES LIBÉRAUX N'AIMENT PAS (NON PLUS) LES ENFANTS

Wilfried Cordeau

Lorsque le Parti libéral du Québec (PLQ) a repris le pouvoir en 2014, il ne portait aucune vision pour les jeunes enfants. Un vague pronostic budgétaire laissait entendre qu'une indexation du tarif quotidien des garderies était envisagée.

À la fin de son mandat, le gouvernement Couillard aura pourtant forcé une vaste reconfiguration de l'organisation, voire de la mission du réseau public des services éducatifs à la petite enfance. Bilan d'une grande braderie en 4 actes.

## ACTE 1 : IMPOSER UN RÉGIME MINCEUR

Très vite après l'élection, le dogme de la « *rigueur budgétaire* », destiné à réduire un déficit anticipé de 3,1 G\$ pour 2014-2015, s'imposa à l'ensemble des dépenses de programmes. Pour les trois premiers exercices budgétaires du mandat libéral, les services de garde subventionnés écopèrent donc de coupes de 100 M\$, 74 M\$ puis 120 M\$.

Ces diverses mesures d'austérité ont eu des conséquences aussi immédiates que variées: réduction des heures du personnel, de la variété des collations et repas servis aux enfants, de l'entretien ménager, etc. En plus de diminuer les subventions de fonctionnement des réseaux à contribution réduite, le gouvernement a modifié les règles budgétaires relatives aux immobilisations des centres de la petite enfance (CPE), les forçant désormais à financer 50% de leurs projets d'infrastructures, tout en leur faisant subir des ponctions dans leurs surplus cumulés, de quoi limiter leur capacité de développement ou de rénovation.

Les compressions exercées et la révision des règles budgétaires ne furent pas toutes récurrentes, mais la structure du financement a été profondément et durablement modifiée pour réduire la contribution gouvernementale et transférer sur les épaules des gestionnaires,

des équipes de travail et des parents – et en fin de compte des enfants – le poids d'une croisade aveugle contre le déficit budgétaire.

## ACTE 2 : PRENDRE EN OTAGE L'UTILISATEUR-PAYEUR

Une fois élue, l'administration Couillard fit passer le tarif quotidien de 7\$ à 7,30\$ et annonça une indexation annuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Mais une plus vaste offensive se préparait. En novembre 2014, le rapport Robillard<sup>1</sup> livrait un long plaidoyer en faveur de l'optimisation des places subventionnées, d'une augmentation de plus de 50% de la contribution parentale et d'une révision des mécanismes de financement du réseau subventionné. Le tout, pour d'alléchantes économies annuelles de près de 380 M\$.

Aussitôt, le gouvernement lança la réforme du régime de subventions: chasse aux « *places fantômes* », révision du financement des immobilisations et, surtout, hausse radicale de la contribution parentale, pour extraire 160 M\$ supplémentaires par année. Au nom de la « *justice sociale* », cette augmentation passerait par une « *contribution additionnelle* », modulée selon le revenu familial, s'ajoutant au tarif « *de base* », tous deux indexés annuellement. En plus de sa seule promesse électorale, le gouvernement brisait ainsi le principe fondateur d'un tarif unique, réduit et universel. Depuis avril 2015, les parents de la classe moyenne, particulièrement ciblés par ce mode de financement, font face à une surprise de quelques milliers de dollars au moment de leur déclaration de revenus annuelle. De quoi

en décourager plusieurs à inscrire leurs enfants dans un service subventionné. Et pour cause...

## ACTE 3 : EXACERBER LE RÉGIME DE CONCURRENCE

Entre les compressions et la révision de son mode de financement, le réseau subventionné a subi une thérapie de choc qui visait à l'affaiblir et à le délégitimer aux yeux de la population. Pourtant, la supériorité de la qualité des CPE, régulièrement attestée, n'a pas tari la confiance des parents, qui se sont d'ailleurs constamment et massivement mobilisés pour les défendre. Tout en ralentissant le développement des places dans le réseau subventionné, c'est par le « *signal prix* » que le gouvernement sera finalement intervenu pour pousser les parents de la classe moyenne vers le réseau non subventionné. Entre la contribution additionnelle exorbitante du premier et les crédits d'impôt plus généreux pour le second, leur « *liberté de choix* » a été savamment orchestrée. Dans son dernier budget, en mars 2018, le gouvernement bonifiait d'ailleurs une nouvelle fois le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, confirmant que « *le régime fiscal vise la neutralité quant au coût net d'un service de garde* ». En clair, la manœuvre vise à aplanir les écarts tarifaires entre les divers modes de garde pour assurer les conditions d'un marché pleinement concurrentiel.

Résultat: sur les 32 000 places développées au Québec entre le 31 mars 2014 et le 28 février 2018, plus de 20 000 (63%) sont le fait des garderies privées non subventionnées (GPNS). Celles-ci ont connu



Photo : Rémi Leroux.

une expansion nette de 43% en 4 ans, contre à peine 10% pour les CPE. Durant cette période, la concurrence s'est exacerbée dans les centres urbains, où les GPNS tendent parfois à occuper la plus grosse «*part de marché*» (33% à Montréal et à Laval). Surtout, ce coup de pouce gouvernemental a permis aux GPNS de s'implanter dans toutes les régions.

#### **ACTE 4 : IMPOSER UNE RATIONALISATION PERMANENTE**

Ce contexte général a donné au gouvernement l'occasion de rationaliser les modes de gestion et de régulation du réseau subventionné. D'abord, au nom de l'optimisation, la chasse aux «*places fantômes*» devait forcer les installations à revoir leurs modes d'occupation pour maintenir leur taux de fréquentation au niveau de la norme fixée

par Québec. Puis, fin 2015, le gouvernement s'en est pris aux frais de gestion des CPE, les exhortant à accroître leur efficacité administrative en adoptant les pratiques du «*tiers performant*». En plus d'une nouvelle compression de 120 M\$, le gouvernement a forcé en 2016 le réseau subventionné à accepter de nouvelles règles de financement et lui a octroyé 60 M\$ pour se conformer aux nouvelles normes de rationalisation. Environ 30% de cette «*allocation de transition*» devait être dépensée aux seules fins d'optimiser les pratiques de gestion, l'encadrement du personnel, l'amélioration des processus internes et le contrôle des coûts. Enfin, récemment, le projet de loi 143<sup>2</sup> introduisait pour l'ensemble des services un nouveau «*processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative*» et de reddition de comptes, les

rendant notamment imputables quant à leur contribution à la réussite éducative.

#### **TROP PEU TROP TARD**

Ce printemps, le gouvernement annonçait la création de 3800 places en CPE, l'ajout de 2000 places subventionnées (dont 85% en CPE), la réduction à 25% de la contribution exigée des CPE pour le développement de leurs infrastructures, et même à 0% pour les projets situés dans certains environnements (villes, quartiers défavorisés, régions ressources, milieux autochtones). Au demeurant, personne n'est dupe: malgré sa bonne volonté électoraliste, le gouvernement libéral peut difficilement cacher son bilan désastreux. La privatisation indirecte du réseau, l'exacerbation par divers moyens (fiscaux, budgétaires, législatifs et administratifs) d'un régime de concurrence et la rationalisation imposée aux services subventionnés trahissent clairement son agenda néolibéral orthodoxe, campé sur «*la maximisation de l'investissement en capital humain*».

Aussi utilitariste qu'irrationnelle, cette approche dessert complètement le bien commun: alors que les services en CPE sont d'une qualité éducative supérieure, la fragmentation de l'offre de services éducatifs prive un maximum d'enfants de cette expertise et de cette opportunité de développement. Pendant ce temps, le gouvernement prétend miser sur la qualité des services à la petite enfance pour assurer la réussite éducative et prévenir le décrochage scolaire. L'hypocrisie est palpable, mais le réseau des services de garde n'est pas au bout de ses peines. Pour la surmonter, il lui faudra un plan clair, cohérent, viable et transparent. Et du leadership politique. 

1. Québec, *Rapport de la Commission de révision permanente des programmes*, novembre 2014, p.75-93.

2. Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, L.Q.2017, c.31.

# PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ? TROMPERIE INTELLECTUELLE !

Yannick Delbecque ◀

L'expression « propriété intellectuelle » est utilisée de plus en plus fréquemment depuis quelques décennies. Cette désignation terminologique est un dérivé du néolibéralisme, mais le terme est pourtant utilisé sans méfiance dans plusieurs milieux militants. Son usage donne une fausse légitimité au concept de « propriété des idées », concept auquel plusieurs s'opposent notamment lorsqu'il s'agit des brevets sur le vivant.

Le terme anglophone *intellectual property*, mis en circulation pour la première fois en 1769 à Londres, a été sporadiquement utilisé pendant le 19<sup>e</sup> siècle pour désigner l'ensemble des lois (comme celles sur le droit d'auteur et les brevets) qui créent des monopoles temporaires dans le but de stimuler l'émergence de nouvelles inventions ou de nouvelles créations artistiques. Le terme a connu un usage officiel dans le nom accordé aux Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle, créés en 1893 par la fusion d'organisations internationales liées à la Convention de Berne et à la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle. Plus tard, ces « bureaux » sont devenus une agence de l'ONU : l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Bien que le terme soit utilisé dans le nom de ces organisations et traités, l'usage de l'expression « propriété intellectuelle » était pratiquement inexistant avant 1970. Le terme s'est véritablement répandu en même temps que les gouvernements ont adopté l'idéologie néolibérale dans les années 1980 : son utilisation dans les livres recensés par Google a plus que décuplé entre 1980 et 2000. En 1995, entre en vigueur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui accompagne celui à l'origine de la création de l'Organisation mondiale du commerce. C'est à partir de ce moment que le terme s'incruste profondément dans le vocabulaire légal. Au Canada, l'Office de la propriété intellectuelle fournit depuis 1991 des services à ses

« clients » et relève du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

## ASSAUT NÉOLIBÉRAL SUR LE LANGAGE

Cette progression du recours à l'expression « propriété intellectuelle » suit une courbe similaire à celle d'autres expressions néolibérales telles que « gouvernance ». Le nouveau terme occulte les différences conceptuelles entre les catégories qu'il désigne. Il réduit chaque catégorie à un cas particulier d'un pseudo-concept commun et compatible avec l'imaginaire néolibéral.

Par exemple, le terme « client » est maintenant bien ancré dans le monde de la santé et, dans une moindre mesure, dans le monde de l'éducation. Même si on désigne tout autant le « patient » et l'« étudiant » par le mot « client », aucune infirmière ne pense qu'il faudrait traiter un·e de ses « client·e·s » comme un·e étudiant·e, de même qu'aucun·e enseignant·e ne conçoit ses cours en pensant à des « patient·e·s ». Que gagne-t-on alors à désigner patient·e·s et étudiant·e·s par un terme comme « client·e·s » ? Rien, sinon l'idée que les usagers et usagères des services publics doivent être traités comme des clients est plus importante que de savoir s'ils sont dans un hôpital ou dans une institution d'enseignement. On voudrait nous faire croire que ce qui lie ces personnes relève d'un même rapport : celui de la relation marchande.

Le terme « propriété intellectuelle » dans le contexte néolibéral subordonne au marché les réalités légales très différentes du droit d'auteur, des brevets, des marques

de commerce, des secrets industriels ou commerciaux et de plusieurs autres mécanismes créant des monopoles sur des idées ou sur leur expression. Le terme assujettit les objectifs de chacun des concepts juridiques différents à la vision néolibérale dans laquelle la seule manière de valoriser une création ou une invention est d'en faire une marchandise dont la valeur sera déterminée par le marché. C'est d'ailleurs exactement la mission des « bureaux de la propriété intellectuelle » dans les universités : leur multiplication est un des symptômes significatifs de la marchandisation de l'éducation et du savoir.

## DIFFÉRENTS USAGES

Il est révélateur que les juristes, même celles et ceux qui sont victimes de la mystification terminologique néolibérale, doivent dans leurs écrits énumérer et décrire les différents types de « propriétés intellectuelles » afin d'être assez précis dans leurs arguments : une infraction à la loi sur le droit d'auteur n'est pas la même chose qu'une violation de la loi des brevets. De plus, chacune des lois qui sont collectivement désignées par l'expression trompeuse de « propriété intellectuelle » possède sa propre légitimation concernant l'intérêt public.

Le droit d'auteur, par exemple, se propose comme un équilibre entre le droit des créateurs à pouvoir générer un revenu en vendant le fruit de leur travail créatif (dont le résultat est l'expression d'une idée) et la défense de l'intérêt public à avoir accès à la culture, qui est garanti par un certain nombre d'exceptions au droit

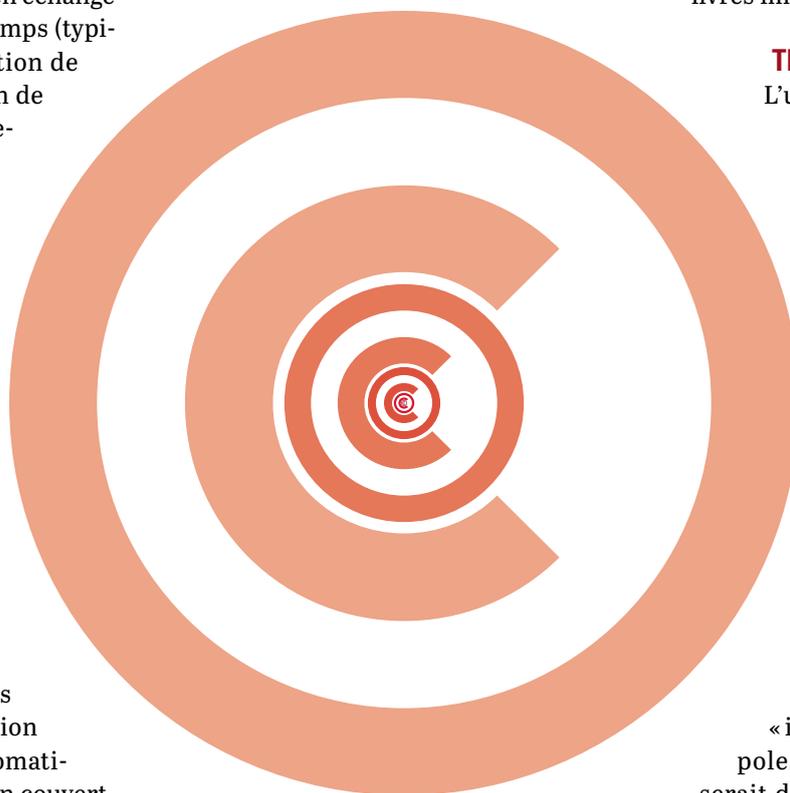
d'auteur, notamment pour des activités de recherche et d'étude. La durée du monopole créé par le droit d'auteur est variable d'un pays à l'autre: 50 ans après la mort du créateur ou de la créatrice au Canada, 70 ans aux États-Unis, 100 ans au Mexique. Le droit d'auteur est d'ailleurs accordé automatiquement, aucune demande d'autorisation n'est nécessaire. Les brevets, quant à eux, servent l'intérêt public en incitant les inventeurs·trices à décrire publiquement leurs inventions en échange d'un monopole limité dans le temps (typiquement 20 ans) sur l'exploitation de leur idée et non sur l'expression de l'idée! Avant l'existence des brevets, les inventeurs gardaient leurs inventions secrètes pour les exploiter commercialement. Contrairement au droit d'auteur, il faut faire une demande pour obtenir un brevet.

Aux États-Unis, ces notions d'équilibre sont même inscrites dans la Constitution, qui prescrit que les droits d'auteur et les brevets doivent avoir une durée limitée afin que les créations et les inventions deviennent éventuellement des biens publics. D'ailleurs, toujours dans le même pays, toute création créée par l'État appartient automatiquement au domaine public, non couvert par le droit d'auteur. Par exemple, toutes les images de la NASA sont publiques. Les marques de commerce constituent un troisième exemple très différent: elles sont des images ou expressions visant à permettre l'identification du producteur d'un bien, ce qui sert l'intérêt public d'une autre manière que le droit d'auteur ou les brevets.

Il y a beaucoup d'autres concepts juridiques désignés par l'expression « propriété intellectuelle » présentant entre eux des différences encore plus marquées que celles entre le droit d'auteur, les brevets ou les marques de commerce, ce qui rend pratiquement absurde l'idée de réunir tous ces concepts en une seule catégorie.

## REMISES EN QUESTION

En acceptant trop rapidement la légitimité du concept de « propriété intellectuelle », on s'interdit de se demander si chacune des catégories qu'il désigne sert toujours l'intérêt public. Plusieurs prix Nobel récents en médecine, en physique et même en économie croient que les brevets sont devenus un frein à la recherche scientifique et à l'inventivité, car ils constituent une nuisance légale au partage et



à la réutilisation des idées nécessaire à l'activité scientifique. Certains proposent même leur abolition. Pendant l'épidémie de grippe H1N1, plusieurs pays ont d'ailleurs décidé de produire des vaccins sans respecter les brevets des compagnies pharmaceutiques afin de sauver des vies.

Le droit d'auteur connaît aussi des dérivés: sert-il l'intérêt des créatrices et des créateurs ou celui des géants de l'industrie culturelle qui, bien souvent, les exploitent? Les dernières révisions du droit d'auteur, sous l'influence des États-Unis et de certains traités internationaux, incluent des clauses permettant aux diffuseurs de contrôler l'accès à leur contenu à

l'aide de mesure technologique. Comme ces mesures permettent de modifier les permissions d'utilisation à volonté, cela revient à permettre à des compagnies privées le pouvoir de réécrire la loi sur le droit d'auteur selon leurs propres intérêts. Un diffuseur de livres en ligne utilisant ce genre de dispositif technique peut l'utiliser par exemple pour empêcher les échanges de livre, la revente, le don, etc., des pratiques pourtant légales lorsqu'il s'agit des livres imprimés.

## TERMINOLOGIE ALTERNATIVE

L'utilisation du terme trompeur de « propriété intellectuelle » peut nous empêcher de formuler avec précision certaines critiques ou encore nous donner l'impression que la création et les inventions ne peuvent être valorisées que par la mise en marché, alors qu'elles peuvent aussi l'être par le partage. Quelle terminologie utiliser si on abandonne cette expression? Il y a une panoplie d'expressions utilisées par différentes autrices et différents auteurs telles que « monopoles intellectuels », « idées propriétaires », « monopoles sur l'immatériel », etc. L'idéal serait de revenir aux termes originaux: droit d'auteur, brevets, marques de commerce, etc. Avec ces termes, le discours gagne toujours en précision et en rigueur et on évite en plus de donner de la légitimité au néolibéralisme! 





# BÂTIMENT 7

Photo : Michel Lonergan

Le 5 mai dernier, nous avons coupé une chaîne plutôt que le ruban traditionnel des inaugurations. Symbolique exprimant autant les actes raisonnés que les émotions ressenties depuis mars 2009.

Chemin tracé à la dure, marqué de négociations, pressions et autres actions directes. Le plus frappant : nous avons sauvé et repris à un capitaliste immobilier un bâtiment voué à la démolition. Mais le plus crucial est sans doute cette nécessaire réappropriation de nos territoires si nous voulons sortir de notre dépendance collective et vivre autrement. Voilà où logeait la fierté des militant·e-s et artisan·e-s inaugurant cette première phase du Bâtiment 7.

Cette volonté rebelle d'appropriation du B7 sous notre slogan/rêve « Fabrique d'autonomie collective » s'est buté à un système organisé (subventions privées ou étatiques, industrie de la construction, normes bureaucratiques, etc.) fait pour dompter tout ce qui serait tenté d'échapper à son emprise.

Heureuses, heureux et fatigué·e-s, il nous faut reprendre notre souffle parce que, nous le savons, rien n'est acquis. La plupart croient les turbulences terminées. Nous appelons tout le monde à la vigilance. À partir de notre quartier Pointe-Saint-Charles, nous osons croire que nous inventons et partageons des « lieux communs » avec les zadistes de Notre-Dames-des-Landes, les zapatistes du Chiapas ou l'ensemble des résistances qui voient l'autonomie comme un combat politique — l'art de s'organiser sans l'État.

Encore ébloui·e-s de ce que nous avons réalisé, nous poursuivons bien humblement cette lente et difficile appropriation de ce nouveau territoire de vie. Des B7 partout.

MARCEL SÉVIGNY,  
MILITANT, COLLECTIF 7 À NOUS.



# NOMADISME NUMÉRIQUE

Léa Fontaine ◀

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) a révolutionné la vie quotidienne, y compris l'univers du travail. Celles-ci sont toutefois passées rapidement d'un outil de simplification des tâches à une méthode d'intensification de la charge de travail. Il s'impose donc de remettre les choses en perspective et d'évaluer les conséquences de ces technologies sur les travailleuses et les travailleurs.

Prenons acte tout d'abord du fait que ces nouvelles TIC entraînent des conséquences très lourdes en ce qui concerne les conditions de travail et, plus largement, ce que l'on pourrait appeler le nomadisme numérique.

Traditionnellement, on a considéré que le travail typique était accompli à temps plein par un travailleur ou une travailleuse, généralement au service d'un même employeur, parfois durant toute sa vie active. De la même manière, ce travail était couramment effectué dans un lieu physique unique où les activités de l'entreprise se déroulaient. Au fil du temps, le libéralisme puis le néolibéralisme ont fragmenté le marché du travail, accordant une place de choix au travail atypique, qui se définit comme le contre-modèle du travail traditionnel. Celui-ci apparaît sous différentes formes, dont le recours à des intermédiaires (par exemple des agences de location de personnel ou de sous-traitance) ou le cumul d'emplois au service de différents employeurs. Sans compter le télétravail et le nomadisme numérique dont le développement s'est accru ces dernières années.

Dans l'entreprise, mais aussi dans la société civile en général, un éventail impressionnant d'outils et de moyens parfois très différents est ainsi regroupé sous l'appellation TIC. Elles permettent de produire, de transformer ou d'échanger de l'information grâce à des composants électroniques et prennent la forme d'ordinateurs, de cellulaires, de logiciels ou encore de réseaux, physiques ou virtuels.

## TIC ET TÉLÉTRAVAIL

Deux catégories de travailleurs-euses utilisent les TIC: les employé-e-s du télétravail et les nomades numériques. Lorsqu'une personne est à l'emploi d'une entreprise, le télétravail signifie le plus souvent l'autorisation de travailler à partir de la maison, voire de manière occasionnelle depuis l'étranger pour une courte durée. Dans le cadre du nomadisme numérique, cette autorisation va de soi et est accordée sur des périodes bien plus longues.

Les nouvelles TIC permettent donc une grande liberté quant au choix du lieu de production du travail: à domicile ou encore les pieds dans le sable. En effet, la nature du travail permet parfois de ne plus avoir besoin du tout de lieu particulier pour l'exécuter, ce qui est le cas de l'infographisme ou encore de la traduction. L'accès à un réseau Internet suffit, notamment dans les espaces de *coworking* disséminés ici et là à travers la planète, et aussi, par exemple, dans des cafés.

Divers sites Internet permettent aux nomades numériques de déposer leurs offres de services et d'établir leurs conditions (par exemple leur compétence, la rémunération demandée, leur disponibilité). Le plus souvent, ces personnes sont disponibles pour de courtes durées auprès d'employeurs du monde entier, ce qui laisse entrevoir un marché du travail numérique mondial<sup>1</sup>.

## DROIT DU TRAVAIL

Les TIC permettent d'échanger avec des collègues de travail, mais aussi avec les supérieurs hiérarchiques, et ce, à tout moment. Le droit à la déconnexion est



encore loin d'être en œuvre<sup>2</sup>. En ce sens, les TIC peuvent faciliter l'intrusion du travail dans la sphère normalement réservée à la vie privée. Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail et d'Eu-rofound, *Travailler en tout temps, en tout lieu: les effets sur le monde du travail*<sup>3</sup>, les travailleuses-euses «très mobiles», c'est-à-dire les «nomades numériques», vivent un incontestable chevauchement entre vie professionnelle et vie personnelle, qui peut engendrer un haut niveau de stress. Qui plus est, ils et elles sont plus exposé-e-s que la moyenne des travailleuses-euses «ordinaires» à des répercussions négatives sur leur santé et leur bien-être, ayant notamment tendance à effectuer un plus grand nombre d'heures de travail.

La progression du nomadisme numérique pourrait donc profondément bouleverser la nature du travail et les conditions



Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0).

de sa réalisation. Cette nouvelle réalité remet en effet en question les fondements du travail, des politiques sociales et autres programmes fédéraux comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

En ce qui concerne le droit du travail québécois, le nomadisme numérique soulève bien des défis. Examinons d'abord le cas du lieu d'exécution du travail, élément fondamental de notre régime des rapports collectifs du travail. L'établissement est la pierre angulaire de ce régime. L'application du Code du travail dépend de cette notion. Or, la législation ne s'est pas adaptée à la « déspatialisation » de l'exécution de la tâche de travail. En conséquence, la syndicalisation est beaucoup plus difficile à réaliser et, lorsqu'elle est possible, l'exercice des droits syndicaux demeure

problématique. En effet, comment mobiliser les membres qui ne travaillent pas sur un même lieu de travail, voire sur un même territoire? Comment intéresser les syndiqué-e-s à la négociation collective?

Tel est aussi le cas des dispositions anti-briseurs de grève (art. 109.1 du Code du travail). Si le lieu de travail n'est plus physiquement identifiable et commun aux travailleurs-euses d'un même employeur, comment, en cas de grève ou de lock-out, s'appliqueront les dispositions anti-scabs? En d'autres mots, comment contrôler la non-exécution du travail des grévistes ou des lockouté-e-s? Comment vérifier que les nomades numériques vont respecter l'interdiction d'exécuter le travail durant la grève ou le lock-out? À défaut, c'est l'équilibre du rapport de force entre les parties patronale et syndicale qui va être malmené.

Si les TIC constituent des outils correspondant à la réalité contemporaine du marché du travail, il n'est pas possible pour autant d'affirmer que les grands principes juridiques du travail vont s'appliquer de la même façon qu'avant leur apparition. Ceci est d'autant plus clair que le lieu physique où sont censées se dérouler les activités de l'entreprise demeure encore le centre de l'univers du droit du travail. <sup>1</sup>

1. S. Kuek et al., « The global opportunity in online outsourcing », *World Bank Group*, juin 2015.

2. Voir Léa Fontaine, « À quand un vrai droit à la déconnexion? », *À bâbord!*, n° 68, février-mars 2017.

3. Organisation internationale du travail. En ligne: [www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_544140/lang-fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_544140/lang-fr/index.htm).



Capture d'écran de la télésérie *The Handmaid's Tale* (La servante écarlate).

# FEMMES SUSPENDUES, PENSÉE MUSELÉE

Martine Delvaux

**[NDLR: La chronique peut divulguer quelques éléments de l'intrigue de la série.]**

La deuxième saison de la télésérie *The Handmaid's Tale* (La servante écarlate) vient de commencer au moment d'écrire ces lignes. Le premier épisode s'ouvre sur une scène de punition. Les servantes vêtues de rouge se sont rebellées: elles ont refusé de lapider l'une des leurs et ont quitté l'arène, à la queue leu leu, traversant la banlieue cossue où elles habitent avec fierté. Mais voici les répercussions: sous

les aboiements de bergers allemands et après avoir fixé au visage de chacune des femmes une muselière de cuir qui l'empêche de parler, on les amène, gémissantes, terrorisées, dans un immense stade, sous des projecteurs aveuglants. Devant elles, érigées à la place d'un public imaginaire, une série de potences.

On met la corde au cou des servantes. Elles vont mourir, elles le savent, c'est maintenant que ça va se passer. Un homme en noir, au centre du terrain, donne le

signal. On entend le bruit d'une trappe qui s'ouvre sous leurs pieds. Mais c'est une attrape: elles ne tombent pas dans le vide. On ne les pend pas. Ce n'est qu'une leçon de Tante Lydia, colonel de cette armée de femmes dont la tâche est de procréer.

## UN TERRORISME MISOGYNE

Offred (Elizabeth Moss) est la servante dont on suit la vie. C'est celle qui essaie de résister, c'est-à-dire de survivre. Elle est là après que le monde tel qu'elle l'a connu soit passé

aux mains de terroristes radicaux qui ont fini par s'emparer du pays pour gouverner, portés par la folie d'une droite chrétienne sexiste, raciste et homophobe, totalitaire, meurtrière, perverse et cruelle. Ramener les mères au foyer, forcer les conjoints à autoriser la contraception, faire de l'État le parent ultime des enfants... comme le dit la femme du commandeur, cette femme stérile pour qui Offred doit porter un enfant: «*All that smart girl bullshit is finished, you understand?*» À la fin de l'épisode, Offred fuit dans un camion de boucher réfrigéré, assise au milieu de carcasses d'animaux suspendues qui sont autant d'images de ce qu'on fait aux femmes. De ce qui a été fait aux femmes marchant sur la rue Yonge à Toronto par le terroriste misogyne Alek Minassian, le 23 avril dernier. De ce qui est fait de mille et une manières tous les jours: les faire tomber. Les laisser tomber.

Descendre, monter, tomber, faire tomber, laisser tomber... Le matin du jour où a été diffusé ce premier épisode, on annonce l'ouverture au public du National Memorial for Peace and Justice à Montgomery, en Alabama. Dédié aux victimes de la suprématie blanche, la pièce maîtresse est constituée d'une série de 800 colonnes de métal suspendues portant le nom d'un comté ou d'une paroisse, et le nom de ceux et celles qui y ont été lynchés – 4400 noms jusqu'à maintenant. Les colonnes sont appelées à être envoyées au lieu même dont elles portent le nom, dans la mesure où les représentants de ce lieu montreront qu'un effort a été fait pour agir face au racisme et à l'injustice économique.

Lisant sur le National Memorial for Peace and Justice, je me demande si on a les moyens politiques de nos monuments et de nos commémorations. Peut-être qu'on mérite la politique qu'on a en ce moment dans la mesure où on est encore incapable de nommer un crime contre les femmes pour ce qu'il est: du terrorisme misogyne, du terrorisme ancré dans une profonde haine des femmes. Ainsi, je me demande: si on avait reconnu Polytechnique pour ce que c'était, en 1989, est-ce qu'on serait ailleurs aujourd'hui? Et si aujourd'hui, on reconnaît le geste d'Alek Minassian pour ce qu'il est, est-ce qu'on est en train de

mieux préparer demain? Qu'est-ce que ça donnerait? Est-ce qu'on tolérerait moins les propos méprisants, arrogants, violents, ceux des gens ordinaires tout comme ceux des gens qui sont autorisés et encouragés par des propriétaires de journaux qui préfèrent miser sur la bêtise humaine plutôt que sur l'intelligence et la sensibilité?

### L'ASSASSINAT DE LA PENSÉE

Il me semble qu'il n'y a qu'un pas entre la muselière attachée au visage d'une servante écarlate et le rétrécissement des articles comme une peau de chagrin. Entre la mise sous silence des femmes (et d'autres groupes discriminés) et la publication d'arguments maigres et mal ficelés. Entre le terrorisme haineux et la promotion d'une pensée manichéenne où il s'agit de trancher et de juger plutôt que de réfléchir.

Ce n'est pas pour rien qu'Offred, l'héroïne de la télésérie, se retrouve, dans le deuxième épisode de cette saison, dans les locaux abandonnés du *Boston Post*. Elle a réussi à fuir en suivant des indications mystérieuses qui l'amènent dans un camion, à la fin d'un examen gynécologique (on soupçonne que cette fuite ne sera que de courte durée). Le camion la transporte jusque dans un immeuble abandonné où on lui dit d'attendre – quelqu'un, un jour, on ne sait pas quand, viendra la chercher. Offred explore les lieux, et on les explore avec elle: les bureaux de travail désaffectés, abandonnés on dirait en pleine journée, les tables jonchées d'objets ordinaires comme arrêtés dans le temps. De pas en pas, on comprend avec elle que celles et ceux qui y travaillaient ont été fusillés. L'immense imprimerie située aux étages inférieurs, sous la salle de rédaction, a servi de lieu d'exécution. Au cours des deux mois qu'elle passe dans cet endroit, Offred élabore un monument aux mort-e-s. Elle récupère des photos accrochées aux partitions des postes de travail pour les fixer au mur ensanglanté, troué de balles, contre lequel les assassinats ont eu lieu. Et sous les photos, elle installe des objets-souvenirs, des chandelles qu'elle laisse allumées, des fleurs séchées. Elle effectue ce travail petit à petit, jour après jour, en hommage

aux disparu-e-s et pour elle-même, comme une manière de survivre. Parce qu'Offred est elle aussi tous ces gens qu'elle n'a pas connus. Jadis éditrice, ce journal est son lieu. Ce qu'elle pleure, c'est aussi l'assassinat des mots et de la pensée.

Quand on choisit ainsi les projecteurs qui aveuglent plutôt que les mots qui avancent prudemment dans l'obscurité; quand on choisit les aboiements, les potences et les camions-béliers présentés sous un design web alléchant; quand on préfère les phrases simples et les clichés, on laisse tomber la nuance. Et laisser tomber la nuance, actuellement comme depuis toujours, c'est être complice de la haine, de la violence et de la médiocrité. C'est sacrifier notre propre humanité.

À la fin du second épisode, Offred, assise au pied d'un mur avec un ordinateur sur ses genoux, regarde un épisode de la série *Friends* – celui où Monica et Rachel décrivent à Chandler où se trouvent les nombreuses zones érogènes féminines. *Friends*, mise en ligne et rendue disponible par Netflix, connaît une deuxième vie auprès des adolescent-e-s et des jeunes adultes d'aujourd'hui. Une deuxième vie dans laquelle la série, si elle continue à faire rire, suscite en même temps un regard critique: si y on repère, désormais, l'homophobie et le racisme qui passent en douce entre deux blagues, c'est qu'on est capable de voir le monde autrement. Je me dis qu'en opérant ainsi, en insérant ce bref extrait, les producteurs de *The Handmaid's Tale* s'adressent à nous. Ils nous invitent à lire le monde d'aujourd'hui à la lumière de Gilead, la cité dystopique. Ils nous invitent à reconnaître les crimes qui ont lieu aujourd'hui, maintenant, ceux qu'on ne saurait ignorer parce qu'ils font couler le sang (des femmes en particulier), mais ceux aussi qu'on ne voit pas si clairement parce qu'ils s'en prennent à ce qu'on ne voit pas tout le temps: la pensée. 



# FERMER LES RIDEAUX SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Anne-Sophie Letellier, École de sécurité numérique

Aujourd'hui, il est pratiquement impossible d'échapper au pistage des géants du numérique. Même une personne ne possédant pas de compte Facebook, Twitter, Google ou autre risque de se retrouver dans les bases de données de ces plateformes à travers les données récoltées sur les sites web visités ou les publications de ses connaissances. Outre la collecte de données opérée par ces entreprises, les médias sociaux sont une mine d'informations pour quiconque – un futur employeur, un *stalker* ou un adversaire politique – souhaite en savoir plus sur vous ou votre entourage. Heureusement, il existe plusieurs manières de tirer les rideaux sur les médias sociaux afin d'améliorer la protection de sa vie privée.

## LE CONSENTEMENT, C'EST LA BASE

L'importance du consentement est une dimension de nos habitudes qui tend à s'effacer à une époque où l'on nous invite à nous exprimer de manière exhaustive en ligne. En comprenant le consentement comme étant le pouvoir d'accepter ou non une situation en connaissance de cause, il est facile de voir comment le principe tend à être problématique sur les médias sociaux. De par la collecte de données et de métadonnées par les plateformes, le contrôle qu'un individu peut exercer sur son identité numérique est limité.

Le problème du consentement peut également relever d'actions en apparence anodine : publier une photo où toutes les personnes n'ont pas explicitement donné leur accord préalable, télécharger une application ou répondre à un quiz qui demande un accès à l'ensemble des contacts d'un individu, etc. Pour toutes ces situations, il est important de penser à la manière de changer la culture autour du consentement sur les médias sociaux.

L'objectif n'est pas de cesser de « *taguer* » des gens ni de publier des photos, mais plutôt de ne pas forcément tenir pour acquis qu'une personne accepte d'être identifiée en ligne ou qu'elle accepte que les informations accessibles sur son profil public soient remises à une compagnie afin que vous puissiez avoir accès à un quiz amusant. En cas doute, demandez-le à la personne... ou ne partagez pas l'information !

## DES PARAMÈTRES À RÉGLER

Si renforcer le principe du consentement est une base nécessaire pour une utilisation des médias sociaux plus respectueuse de la vie privée, un contrôle efficace des paramètres de confidentialité est une opération nécessaire pour fermer les rideaux d'une maison autrement entourée de fenêtres, donc offerte au regard de quiconque intéressé de voir ce qu'il se passe à l'intérieur.

Si les informations partagées régulièrement peuvent paraître inoffensives, il n'en reste pas moins que prises ensembles, hors contexte et enrichies de l'interprétation d'autrui, elles peuvent raconter une histoire qui n'est pas la vôtre. Par exemple, les groupes Facebook auxquels vous appartenez, les pages que vous

avez aimées autant que vos photos de soirées un peu trop arrosées peuvent rebuter un futur employeur ou donner des indications à un adversaire pour vous discréditer. Dans le même ordre d'idées, indiquer votre lieu de travail, la ville où vous habitez et identifier les membres de votre famille peuvent en dire beaucoup à une personne malintentionnée qui pourra ensuite utiliser vos contacts comme source de vulnérabilité, pour casser un de vos mots de passe par exemple.

Pour cette raison, resserrer ses paramètres de confidentialité est généralement un choix judicieux dans la mesure où cela permet d'assurer une meilleure intégrité contextuelle de l'information.

Dans le contexte où la majorité des services que nous utilisons récoltent et mettent en relation une panoplie de données sur nos activités numériques et celles des personnes avec qui nous interagissons et où il est particulièrement difficile de prévoir les effets à long terme, la sécurité numérique et la protection de la vie privée deviennent réellement l'affaire de tous et toutes. Protéger ses arrières n'est pas suffisant, il faut aussi développer une meilleure considération pour les autres individus qui se trouvent dans nos cercles. 

## SECTEURS QUI MÉRITENT UNE ATTENTION :

- **Les groupes :** si vous administrez des groupes, assurez-vous que les paramètres de confidentialité de ceux-ci protègent bien les membres.
- **Les listes d'amis :** le monde entier doit-il avoir accès à toute votre liste d'amis ? Considérez rendre cette information privée.
- **Applications et sites web :** quelles applications sont liées à vos comptes de médias sociaux ? Ces liaisons sont-elles nécessaires et quelles informations récoltent-elles sur vous et sur vos contacts ? Faites le ménage.
- **Confidentialité des publications :** en toute simplicité, décidez (ou révissez) quelle audience peut avoir accès aux informations que vous publiez.

# L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION ANISHNABE DANS LES LAURENTIDES

Georges Lafontaine, Conseil tribal anishnabe

Quand les premières populations euro-canadiennes sont arrivées dans les Laurentides, dans les années 1800, beaucoup d'Algonquin·e·s (Anishnabes) étaient présent·e·s dans la région et vivaient sur ces terres. Le territoire algonquin s'étend de Trois-Rivières jusqu'aux portes de la Baie-James.

C'est une nation qui a été morcelée et divisée au moyen d'une science ignoble. Dès l'arrivée des Européen·ne·s, les Autochtones ont été utilisé·e·s pour le commerce de la fourrure, car c'étaient eux et elles qui avaient la connaissance intime de la forêt, des bêtes qui y vivaient et des moyens de les attraper. Alors qu'avec la fourrure, ils et elles fournissaient l'essence même de l'économie du pays, les choses changèrent lorsque les arbres sont devenus la nouvelle ressource. La présence autochtone en forêt devenait dès lors un obstacle.

Malgré son caractère accueillant, cette nation a donc été repoussée de la région pour favoriser la colonisation et entamer l'industrialisation. Devant l'envahissement de leur territoire par les exploitants forestiers et l'arrivée des colonisateurs et colonisatrices, les différents groupes autochtones ont adressé des pétitions aux représentants de la couronne britannique afin que des terres leur soient réservées exclusivement, tel que le prévoyait la Proclamation royale de 1763. Si le gouvernement a donné suite à cette requête, la solution était bien loin des promesses qui leur avaient été faites. Au lieu de leur redonner leur territoire traditionnel comme le prévoyait la Proclamation royale, on a plutôt créé dans l'ouest du Québec deux réserves indiennes à peine plus grandes que le territoire d'un village pour accueillir tous les autochtones présent·e·s, quelle que soit leur nation ou leur territoire ancestral.

## DÉPORTATION ET COLONISATION

Ces deux réserves ont été créés en 1850: l'une dans le secteur des rivières Désert et

Gatineau (Maniwaki); l'autre dans le secteur du Témiscamingue, repoussant les algonquin·e·s des Laurentides et assurant la colonisation de leurs terres. Ce n'est certainement pas ce qu'avait en tête le chef algonquin Pakinawatik lorsqu'il conduisit son peuple du lac des Deux Montagnes jusqu'à cette réserve qui avait toujours été leur lieu traditionnel de chasse et de pêche. Leur forêt était encore là, mais ils et elles étaient maintenant enfermé·e·s derrière des barrières invisibles: un enclos pour êtres humains. Qui croirait aujourd'hui que jusque dans les années 1960, il leur fallait demander une permission écrite pour sortir de leur réserve? D'où la présence invisible des Autochtones dans la région, aujourd'hui. Le développement industriel et forestier a poussé les peuples autochtones à rechercher des territoires réservés, au sens de larges secteurs permettant la chasse, la pêche et les activités traditionnelles, mais à chaque endroit, ils se butaient à la présence des barons de la forêt à qui le gouvernement avait concédé leur forêt.

La Proclamation royale de 1763, qui est la base des revendications contemporaines, est un élément clé des droits des peuples autochtones. Il s'agit du premier document constitutionnel du pays et il engage l'État à mettre des terres de côté pour empêcher les non-autochtones de s'emparer de ces territoires. Malgré ces textes constitutionnels, on transgresse les promesses qui ont été faites aux Autochtones. C'est le cas de l'histoire du Canada jusqu'à aujourd'hui. Au Québec, jusqu'en 1974, jamais le gouvernement n'avait accepté de signer un

traité avec les nations autochtones, alors que les Cris de la Baie-James bloquaient le projet de Robert Bourassa d'harnacher les rivières de ce territoire pour y produire de l'électricité. Forcé par les tribunaux et coincé par le délai qu'il s'était donné pour réaliser son projet, le gouvernement Bourassa signe le premier et seul traité sur son territoire.

On se serait attendu à ce que le gouvernement accorde par la suite les mêmes privilèges aux autres groupes autochtones, mais on assista plutôt à une fermeture complète envers toute autre entente. Rien pour les Algonquin·e·s dont les territoires ont été inondés à plusieurs endroits et où les communautés ont été déplacées parfois à deux reprises pour permettre la construction de barrages. Pour le gouvernement, ce qui a été fait – même illégalement – a été fait et les Algonquin·e·s ne méritent rien.

En plus du déplacement, la division de la nation s'est également faite au moyen de l'éducation et de la langue. La Loi sur les Indiens, une loi encore plus raciste que l'Apartheid en Afrique du Sud, prévoyait l'éducation forcée des jeunes autochtones afin, disait-on ouvertement, de faire sortir l'Indien des Indiens. Des communautés ont ainsi été confiées à des congrégations religieuses francophones alors que les enfants d'autres communautés étaient confiés à des congrégations anglophones. La conséquence aujourd'hui est que des communautés sœurs, si elles n'ont pas su préserver la langue algonquienne, ne peuvent pas se parler. N'oublions pas que les danses et l'usage des langues ►

autochtones étaient interdits par la loi. Aujourd'hui, plusieurs communautés ont perdu leur langue et d'autres l'ont conservée, mais elles ne peuvent pas toutes se parler en raison de cette fracture linguistique.

### REVENDEICATIONS TERRITORIALES

Actuellement, il y a un mouvement pour la revendication d'un titre aborigène, c'est-à-dire un titre de propriété détenu collectivement par l'ensemble de la nation. Nous déployons beaucoup d'efforts afin de rebâtir cette nation que la Loi sur les Indiens et le gouvernement ont détruite, tentant d'éliminer les possibilités de réorganisation. La nation est donc en mode de prise en charge d'elle-même et de revendication de son territoire ancestral.

En 2014, la Cour suprême du Canada a reconnu le titre ancestral de la nation Tsilhqot'in, soit que les peuples autochtones avaient des droits sur le territoire. La consultation des récits de Samuel de Champlain révèle l'établissement d'une liste de nations présentes sur le territoire qui deviendra le Canada. La preuve de la présence Anishnabe sur le territoire des Laurentides est là. Toutefois, nos revendications ne visent pas à supprimer la présence allochtone. On ne souhaite aucunement mettre les maisons des non-autochtones sur des roulettes. On revendique les terres non occupées ainsi que la participation à la gestion des terres de la région. Les gens qui sont actuellement établis dans la région ne sont pas responsables des erreurs et des injustices commises par ceux et celles qui ont ouvert les terres à la colonisation. Nous souhaitons donc revendiquer ce territoire en harmonie avec la population présente. Nous voulons aussi que des symboles importants soient remis en place, comme le fait de renommer les cours d'eau de la région, qui avaient des noms autochtones depuis des millénaires avant l'arrivée des Européens et des Européennes. Les vieilles cartes des années 1800 sont porteuses de ces noms autochtones, mais les Euro-Canadiens ont cru bon de rebaptiser ces lieux. C'est quelque chose d'insultant ! Le fait de leur redonner leur nom original est quelque



La rivière Rouge dans les Laurentides. Photo: Rémi Leroux.

chose que la nation algonquine considère comme très important.

Parallèlement à nos revendications dans la région, des Métis revendiquent des droits sur notre territoire. Ceci déplaît à nos communautés. Actuellement, bon nombre de personnes revendiquent le statut d'Autochtone. Des associations sont créées dans l'espoir de pouvoir profiter de certains fonds ou privilèges disponibles pour les « *Indiens statués* » (ceux qui sont reconnus par le gouvernement fédéral et qui vivent sous le régime de la Loi sur les Indiens), notamment dans le domaine de la chasse, de la pêche ou pour certaine exemption de taxes. Il y a confusion dans la population en général, qui pense que ces

gens sont Autochtones en raison du nom que portent ces associations. Il est difficile de s'assurer que les gens comprennent la différence.

### LE DÉFI DE LA RÉCONCILIATION

Nous entreprenons actuellement une grande phase de « *réconciliation* », à laquelle les peuples autochtones et la nation algonquine sont parties prenantes. Nous voulons que les deux côtés (gouvernements et nations autochtones) fassent un pas en faveur de la réconciliation. Celle-ci doit se traduire par des décisions concrètes. Parmi toutes les communautés au Canada, Kitigan Zibi est une des belles communautés et des mieux organisées. Les chefs de



file ont misé sur l'éducation du peuple pour sortir de la pauvreté dans laquelle la loi les confinait. Kitcisakik, autrefois désignée sous le nom de communauté du Grand lac Victoria, une communauté algonquine anishnabe au Québec vit toujours, en 2018, sans eau courante ni électricité. On considère encore qu'elle squatte le territoire, alors qu'elle y vit depuis des temps immémoriaux. Au sein de la communauté anishnabe du Lac Simon, il existe de graves problèmes sociaux alors que la communauté est en pleine croissance. Quelque 69% de la population a moins de 30 ans. Les familles de la communauté donnent naissance à suffisamment d'enfants pour ouvrir une nouvelle classe chaque année. Or, les

jeunes sont confinés dans leur réserve où les emplois sont très peu nombreux. Leur situation est aggravée par le fait qu'il y a un grave problème de surpeuplement des unités de logement, problème dont le gouvernement fait fi. Il manque actuellement 300 logements et le gouvernement n'en donne que 4 ou 5 par année, alors que s'ajoute à cela l'accroissement exponentiel du taux de natalité.

Depuis 30 ans, ces communautés reçoivent des promesses de la part de l'État à l'effet qu'elles seraient déplacées et leur village reconstruit. Mais tout ceci est resté lettre morte. En Abitibi, les membres de la nation anishnabe font face au racisme latent. Les Cris sont les bienvenus

à Val-d'Or, car ils sont devenus riches grâce à la Convention de la Baie-James, mais pas les Anishnabes. Il faut donc rebâtir les relations selon ce grand principe qu'est la réconciliation, un projet qui s'échelonne sur 25 ou 30 ans, pour arriver à réparer la situation et à créer des conditions acceptables pour les Autochtones. Ce n'est pas normal que les peuples autochtones soient les plus pauvres et les moins en santé dans les Laurentides, comme malheureusement ailleurs au pays. 

## SERVICE AUX PERSONNES TOXICOMANES

# TROIS PERSONNES VOUÉES À LA RÉINSERTION SOCIALE

Gabriel Dagenais, M.Sc., porte-parole pour l'association Défense de L'Arc-en-ciel

La Maison Lyse-Beauchamp et le Café de la gare de Mont-Laurier viennent en aide aux personnes atteintes de problèmes de toxicomanie, d'itinérance et de santé mentale. Portraits croisés de la fondatrice et de deux intervenants dévoués qui ont vaillamment pris son relais et qui veillent à perpétuer son approche visant à abattre les murs qui entourent trop souvent la souffrance.

### LYSE BEAUCHAMP : BÂTISSEUSE D'ESPOIR

Dans les Hautes-Laurentides, à la fin des années 1980, aucun service intermédiaire n'est disponible pour soutenir les personnes aux prises avec des problèmes de

toxicomanie et leurs effets concomitants (itinérance et maladie mentale): c'est la rue ou l'hospitalisation, pas d'autres alternatives! À Mont-Laurier, Lyse Beauchamp a milité activement avec un groupe de bénévoles pour fonder une ligne d'urgence

sociale qui couvre la grande région de Mont-Laurier, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Celle-ci voit le jour, malgré la mort prématurée de Toxico-Alerte, sa pré-décesseure. Au fil du temps, elle a été remplacée par Info-santé, qui offre aujourd'hui



La Maison Lyse-Beauchamp. Photo: Gabriel Dagenais.

de nombreux services dans le cadre d'une approche décroissant les problématiques de toxicomanie, d'itinérance et de maladie mentale. Parmi ceux-ci figurent des ressources d'hébergement d'urgence ou de plus longue durée, un centre de désintoxication certifié, un restaurant gastronomique, une cuisine-traiteur ainsi qu'une *shop* d'ébénisterie.

Rapidement, la ligne d'urgence s'est avérée insuffisante pour répondre aux besoins des personnes en détresse. Ceci a notamment poussé Lyse Beauchamp à ouvrir un accueil de jour qui s'est vite transformé en centre d'hébergement. L'un des employés est un jeune intervenant en toxicomanie, Michel Bolduc. Aujourd'hui, presque 25 ans plus tard, il est directeur général de l'organisme qui emploie 26 personnes et en héberge jusqu'à une soixantaine quotidiennement.

### MICHEL BOLDUC ET LUC FLEURENT : MÊME COMBAT !

La démarche de Michel Bolduc est ancrée dans sa propre histoire: issu d'une famille qui, sans être pauvre, vivait son lot de problèmes, dont l'alcoolisme de son père. Son hyperactivité lui donne beaucoup de fil à retordre à l'école. Souvent dernier de classe, malgré sa grande soif de comprendre, il vit des échecs qui minent son estime de soi. «À un moment, j'ai compris que c'était une difficulté à apprendre, pas un problème d'intelligence.» C'est à ce moment que le travail d'introspection lui a permis de se voir autrement, de réaliser

## DES SERVICES QUI CHANGENT DES VIES

Au service du Café de la gare depuis plusieurs années, François Dubuc revient sur son parcours. Arrivé à Mont-Laurier, des sacs de vidanges en guise de bagages, il se refait une vie: un logement où dormir, un lieu où parler, échanger et travailler. «*Ce que la Maison Lyse-Beauchamp et le Café de la gare m'ont apporté ? Une nouvelle vie, un nouveau départ. Et la récupération de mon fils.*»



Deux des employés et Michel Bolduc. Photo : Gabriel Dagenais.

qu'il avait un véritable potentiel, de «*croire au changement possible*» et en cherchant à réussir *sa vie*, plutôt que de réussir *dans la vie*.

Chaque jour, Michel effectue la tournée des plateaux de travail et des sites d'hébergement et salue chaque employé-e ou bénéficiaire. Cette tournée sert à rencontrer «*tout son monde*», à régler les problèmes ponctuels et aussi à s'assurer que le personnel incarne bien les valeurs de la Maison Lyse-Beauchamp, ainsi nommée pour rendre hommage à sa fondatrice. Selon lui, «*pour faire une différence dans la vie des gens, pour entrer en contact, on doit les aimer, surtout les gens les plus démunis*».

Luc Fleurent quant à lui est tout dévoué au Café de la gare, restaurant de fine cuisine. Personnage haut en couleur, il rappelle que le resto, dédié à la réinsertion, est bien particulier. Non seulement il vise à sortir des personnes de la misère de la rue, mais il constitue aussi un lieu possible de réinsertion sociale. Pour assurer sa survie, le Café de la gare compte sur la générosité des clients. En effet, pas de facture au Café de la gare, chacun y va de son «*à votre bon cœur Messieurs, Dames!*»

### UN MODÈLE QUI DOIT « FAIRE DES PETITS »

Difficile de se tenir à flots surtout lorsqu'on doit faire face à la déplorable réforme de l'assurance-emploi et aux compressions que le gouvernement impose aux groupes communautaires. Avec les coupes à l'aide

sociale qui servait notamment à payer l'hébergement des bénéficiaires, la Maison Lyse-Beauchamp a bien failli fermer pour de bon: «*Fallait démontrer au CISSS qu'il y avait des besoins locaux entre Saint-Jérôme et Val-d'Or! On était rendus au point de rupture*», s'exclame Michel Bolduc.

La Maison Lyse-Beauchamp a toujours eu de la misère avec le financement parce que ses représentant·e·s refusent d'intervenir en silo sur la dépendance, l'itinérance et les problèmes de santé mentale. L'organisme a toujours travaillé sans cloison et cela fait aujourd'hui partie intégrante des revendications de Michel Bolduc, qui souhaite «*que le modèle fasse des petits ailleurs au Québec*».

Dans son action, l'organisme prend soin de ne pas se substituer aux partenaires de la région ou de reprendre les tâches du réseau public. «*On agit quand personne ne le fait. On ne veut laisser tomber personne dans une craque, mais après, on travaille pour refermer la craque pour les suivants.*»

Travailler dans le domaine de la toxicomanie dans une des MRC les plus pauvres au Québec (au 93<sup>e</sup> rang sur 104) et de loin la plus vaste des Laurentides, c'est marcher sur un fil à la limite du jeu politique. «*Faut que ça aide des gens dans le besoin. On part du besoin, on trouve l'idée, et ensuite, on fait tomber les barrières une à une.*» C'est ainsi que Michel Bolduc perpétue la démarche, la volonté et la mémoire de Lyse Beauchamp. 



32

DOSSIER

# BOUGER DES MONTAGNES LES LAURENTIDES ENGAGÉES !

Coordonné par Doris Farget, Gérald McKenzie et Léa Fontaine

Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la région des Laurentides a été conçue comme une « région ressource », « à vocation récréative ». Ses montagnes et ses forêts ont été façonnées par l'industrie du plein air et par la coupe de bois. Cette « vocation » a des répercussions concrètes dans plusieurs domaines : l'économie, le social, l'environnement et la politique.

Défaire certaines représentations associées à la région des Laurentides demeure cependant nécessaire afin de mettre en lumière son histoire millénaire, quelques aspects du processus de colonisation qui lui sont propres, ses répercussions ainsi que l'engagement des groupes de citoyennes et de citoyens contre des inégalités socioéconomiques nourries par le sous-financement des services publics et le désengagement de l'État – deux phénomènes qui ont des effets concrets et quotidiens. Ce sont là les ambitions de ce dossier.

Celui-ci contient un portrait de la région, rappelle l'histoire ancestrale de la région, y présente le régime juridique sous lequel la colonisation de la région a eu lieu, ses répercussions sur l'accès aux terres agricoles et les inégalités entre agriculteurs et grands propriétaires terriens. Certains acteurs et actrices y mettent de l'avant des combats pour la préservation du territoire, pour l'environnement, mais aussi pour le maintien des services publics. D'autres mettent en valeur l'investissement des Laurentidiens par-delà leur région et à travers des relations que celles-ci et ceux-ci tissent avec d'autres régions du monde. Enfin, la question de la désintégration des services publics y est abordée, de même que celle de la protection des femmes et de leur autonomie.

À leur manière, toutes et tous déconstruisent le mythe d'une « région décor », réduite à une « vocation récréative », mais vide sur le plan des idées et des rapports de force. Ce dossier n'a cependant pas pour ambition d'en dresser un portrait exhaustif et plusieurs enjeux contemporains n'y sont pas abordés. Il vise plutôt à amorcer le dialogue entre *À bâbord!* et la région, au travers de certaines expériences souvent communes.

Dans le cadre de deux articles hors dossier, la parole a aussi été donnée à des auteur·e·s laurentidien·ne·s. La chronique *Mémoire des luttes* a été confiée à Georges Lafontaine, qui explique l'effacement de la nation algonquine au sein de la région. Quant à la chronique *Figures marquantes*, elle rend hommage à Lyne Beauchamp, dont la mission est maintenant assurée par Michel Bolduc, appuyé de Luc Fleurent; un texte rédigé par Gabriel Dagenais.

Des lançements avec deux panels animés par les auteur·e·s auront lieu, l'un à Val-David et l'autre à Nominungue (infos à venir le site de la revue : [www.ababord.org](http://www.ababord.org)). Bien sûr vous êtes invité·e·s à chacun d'entre eux. Au plaisir d'échanger avec vous! 

La rivière Rouge dans les Laurentides. Photo: Rémi Leroux.



Saint-Adolphe-d'Howard. Photo : Georges Jardon.

# LES LAURENTIDES : ENTRE EXPLOSION ET IMPLOSION

**Marcel Gosselin, militant social et co-coordonnateur de Québec solidaire Laurentides\***

Les Laurentides connaissent depuis quelques années une forte croissance démographique et un dynamisme économique qui font l'envie de bien des régions du Québec. En revanche, ces atouts produisent des effets pervers sur le plan social et environnemental.

La croissance démographique des Laurentides, l'une des plus marquées au Québec, crée d'abord une forte pression sur l'accès aux services publics et aux ressources communautaires déjà fragilisés par un sous-financement chronique auquel se sont ajoutées les mesures d'austérité des dernières années. Par exemple, en 2015, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides a vu son budget amputé de 23 millions de dollars, ce qui a entraîné

une réduction des services, en particulier en santé mentale. Selon l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, « on enregistre près d'un an d'attente pour la prise en charge par un intervenant des services généraux ou à domicile à Sainte-Thérèse. À Saint-Jérôme, les gens peuvent attendre trois mois pour une consultation le jour et huit mois s'ils ne peuvent se présenter que de soir<sup>1</sup> ».



Le personnel de la santé est à bout de souffle et la population se sent de plus en plus forcée de recourir au privé. Le même genre de constat pourrait être fait en éducation ou dans l'administration publique de même que dans les organismes communautaires. C'est pourquoi les organisations syndicales et communautaires de la région réclament depuis plusieurs années un réinvestissement significatif dans les services publics et les ressources communautaires.

Cette explosion démographique crée aussi une pression presque insoutenable sur les réseaux de transport avec tous les effets délétères que cela implique. Que ce soit en direction de Montréal ou à l'échelle interrégionale et municipale, on déplore un manque flagrant d'offre à coût raisonnable en transport collectif et adapté de même qu'en transport actif. L'auto individuelle demeure reine et maîtresse avec ses conséquences sur le réchauffement climatique et est utilisée plus particulièrement par les personnes à faible revenu. À ce chapitre et à beaucoup d'autres, l'abolition par le gouvernement Couillard des conférences régionales des élu-e-s comme lieu de concertation et de planification régionale s'avère une erreur monumentale qu'il faudra corriger au plus tôt, en y améliorant la participation citoyenne.

### **PÔLES DE DÉVELOPPEMENT NÉGLIGÉS**

Les Laurentides jouissent d'une croissance économique réelle avec un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne québécoise et un revenu disponible par personne un peu plus élevé, quoiqu'inégal entre hommes et femmes et selon les MRC (municipalités régionales de comté). L'industrie s'y est largement diversifiée au cours des dernières années, bien qu'à ce chapitre elle ait connu en 2016 le plus fort recul des régions du Québec<sup>2</sup>. La région peut compter sur des institutions d'enseignement public réputées – une université (campus de l'UQO à Saint-Jérôme), deux cégeps (celui de Saint-Jérôme avec ses trois campus et le Collège Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse) et plusieurs centres de formation professionnelle – ainsi que sur un entrepreneuriat privé, coopératif et d'économie sociale qui est dynamique.

Ses principaux pôles de développement sont le tourisme de villégiature, l'industrie forestière dans les Hautes-Laurentides et le transport électrique avancé à Saint-Jérôme. S'y ajoutent l'aéronautique, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. La plupart de ces pôles mériteraient toutefois un appui plus soutenu du gouvernement, surtout quand on voit l'aide qui a été apportée à l'avionneur Bombardier. Par exemple, l'industrie du bois d'œuvre, toujours ►

menacée par l'humeur du voisin étatsunien, devrait avoir un meilleur accès à des marchés locaux comme celui de la construction dans le secteur non résidentiel. Et l'expertise en transport électrique avancé, initiée en partie à Saint-Jérôme il y a déjà vingt ans, a tardé à recevoir l'attention des gouvernements.

Pour sa part, l'agriculture à échelle humaine et tournée vers la production biologique, susceptible de générer une consommation locale et de contribuer à la sécurité alimentaire, manque cruellement de moyens pour résister à la production de type industriel et à la spéculation sur le prix des terres. Enfin, s'il y a un autre pôle de développement particulièrement négligé dans la région, et pourtant porteur d'avenir, c'est celui de l'économie sociale: des centaines de coopératives et d'organismes sans but lucratif emploient plus de 2000 personnes dans des secteurs aussi variés que le service aux personnes, les loisirs, le sport et le tourisme, les arts et la culture, l'environnement, les ressources naturelles, le commerce du détail et l'habitation.

### UNE PROSPÉRITÉ QUI CACHE DES INÉGALITÉS

Malgré ses succès, l'économie régionale repose beaucoup trop sur des emplois saisonniers et à temps partiel ainsi que sur des salaires insuffisants pour se nourrir et se loger convenablement, particulièrement chez les familles monoparentales. Selon le recensement de 2016, le pourcentage de ménages locataires consacrant plus que la norme de 30% de leur revenu pour se loger est supérieur dans les Laurentides à ce qu'il est à l'échelle du Québec (36,8% comparé à 33,7%). La situation est particulièrement lamentable à Saint-Jérôme, où ce pourcentage s'élève à 42,5%<sup>3</sup>. Par ailleurs, les Laurentides sont au deuxième rang de toutes les régions administratives du Québec quant au nombre de visites dans les nombreuses banques alimentaires. Selon Moisson Laurentides, 10,2% des ménages qui y ont eu recours en 2016 avaient pourtant des revenus d'emplois, mais insuffisants – un phénomène qui tend à s'accroître. Ce n'est donc pas pour rien que les mouvements syndical et communautaire revendiquent une hausse du salaire minimum à 15\$ de l'heure et plus de logements abordables et salubres.

Enfin, pour que se poursuive cette croissance, on devra se préoccuper davantage de la formation de la main-d'œuvre jeune et adulte. La proportion de la population active n'ayant aucun diplôme secondaire est au-dessus de la moyenne québécoise (35,6% contre 31,1% pour l'ensemble de la province<sup>4</sup>). Même s'il est en baisse, le taux de décrochage scolaire était de 18% à la Commission scolaire Rivière-du-Nord comme à la Commission scolaire des Laurentides en 2013-2014, comparativement au 14,1% pour l'ensemble du Québec. Si on ajoute à ce portrait un vieillissement de la population plus marqué qu'ailleurs, particulièrement dans les Hautes-Laurentides, on anticipe pour les prochaines années un manque important de main-d'œuvre qualifiée.

### SUR LE FRONT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CULTURE

La croissance démographique et économique des Laurentides, toujours dans le contexte du modèle néolibéral adopté par nos derniers gouvernements, encourage l'étalement urbain. Dans les

Basses-Laurentides, l'autoroute 15 prend l'allure d'un boulevard Taschereau et l'on empiète de plus en plus sur les terres agricoles sur lesquelles pèse aussi la menace des oléoducs. Soulignons à ce propos la lutte constante de la Coalition Vigilance oléoducs et d'Action Environnement Basses-Laurentides contre le projet Énergie Est de TransCanada (heureusement abandonné) et contre les oléoducs d'Enbridge (la ligne 9) et de Trans-Nord qui traversent le territoire.

Plus au nord, avec l'expansion récréotouristique, la menace pèse sur la santé des lacs et des rivières, dont dépendent la pérennité et la qualité de l'eau. Le Conseil régional de l'environnement, le Conseil des bassins versants des Mille-Îles et l'Association des bassins versants Rivière-du-Nord mériteraient une aide accrue pour remplir leurs missions, dont celle d'arriver à un plan de gestion intégrée de l'eau dans les Laurentides. La menace pèse aussi sur de nombreuses aires naturelles reconnues pour leur faune et leur flore ou pour la beauté de leur paysage. Les luttes citoyennes menées à Saint-Adolphe-d'Howard contre la ligne aérienne d'Hydro-Québec, dans la région de Sainte-Lucie pour la défense du mont Kaaikop et à Grenville-sur-la-Rouge contre un projet minier témoignent de l'attachement des Laurentidiennes et Laurentidiens à leur territoire.

Finalement, le secteur culturel continue d'être un parent pauvre de cette croissance régionale en dépit de l'arrivée de nombreuses salles de spectacle, dont le nouveau et magnifique Théâtre Gilles-Vigneault à Saint-Jérôme. En effet, de 2010 à 2015, les dépenses de l'administration publique ont carrément diminué dans des domaines comme les métiers d'art (- 64,4%), les arts médiatiques (- 51,0%), la danse (- 36,9%), les bibliothèques (- 3,8%), sans parler du Musée d'art contemporain des Laurentides<sup>5</sup>. Outre ce financement inadéquat, ce qui manque le plus ce sont des lieux de création collective et de diffusion comme l'Atelier de l'Île ou les Jardins du Précambrien (qui viennent malheureusement de fermer) à Val-David. S'imposent aussi un soutien réel aux artistes ainsi qu'un plus grand accès à des activités culturelles de qualité aux élèves du primaire et du secondaire. La culture n'est pas un produit de consommation: elle est de l'ordre de l'air qu'on respire; elle témoigne de l'état de santé de nos communautés. 

\* Ce texte a été rédigé à partir du projet de plateforme économique de la région réalisé par un collectif de QS Laurentides.

1. Communiqué de presse de l'APTS, « Compressions dans les Laurentides: il faut dire la vérité à la population », 27 juin 2016.
2. *Portrait économique des régions du Québec*, édition 2017. p. 38.
3. Statistique Canada, site Web, profil du recensement, recensement de 2016.
4. Institut de la statistique du Québec, *Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Laurentides et ensemble du Québec*, 2012-2016.
5. Institut de la statistique du Québec, *Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité, Laurentides et ensemble du Québec*, 2010-2011 à 2014-2015.



Pointe de projectile en *chert* Onondaga qui pourrait dater de 2000 à 3000 ans A.A. (Avant Aujourd'hui). Photo : Gardiens du Patrimoine Archéologique des Hautes-Laurentides.

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

# 6 000 ANS D'OCCUPATION LAURENTIENNE !

**Sylvie Constantin, présidente et cofondatrice des Gardiens du patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides**

Longtemps, on a cru que les Laurentides avaient été peuplées à partir de l'arrivée des premiers colons, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Des recherches archéologiques éclairent ce passé en faisant plutôt remonter la présence humaine à plus de 6 000 ans.

En 1986, la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle confiait à l'entreprise Ethnoscop le mandat de réaliser une étude du potentiel archéologique de la partie non municipalisée de son territoire. Ce mandat découlait d'une entente entre la MRC et le ministère des Affaires culturelles du Québec. Cette étude devait fournir aux administrateurs·trices de l'époque un outil de gestion de la ressource archéologique en effectuant un survol des données

déjà colligées au cours des années antérieures, mais surtout en proposant un découpage du territoire en termes de probabilités de présence de sites d'occupation humaine ancienne.

Cette étude de potentiel sera suivie d'inventaires, puis de fouilles qui établissent avec certitude que l'occupation humaine remonte à 6000 ans. Des objets de toutes sortes émergent du sol ou sont tout simplement recueillis à même les rives de rivières et ►

de lacs tels le Mitchinamicus, la Rouge, le Maison de Pierre, l'Adonis, le Nasigon ou le Notawassi. Ces artefacts expriment la culture matérielle de ces peuples et fournissent la preuve d'une grande ingéniosité et d'adaptation à leur milieu environnemental. On y trouve des gouges, des bifaces, des pointes de projectile taillées dans de la matière lithique issue du territoire, mais aussi de provenance exotique comme ce *chert* [NDLR: pierre sédimentaire riche en silice] onondaga, qui aura voyagé du Sud ontarien et de l'État de New York actuel jusqu'aux Hautes-Laurentides. Et que dire de ces lames en cuivre natif qui ont fait l'objet d'échanges entre les communautés du Grand Lac Supérieur et ces nomades laurentiens? Des tessons de poterie, des poinçons en os, des racloirs, des grattoirs en quartzite du Mistassini sont autant d'éléments qui situent ces occupations sur un continuum temporel qui va de l'archaïque jusqu'à la période des contacts européens. En effet, des perles de verre, des silex de fusil et des haches de traite d'origine française ou anglaise apparaissent également dans ce bagage matériel. C'est lors de fouilles plus récentes, en périphérie du Petit et du Grand Lac Nominique que l'on a pu aussi mettre au jour de tels vestiges qui témoignent de leur présence (voir photos).

### L'ARRIVÉE DES EUROPÉEN-NE-S

On peut facilement imaginer tout ce réseau commercial qui prédominait déjà dans le paysage des Laurentides à cette époque. À grands coups de pagaies, les rivières qui marquent notre territoire sont empruntées par ces peuples toujours en quête de nouveaux espaces de chasse, de pêche et de cueillette. Les Laurentides deviennent vite, à la période du contact avec les Européens, c'est-à-dire au début du 17<sup>e</sup> siècle, une florissante région où foisonne la ressource par excellence et tant recherchée par les Français: la fourrure, en particulier celle du castor.

Ces explorations permettent aux Français «coureurs des bois» et voyageurs de faire des rencontres et des alliances avec, entre autres, les Weskarinis (parfois orthographié Oueskarinis). Appartenant à la grande famille linguistique des Algonquiens, ce sont eux que l'on retrouve sur l'Outaouais, la Diable, la Rouge, la Lièvre et la Gatineau ainsi que sur l'ensemble de leurs bassins versants respectifs. Champlain lui-même les croisa lors de son passage sur l'Outaouais en 1613 et les nommera «peuple de la Petite Nation».

Ainsi, sur plusieurs générations en Hautes-Laurentides, défile la descendance de ces mariages interculturels entre Autochtones et Canadiens français. Même après la Conquête et jusqu'à l'arrivée des premiers colons, à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de Canadiens adoptent leur mode de vie et s'imprègnent de cette «culture-nature».

Toutefois, les Laurentides demeurent un terrain de jeu hostile pour les nouveaux colons. Les terres ne sont pas propices à l'agriculture, mais plutôt à l'industrie forestière qui impose de plus en plus son monopole d'exploitation. Les entreprises délogeront subtilement et progressivement les différentes nations algonquines, dont les Anishinabes et les Atikamekw, qui occupent ces terres ancestrales. On assiste en effet à leur «effacement» à mesure

que progressent les coupes à blanc. Ces petites communautés s'installent tant bien que mal aux abords des rives des lacs et rivières. Mais dès que les «entrepreneurs du bois» s'approprient ces terres ou que le mouvement de colonisation vers le nord progresse, elles se déplacent à nouveau, toujours plus à l'ouest, vers l'Abitibi-Témiscamingue, et également vers le centre du Québec, en Haute-Mauricie.

### « SORTIR L'INDIEN DU BOIS... POUR MIEUX SORTIR LE BOIS ! »

On raconte qu'à Nominique, au début du 20<sup>e</sup> siècle, à la Pointe-Manitou, une famille a été chassée pour permettre l'installation d'une résidence d'été pour les jésuites. Nos fouilles archéologiques, menées en 2017, confirment d'ailleurs une présence amérindienne qui remonte à plus de 400 ans.

En 1876, le gouvernement rassemble en une seule loi l'Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette province et l'Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages dans la loi sur les Indiens. Cette loi donne entre autres au surintendant général tous les pouvoirs d'intervenir auprès des Indiens. On peut d'ores et déjà noter une faille majeure dans le système juridique qui est alors adopté, et qui est encore aujourd'hui remis en question: pourquoi donner tant de pouvoir à un seul homme?

De plus, la loi remplace les structures traditionnelles de gouvernance par l'élection de conseils de bande dont l'administration est laissée à la discrétion du ministère et de ses agents, c'est-à-dire les place sous la tutelle du fédéral. Le surintendant général, qu'on surnommait aussi l'«agent des bandes» ou «agent de soutien aux Sauvages», détient le pouvoir de statuer sur le territoire qui sera octroyé aux Amérindiens; celui aussi de déterminer où et sur quelle superficie on leur attribuera ces terres qu'on appelle «réserves» en vertu de l'Acte de 1851 délimitant certaines étendues de terres pour l'usage des tribus de Sauvages dans le Bas-Canada. En vertu de ce pouvoir, de nombreuses populations, autrefois nomades dans les Laurentides, seront dorénavant obligées de se transformer en sédentaires. L'ensemble de leur mode de vie ancestral devait être remodelé, mis à l'écart et repensé dans une relocalisation où les références environnementales n'étaient plus tout à fait les mêmes. De plus, ces territoires restreints de chasse et de pêche les amènent à vivre dans des conditions de survie encore plus difficiles qu'auparavant.

On sait aussi que ce surintendant avait le droit de décider qui correspondait à la définition recouverte par le «statut d'Indien» et qui ne s'y conformait pas. Les femmes autochtones par exemple qui mariaient un colon perdaient systématiquement les privilèges qu'elles avaient en habitant dans les réserves; il en allait de même pour les enfants nés de cette union. Ce genre de décision conduisait à la pure assimilation et à une acculturation totale, les dépossédant de leur identité et de leur origine. Cette loi fut jugée à plusieurs reprises discriminatoire tant par les institutions internationales que par les tribunaux canadiens (notamment les jugements de 2007 en Colombie-Britannique et de 2015 par la Cour supérieure du Québec). Ces isolements, ces séparations imposés

provoquent fréquemment des fragilités d'ordre psychologique et une vulnérabilité liée à cette rupture des liens entre ces femmes et leur communautés respectives.

### LAURENTIDES MÉTISSÉES

Plusieurs de ces femmes et hommes autochtones, écartés de leurs réserves, engendreront une lignée métisse et « contribueront » à peupler les Laurentides. Les noms de Brisebois, Martin, Blais, Ménard, Bernard, Bruneau, Brun, Sainte-Marie, Chénier, Chichipe, et bien d'autres, sont la résultante de ces mariages « christianisés » : des familles bien installées dans notre municipalité régionale de comté actuelle.

Les conséquences désastreuses sur leur autonomie, leurs droits et libertés, leur qualité de vie, leur estime de soi font aujourd'hui encore l'objet de dénonciations et de revendications devant les tribunaux. Il en va de même pour certaines causes qui touchent les Métis.

Aujourd'hui, selon l'actuel découpage électoral, dans la région administrative de la MRC d'Antoine-Labelle, la seule réserve reconnue en terre laurentienne est Doncaster. Elle recouvre des terres attribuées à la communauté mohawk, consacrées pour l'instant exclusivement à la chasse et la pêche. Tioweroton, située

à Sainte-Lucie-des-Laurentides, a été créée en 1853, en lien avec l'Acte de 1851. De plus, des associations métisses ont vu le jour à Rivière-Rouge, secteur Sainte-Véronique, à L'Ascension et à La Minerve.

### HISTOIRE ET PRÉHISTOIRE À RÉCRIRE

La préhistoire et l'histoire autochtones des Laurentides restent encore à être racontées. Il s'agit d'un maillon d'une chaîne peu documentée, pour le moment, sur plusieurs aspects, dont les interrelations entre ses différents occupants, échelonnées sur un long ruban temporel qui remonte à 6000 ans avant nous. Mais déjà, certains résultats des fouilles entreprises nous permettent de constater l'importance de leur occupation et de leur contribution à l'ouverture et au développement de ces territoires. La poursuite des recherches archéologiques nous permettra sûrement de mieux comprendre et surtout de mieux apprécier tout ce bagage dont nous héritons tant sur le plan culturel, sociopolitique qu'économique. 

Tesson de poterie, datant du siècle avant le contact européen, entre les années 1400 et 1550. Trouvé à Nomingue à l'été 2017. Photo : Gardiens du patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides.



# LES NOUVEAUX SEIGNEURS DU TERRITOIRE

Véronique Bouchard, B. Sc. Agronomie, M. Sc. Environnement

La colonisation des terres agricoles au Québec s'est faite majoritairement sous le régime féodal. La terre était concédée à un seigneur, soit une personne importante de la colonie, qui concédait à son tour des portions de terre à des censitaires (qu'on appelait ici habitants) qui devaient payer des rentes ou des redevances au seigneur.

Improductif économiquement, ce système fut aboli progressivement et les habitants, devenus agriculteurs, ont pu se libérer de cette relation de dépendance les liant aux seigneurs. C'est dans ce mouvement que s'est enclenché la colonisation des Laurentides suivant le système de cantons hérité du régime britannique. Cependant, dans cette région reconnue pour la beauté de ses paysages, les terres agricoles sont aujourd'hui de plus en plus convoitées et appartiennent de moins en moins aux agriculteurs et agricultrices. L'appropriation de terres agricoles par des non-agriculteurs crée une spéculation foncière amenant une perte d'adéquation entre la valeur monétaire et le potentiel agricole des terres.

Depuis la colonisation des Laurentides sous l'influence du curé Labelle, le monde agricole s'est transformé avec l'arrivée du capitalisme, puis de la mondialisation. Passant d'une vocation

d'abord vivrière, l'agriculture a acquis un rôle d'activité économique afin de nourrir la population québécoise de plus en plus urbaine et industrialisée. Puis, dans les dernières décennies, elle a perdu de son importance économique au profit de pays possédant une main-d'œuvre corvéable et peu coûteuse ainsi que des normes environnementales permissives, voire inexistantes, leur conférant un avantage comparatif pour produire à moindre coût les aliments que nous produisions autrefois et que nous importons désormais. Si le système de gestion de l'offre a permis de maintenir une souveraineté alimentaire dans certaines productions (lait, œuf, poulet, etc.), les droits de produire se sont concentrés dans les mains d'un nombre toujours plus restreint de fermes en croissance, limitant l'accès à ces productions pour la relève ou la diversification des autres fermes existantes.

Photo: Rémi Leroux.



## LE RETOUR DES SEIGNEURS

Les gagnants de cette nouvelle économie mondialisée sont manifestement les nouveaux seigneurs de la zone agricole. Leur richesse leur permet d'acquérir la terre agricole pour la beauté d'un paysage ou pour ajouter à leur portefeuille de placements. Dans le contexte de globalisation et de financiarisation de l'économie, la terre agricole apparaît comme une valeur refuge. Puisqu'il s'agit d'une ressource qui est inévitablement appelée à se raréfier par l'accroissement de la population, les changements climatiques et le manque d'eau, nos terres agricoles seront alors davantage convoitées. On entend d'ailleurs de plus en plus parler d'achat de terres agricoles par des investisseurs étrangers ou par des sociétés d'investissement. S'il faut s'en inquiéter, on devrait également se préoccuper de l'accaparement par des petits investisseurs fortunés qui participent déjà très activement à la pression spéculative dans certaines régions comme les Laurentides.

Autrefois, on pouvait emprunter pour acheter une terre et opérer une entreprise agricole qui générerait suffisamment de profits pour rembourser l'hypothèque. Avec l'augmentation de la valeur des terres, certaines formes d'agriculture plus extensives (souvent plus écologiques) deviennent des modèles d'affaires qui ne permettent plus d'acheter une terre agricole. Par conséquent, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il faut exercer un métier non agricole (donc plus payant) pour se payer une terre. Ainsi, la relève est plus que jamais forcée de louer la terre.

Aujourd'hui comme hier, le statut de locataire constitue souvent une entrave au développement économique, mais également à une agriculture plus écologique. Qui irait planter des haies brise-vent ou des bandes riveraines enrichies sur une terre en location? L'investissement dans la terre tend à rester minimal dans une situation de location, ce qui nuit au développement d'une agriculture dynamique et écologique sur notre territoire.

Cette transformation graduelle dans le mode de tenure des terres agricoles passe totalement sous le radar de la vigilance citoyenne. Dans les milieux de droite, il n'est pas étonnant que personne ne s'offusque du fait de la concentration toujours plus grande de la terre entre les mains de riches propriétaires terriens (sociétés d'investissements ou petits seigneurs locaux) et que les agriculteurs soient de plus en plus contraints à un statut de locataire. L'écart entre les riches et les pauvres, tout comme les relations de pouvoir qu'il engendre, n'est pas perçu comme problématique.

Il est cependant étonnant d'entendre des discours campés à gauche qui prônent des idées libertariennes d'occupation du territoire. On revendique l'assouplissement de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) pour permettre l'agriculture à temps partiel, l'agriculture dite «autosuffisante», la division de la terre en petites parcelles, etc. Bref, on revendique plus de libertés individuelles au détriment de l'intérêt collectif, sans vision pour l'avenir de notre territoire agricole. Ce discours néglige le fait que les assouplissements qu'il revendique ne serviront pas qu'à de valeureux projets écologiques, mais permettront aussi à davantage de petits seigneurs de posséder la terre agricole.

Il est important de rester vigilants et de déconstruire ces discours véhiculés dans certains milieux dits de gauche.

## LA LOI PROTÈGE

S'il est vrai que la LPTAA complique l'accès à la terre et la construction pour certains projets qui apparaissent bénéfiques à la collectivité, il faut reconnaître que cette même loi empêche aussi plusieurs autres projets qui auraient un effet déstructurant sur le territoire agricole. Il apparaît donc dangereux de jeter le bébé avec l'eau du bain et de prendre des raccourcis menant à une perte de souveraineté de l'agriculture en zone agricole. Combien de pays ont dû faire des révolutions sanglantes pour mener des réformes agraires visant à retirer la terre agricole aux grands seigneurs et grosses sociétés pour la redonner à ses agriculteurs et agricultrices?

Cela dit, la Loi de protection du territoire agricole adoptée à la fin des années 1970 a certes besoin d'une révision pour s'adapter aux nouvelles réalités (spéculation, accaparement, mondialisation, etc.). Cependant, au lieu de prôner des assouplissements à la loi, la gauche québécoise devrait plutôt favoriser un renforcement de celle-ci pour limiter les dérives qui dépossèdent les agriculteurs des terres agricoles. Parmi les modifications possibles, on pourrait imposer une valeur maximale pour une résidence sur une terre agricole (pour que l'achat d'une ferme puisse être rentabilisé avec des activités agricoles), interdire l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement, limiter la possession de terres agricoles à une superficie maximale par propriétaire (incluant certains agriculteurs qui participent à l'accaparement des terres), surveiller les transactions en zone agricole, créer des fiducies ou d'autres mécanismes visant à extraire la terre agricole de la spéculation foncière, notamment pour permettre des projets agricoles à vocation sociale, rendre la culture obligatoire sur les terres agricoles, donner à la Commission de protection du territoire agricole un véritable pouvoir de sanction, etc.

Si nos lois et nos systèmes de subvention à l'agriculture favorisent un type d'agriculture que nous jugeons néfaste pour notre environnement, il faut adapter ces outils collectifs, mais il faut aussi être prêts collectivement à assumer les coûts liés aux modes de production que nous souhaitons. Il faut faire attention de ne pas exiger des agriculteurs et agricultrices d'ici des pratiques plus écologiques ou éthiques, tout en achetant sans se questionner des produits importés à bas prix et issus de pratiques encore plus dommageables.

La terre agricole devrait être perçue comme une richesse collective au même titre que l'eau, l'air ou la forêt. Par conséquent, on devrait s'inquiéter des changements de propriété foncière qui s'opèrent graduellement, conférant toujours plus de pouvoirs aux individus mieux nantis et aux grandes corporations au détriment de ceux qui cultivent la terre pour nous nourrir. 



Photo: Sophie Castonguay.

## UNE EXPÉRIMENTATION ARTISTIQUE

# UN AN AVEC SES DÉCHETS

Sophie Castonguay

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire valoir l'importance de l'art comme moteur de transformation sociale. Trop souvent, l'art est perçu comme une activité marginale qui regroupe un ensemble de disciplines dont l'offre culturelle se déploie tel un menu que l'on consulte au restaurant.

Cette manière de fréquenter l'art s'insère parfaitement dans une conception de la culture non pas collective mais bien individuelle, où chacun peut parfaire sa culture générale par une construction personnelle à partir de ses connaissances. C'est dans la splendeur de la professionnalisation de soi – le comble de la division du travail – que le rôle de l'artiste a été réduit à celui d'un énergumène excentrique, lequel est autorisé à déployer sa subjectivité dans l'espace public, à condition de se conformer aux politiques culturelles.

Force est de constater qu'il y a un écart entre l'engagement de l'artiste dans un processus de création et la perception du rôle de l'artiste par le grand public. Ici, le choix des mots « public » et « grand public » dévoile une manière d'appréhender le réel et l'art en leur donnant une tournure néolibérale décontractée. Il en va de même lorsque l'on privilégie les mots « consommateur » et « client » au détriment de « citoyen » et « peuple ». L'écart dont il est question ici est d'ailleurs intimement lié à la culture du marché, le marché étant ce lieu où s'évalue et se fixe le prix moyen du désir.

La financiarisation du monde qui se développe sous le couvert des démocraties marchandes n'a de cesse de nous faire croire que nous consentons à une vision du monde plaçant aux premières loges les notions de croissance et de rentabilité. Mais le hic, c'est que le marché, qui fixe le prix moyen du désir, a le défaut de rarement solliciter un désir profond chez le «consommateur». Comme le dit le sociologue Alain Badiou, «il faudra se désencombrer de beaucoup d'images» pour accéder à un désir qui ne serait pas du semblant. Il faudra apprendre à «désimager», nous dit-il, et c'est là qu'entre en scène le rôle fondateur de l'artiste qui consiste à créer des œuvres qui ne comblent aucun de nos désirs asservis et qui ainsi brusquent l'idéologie dominante.

Si on se penche un tant soit peu sur la question, de toute évidence l'art ne s'est jamais réduit à créer de beaux objets et de belles images pour agrémenter la vie, de même qu'il ne sert pas d'emblée à divertir ou à toucher. Même le non-spécialiste a l'intuition qu'il y a dans l'art quelque chose de plus qu'un simple jugement de goût. L'œuvre est avant tout la trace d'un processus dialogique. Comme le mentionne Nicolas Bourriaud dans *Formes de vie* (Éditions Denoël, 2003): «l'art moderne se donne pour but de constituer un espace à l'intérieur duquel l'individu [peut] enfin déployer la totalité de son expérience et inverser le processus déclenché par la production industrielle [...]. L'art moderne, c'est sa vertu première, refuse de considérer comme séparés le produit fini et l'existence à mener.»

En ce sens, s'engager dans la création artistique est avant tout un processus qui défie «l'emploi du temps» néolibéral. À l'heure où l'augmentation du nombre d'épisodes d'action ou d'expérience par unité de temps provoque un sentiment d'urgence et une intensification du rythme de vie, le comportement artistique vise principalement à enclencher un processus de décélération radicale. Ce besoin de décélérer est partagé par bon nombre de ceux qui se sentent impuissants face au désastre annoncé de l'extinction de masse en cours. Dans ce contexte, l'art se révèle être une tentative modeste et courageuse de transformer notre relation au monde.

### PERFORMER UN AN AVEC NOS DÉCHETS

Dans le cadre du projet artistique *Déchets*, ma famille et moi avons décidé de garder nos déchets pendant un an. Cette performance artistique de longue durée s'est déroulée dans la municipalité de Val-Morin et a reçu l'appui de la MRC des Laurentides, des municipalités de Val-Morin et Val-David ainsi que de l'organisme culturel pour l'art et l'environnement Les flâneurs erratiques.

Pour réaliser cette performance, nous avons composté nos déchets organiques, gardé au sein de notre demeure l'ensemble de notre recyclage et accumulé tous les rebuts. Nous avons soigneusement lavé et entreposé nos matières résiduelles dans les recoins de notre maison afin d'éprouver la matérialité de notre propre consommation. Beaucoup de temps a été consacré à trier et à observer les déchets. Nous les avons agencés selon leurs couleurs et leurs formes. Nous les avons dessinés, filmés et photographiés. Nos enfants se sont approprié cette nouvelle ressource qu'ils ont intégrée à leurs jeux. Cela a donné lieu à la construction de grandes tours, de trains interminables et de sculptures inusitées. Tout ce

plastique encombrant s'est retrouvé, après sept mois de rétention, sur un grand mur, à l'intérieur de sacs Ziploc de grands formats. Plusieurs vidéos d'art ont été réalisées dans lesquels nous donnons à voir cette relation que nous développons avec nos déchets. On les retrouve sur [www.dechet.ca](http://www.dechet.ca), une plate-forme web créée afin de partager notre processus de création.

Voici le protocole que nous avons rédigé au tout début: «Par la présente, nous nous engageons à garder au sein de notre demeure nos déchets pendant un an et à les transformer en œuvres d'art. Nous faisons le serment de ne rien jeter. Nous pensons qu'éprouver la matérialité de notre consommation nous fera du bien. Il ne s'agit pas tant pour nous de faire un examen de conscience que d'être avec ce trop-plein qui de façon efficace, mais douteuse est habituellement géré par d'autres que nous. Déjà, après un mois, nous posons notre regard différemment sur la montagne de plastique qui trône désormais au cœur de notre maison et nous organisons notre temps autour de la gestion de cette montagne avec laquelle nous avons une nouvelle relation.»

Après quelques mois de rétention, de gestion et d'observation, nous avons eu la chance grâce à Turbine, un centre de création artistique et pédagogique, d'accueillir des artistes en résidence. Georges Audet et Marie-Claude Gendron sont venus nous prêter main-forte afin de créer des œuvres d'art à partir de nos matières résiduelles. Au moment de leur arrivée, dans la maison voisine à la nôtre que nous avons temporairement transformée en atelier, les artistes étaient emballés à l'idée d'amorcer une nouvelle étape du travail avec nous. Assez rapidement, ils ont souhaité que l'ensemble des déchets soit transporté à la résidence. C'est à ce moment que notre petite cellule familiale, constituée de mon conjoint, de mes deux enfants de 10 et 12 ans et de moi-même, a constaté avoir développé un attachement aux déchets que nous avions amassés depuis plusieurs mois. Alors que nous décrochions les sacs Ziploc du mur, Marie-Claude Gendron m'a demandé si ce décrochage était libérateur et j'ai alors réalisé que je ressentais plutôt une forme de dépossession. Tout allait trop vite. Nous avons alors négocié une trêve de 24 heures afin de réaliser un rituel lors duquel nous allions déverser l'ensemble du contenu des 250 sacs dans notre salon. Cela a donné lieu à la vidéo d'art *Vider* disponible sur la plate-forme web dans laquelle on peut aussi voir mon fils de 10 ans plonger dans la montagne de plastique. À vrai dire, avant de s'élancer, il venait tout juste de me dire: «Maman, je veux qu'on les garde, nos déchets.» C'est à ce moment que j'ai réalisé que nous avions tous développé une relation de proximité avec ces contenants et ces emballages même si nous savions qu'ils représentaient l'apogée de la surenchère nécessaire au maintien de notre mode de vie.

Au-delà de ce que le projet donne à voir, l'épreuve vécue à l'intérieur de notre demeure a eu une incidence sur la perception que nous avons des objets qui nous entourent. Il nous apparaît désormais plus évident que le cycle de vie des objets affecte la manière dont nous entrons en relation les uns avec les autres. 

## MONT KAAIKOP

# PRÉSERVER UN ESPACE SAUVAGE

Claude Samson, secrétaire-trésorier de la Coalition pour la préservation du mont Kaaikop

Une lutte s'organise afin de défendre l'intégrité de l'environnement naturel du mont Kaaikop. Deuxième plus haut sommet de la MRC des Laurentides après le mont Tremblant, ce combat souhaite aussi protéger un corridor faunique menant au territoire traditionnel de chasse et de pêche mohawk de Tioweroton.

Le mont Kaaikop est situé à environ 115 km au nord de Montréal, à Sainte-Lucie-des-Laurentides. C'est un des rares sites à l'état quasi sauvage à proximité de Montréal. Son altitude de 838 mètres en fait un écosystème fragile. La forêt pousse très lentement sur une mince couche de sol, d'au plus 25 centimètres d'épaisseur. On retrouve des sections de vieilles forêts, certaines à haute valeur de conservation, ainsi qu'un réseau hydrique complexe comprenant notamment des lacs naturels isolés, situés en altitude et abritant des truites indigènes. Des espèces fauniques menacées sont présentes, dont la Grive de Bicknell. On y retrouve également un pierrier, une formation géologique très ancienne.

C'est un site important de la grande région de Montréal pour la randonnée pédestre et les points de vue qu'il offre sur les paysages. Plus de 4000 personnes s'y rendent annuellement. L'Interval, une base de plein air à vocation non lucrative dédiée aux familles moins nanties, est ouvert depuis près de 75 ans et il est situé au pied du mont Kaaikop. L'intérêt particulier de ce site réside dans le fait qu'il est situé au sein d'une nature qui n'a connu que très peu d'interventions humaines. C'est aussi un maillon crucial du corridor faunique s'étendant du Mont-Tremblant jusqu'à la réserve mohawk de Tioweroton, réserve d'une superficie de 100 km<sup>2</sup>, située aussi à Sainte-Lucie-des-Laurentides.

### NAISSANCE D'UNE COALITION ÉLARGIE

Plusieurs coupes forestières ont eu lieu, dans le passé, aux alentours du mont Kaaikop, coupes parfois désolantes pour les écosystèmes. La montagne est présentement menacée par un nouveau plan de coupes forestières qui affecte directement le sommet et les flancs de la montagne et altérerait irrémédiablement son caractère naturel.

En réaction à ce projet, à l'été 2013, une coalition s'est formée et a réuni des citoyen-ne-s engagé-e-s. La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop s'est ensuite unie à la base de plein air L'Interval, à des associations de protection de l'environnement, à la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides et à la communauté mohawk. Elle a reçu beaucoup d'appuis de municipalités environnantes, d'organismes locaux de protection de l'environnement, de la Fondation David Suzuki, de la SNAP Québec, de Greenpeace et des autres communautés mohawks. Plus de 8000 personnes ont signé une pétition qui soutient ses objectifs.

La coalition n'est pas contre les coupes forestières. Elle est toutefois d'avis que toute coupe forestière devrait être appuyée par des études sérieuses et acceptée par une population informée et par les groupes autochtones touchés. De telles coupes devraient se faire dans le respect de la capacité de soutien des écosystèmes, en assurant la préservation de la biodiversité. Et ce n'était pas le cas pour le mont Kaaikop!

### ÉCOSYSTÈMES UNIQUES ET EN DANGER

La coalition a fait réaliser à ses frais des relevés de caractérisation du mont Kaaikop par une entreprise indépendante et reconvenue dans ce domaine. Elle s'est ainsi substituée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) qui n'a pas effectué les études indispensables à un tel site à préserver.

L'expertise démontre la justesse des prétentions de la coalition, à savoir que le mont Kaaikop possède des «*écosystèmes forestiers exceptionnels et/ou en stades initiaux*». Ces forêts sont de plus en plus rares au Québec et elles doivent être protégées. Elles sont d'importants foyers de captation de gaz carboniques et sont des maillons très importants pour le foisonnement de la biodiversité.

Sur le plan économique, compte tenu des caractéristiques du mont Kaaikop – versants fragiles, milieux humides, plantes envahissantes, forêts mûres et surannées, etc. –, cette étude souligne le danger lié à la destruction d'un tel site et soulève des questions sur la rentabilité des coupes envisagées.

### DES VICTOIRES

La mobilisation pour la préservation du mont Kaaikop a permis de nombreux gains telle la sensibilisation de la population locale, des élus municipaux et de finissant-e-s du programme de génie forestier de l'Université Laval aux enjeux environnementaux et sociaux de la foresterie, mais aussi à la planification de l'utilisation de nos ressources forestières. Rapprocher la population locale et la communauté mohawk et sensibiliser le milieu politique à l'importance de consulter les Premières Nations lorsque des projets les affectent comptent aussi parmi les avancées prometteuses.

L'une des réussites plus marquantes concerne l'arrêt du projet de coupes forestières par l'obtention d'une injonction interlocutoire rendue en 2014 par la Cour supérieure du Québec. La juge Roy y soulignait la qualité de notre preuve, notamment notre mémoire. C'est la première fois au Canada que des non-Autochtones



Photo : Claude Samson.

obtiennent ce résultat. Notre projet encourage, en outre, la prise de conscience en matière de gestion forestière au Québec. Nous démontrons également qu'en se regroupant et en se mobilisant, il est possible de faire évoluer positivement l'application des lois et règlements. Cela peut influencer d'autres communautés aux prises avec de tels dossiers<sup>1</sup>.

### POUR SUIVRE LA LUTTE

La coalition mise sur une vision à long terme, axée sur la protection et la possession de territoires interconnectés, foisonnant de biodiversité. Nous vivons incontestablement une période de changements climatiques qui n'iront qu'en s'accroissant. Il faut donc repenser les modèles actuels de développement, basés principalement sur les gains monétaires à court terme.

Forcer les décideurs-euses à augmenter les surfaces d'aires protégées est un des objectifs de la coalition. Dans la région des Laurentides, seuls 9% des 22517 km<sup>2</sup> de sa superficie sont protégés, alors que l'objectif provincial est aussi peu élevé que 12%. Du rattrapage est à faire et le mont Kaaikop est une belle occasion qui se présente sur les terres publiques! La coalition vise l'obtention d'un statut d'aire protégée de catégorie III qui est l'avenue légale qui permettrait à la fois de garantir la protection permanente du site tout en y maintenant l'accès pour des activités récréatives non intrusives et respectueuses de la nature du mont. Cette catégorie de protection permet de préserver des éléments naturels et culturels particuliers, d'importance exceptionnelle ou unique, méritant d'être protégés du fait de leur rareté, de leur représentativité, de leur qualité esthétique ou de leur importance culturelle. Le mont Kaaikop rencontre tous ces critères, avec un milieu naturel presque intact, des écosystèmes exceptionnels, de très vieilles forêts poussant en altitude, sur des pentes raides et dont le réseau des eaux souterraines et de surface ne provient pas de cours d'eau,

mais bien de cinq lacs de tête qui recueillent les précipitations pour les acheminer ultimement dans le fleuve Saint-Laurent.

La coalition participe également au démarrage d'un projet collectif de développement d'activités durables pour le mont Kaaikop. Une réflexion du milieu est en cours en vue de mettre en valeur son site naturel en implantant, par l'entremise d'une organisation sans but lucratif, des activités durables respectant les écosystèmes. Cela dynamiserait et mobiliserait la population locale autour d'un projet collectif générateur de fierté et créateur de retombées économiques. Il faut impérativement avoir une vision à long terme pour ce type de développement durable, en gardant en tête que le point de départ de celle-ci est d'abord la protection.

Face à des écosystèmes singuliers de hautes valeurs de conservation et de développement durable, la population doit se poser les questions suivantes: voulons-nous des emplois et de la richesse à très court terme? Ou voulons-nous plutôt axer notre développement dans le respect de la capacité et du maintien des écosystèmes en nous préoccupant impérativement des générations qui nous suivront? Dans un tel cas, ce sont des retombées économiques régionales à long terme qui en découleront ainsi qu'un fort sentiment de fierté collective.

Le mont Kaaikop n'est pas encore sauvé, car l'arrêt des coupes forestières obtenu en 2014 n'est que temporaire. Cependant, la coalition poursuit avec détermination ses actions en vue d'obtenir une protection permanente de ce site singulier. Appel à la solidarité! 

---

1. Le projet de la Coalition a remporté le concours Opération charme de la Fondation David Suzuki et a reçu, dans le cadre de la tournée Bleu Terre, la visite de monsieur Suzuki en octobre 2014. Voir [www.latourneebleuterre.ca](http://www.latourneebleuterre.ca).

## LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

# LABORATOIRES D'UN NOUVEAU POUVOIR

Benoit Larocque et Farah Wikarski, agent-e-s de liaison au Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Depuis 15 ans, à l'instar des autres régions du Québec, les Laurentides vivent une désintégration des services publics. Dans ce contexte, le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), interlocuteur désigné des organismes communautaires en santé et services sociaux, défend ardemment un rattrapage du financement des organismes et œuvre à la solidarité régionale.

Le changement du rôle de l'État, induit par la montée de la pensée néolibérale, s'observe au quotidien dans les organismes communautaires des Laurentides. Pour le ROCL, qui représente 145 organismes communautaires de la région, principalement en santé et services sociaux et dont le financement de la mission provient du ministère de la Santé et des Services sociaux, les transformations qui surviennent dans le réseau de la santé depuis bientôt 15 ans sont profondément révoltantes.

Au début des années 2000, les Laurentides comptaient 32 établissements en santé et services sociaux et autant de conseils d'administration. En 2004, Philippe Couillard, alors ministre de la Santé dans le gouvernement Charest, a proposé une réforme prévoyant la fusion de suffisamment d'instances pour faire passer le nombre de conseils d'administration de 32 à 13. Lieux de participation démocratique, ces conseils d'administration permettaient l'élection de personnes de tous horizons qui étaient connectées à la réalité des diverses populations de la région. Ce système, bien que perfectible, avait pour avantage de favoriser l'enracinement des décisions à l'échelle du territoire, de coller aux réalités locales et de soutenir un modèle de représentation qui valorise la démocratie. Plus récemment, l'actuel ministre Gaétan Barrette a réussi à fusionner à nouveau les 13 conseils d'administration restants en un seul. Extrêmement centralisatrice, la réforme Barrette a éliminé du même coup tout processus électoral, octroyant au ministre le pouvoir entier de nommer l'ensemble des membres composant les CA des nouvelles mégastructures régionales.

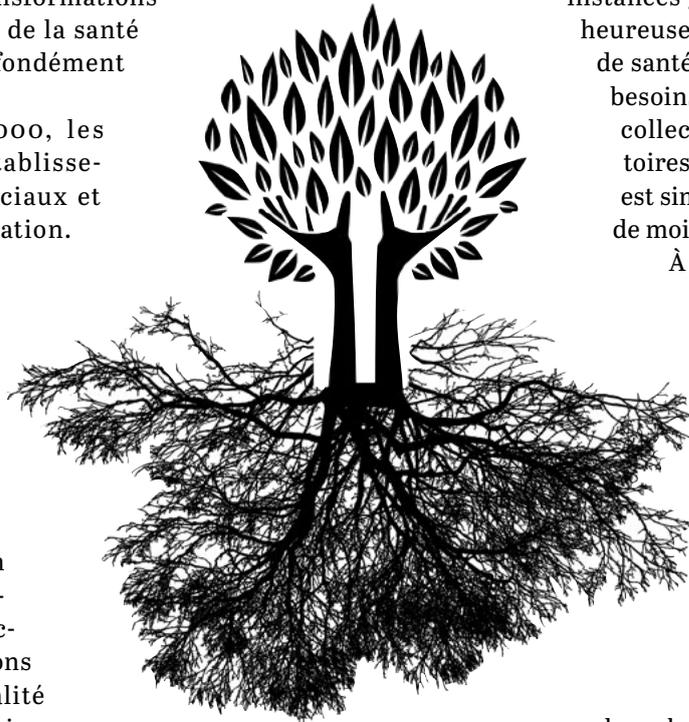
Ce nouveau contexte force inévitablement le ROCL et les organismes communautaires à prendre position dans cette entreprenante dislocation du caractère démocratique du système.

### LE DÉVERSOIR D'UN SYSTÈME ASPHYXIÉ

Cette désintégration du caractère démocratique des instances gouvernementales en région n'est malheureusement pas circonscrite au seul système de santé. Pensons aux coupes en éducation, aux besoins en logements sociaux ou en transport collectif, à la perte de services sur les territoires éloignés des grands centres. L'équation est simple: moins de démocratie est synonyme de moins de services.

À titre d'exemple, évoquons Mont-Laurier, agglomération la plus importante du territoire Antoine-Labelle, où il n'y a plus de radiologiste, où les cliniques d'Alzheimer, de diabète et de vaccination-voyage sont fermées et où il n'y a plus de service pour soutenir les enfants qui ont des difficultés de langage. Les personnes qui requièrent ces services doivent obligatoirement se déplacer, et parfois faire des centaines de kilomètres pour obtenir des réponses à leurs besoins. Ces déplacements demandent évidemment du temps et de l'argent. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), ce sont 4,2 milliards qui ont été coupés dans les services publics du Québec depuis l'accession au pouvoir du gouvernement de Philippe Couillard. Or, quand la population n'a plus accès aux services dans le réseau, elle se tourne invariablement vers le communautaire, créant un afflux important de demandes pour lesquelles les organismes, déjà sous-financés, ne sont pas nécessairement outillés pour répondre.

C'est ainsi que certains organismes en santé mentale de la région ont vu leur nombre de participant-e-s doubler depuis



à peine deux ans. Les équipes de travail doivent alors opérer des choix déchirants pour maintenir une certaine santé organisationnelle et pour relever les défis quotidiens dans un contexte où un rattrapage de 17,5 M\$ est requis pour les organismes financés à la mission en santé et services sociaux.

### S'ENRACINER, DURABLEMENT

Ces coups de vent néolibéraux ébranlent le ROCL et ses membres. Nous ressentons intensément le besoin de nous ancrer dans nos valeurs humanistes pour résister au déracinement. Nous tentons de décoloniser nos cerveaux de certaines croyances sur l'état supposé dramatique de nos finances publiques. Des journées de réflexion, des communiqués et points de presse, des formations, des rencontres et des actions de mobilisation permettent de mieux saisir certains enjeux et de créer un sentiment d'appartenance à un mouvement alternatif, de structurer un contre-discours et des propositions. Voici un exemple d'action récente: dans des lettres adressées au Bureau du protecteur du citoyen et au Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services, plusieurs organismes membres du ROCL ont mis en lumière l'ampleur des pertes et des ruptures de services pour la population des Laurentides.

Lors de ces rencontres, nous tentons de retrouver le sens premier de notre existence en tant qu'organismes communautaires: être là pour répondre aux besoins des personnes directement concernées par nos missions, et non pour combler les besoins d'un système qui explose de toute part.

### DES OASIS DANS LE DÉSERT

«*There is no such thing as society*» disait Margaret Thatcher à la tête du Royaume-Uni dans les années 1980. Cette pensée résume bien l'état d'esprit de la droite néolibérale au pouvoir un peu partout en Occident actuellement. Le gouvernement Couillard, qui ne ménage aucun effort pour privatiser des services publics se positionne clairement dans le même axe que Thatcher. Or, l'expérience vécue dans les organismes communautaires tend à démontrer que ce postulat individualiste élude quelque chose de fondamental: les personnes qui y gravitent cherchent à se connecter à une dimension sociale et incontournable de leur vie. Dans un tel environnement hostile, les organismes communautaires qui fonctionnent à échelle humaine sont autant de lieux pour étancher sa soif d'appartenance et pour exister, tout simplement.

Les organismes des Laurentides résistent de leur mieux à la désertification entraînée par les politiques actuelles en offrant des espaces de vie qui permettent aux gens de sortir de l'isolement, de développer un sentiment d'appartenance à une collectivité et de prendre sa place quelque part.

### AGIR COMME SENTINELLE SOCIALE

L'expression vient d'Henri Lamoureux, socioéthicien, qui a beaucoup réfléchi à l'action communautaire. L'image de la sentinelle exprime le rôle particulier des organismes communautaires dans la société. Depuis nos organismes ancrés dans les réalités locales, il nous est possible d'observer de près les besoins et les réalités



Photo: ROCL.

des gens qui les fréquentent. De cette position, qui permet de constater avec acuité les conditions de vie des personnes, vient la responsabilité de communiquer ce que nous voyons, voire d'alerter l'opinion publique et les divers paliers de gouvernements pour faire en sorte que des lois et règlements favorisant une plus grande justice sociale soient adoptés. C'est dans cet esprit que le ROCL a documenté les impacts des coupes récentes sur les personnes qui fréquentent les organismes et agit au mieux pour alerter la population et les décideurs-euses de la région sur les méfaits de la réforme Barrette dans les dernières années.

En pratique, les conséquences de cette réforme prennent la forme d'interruptions de suivis médicaux, d'accroissement des exigences pour accéder aux services de santé et services sociaux, l'arrêt de la prise en charge de nouveaux malades dans les services psychosociaux des CLSC, la réduction du personnel dans ces derniers, l'allongement des délais d'attente, notamment pour les évaluations pédopsychiatriques, le remplacement de l'accueil psychosocial en personne par la ligne téléphonique 811. Tous ces exemples mettent en relief la fragilisation de l'accès à des services publics gratuits et de qualité pour toute la population.

Devant cet État qui coupe et détruit les acquis sociaux, il faut se nourrir de nouvelles voies, construire de nouveaux chemins des possibles. Collectivement, continuons d'explorer toutes les facettes de notre pouvoir d'agir.

# FÉMINISTES TANT QU'IL LE FAUDRA

Vicky Langlais, Réseau des femmes des Laurentides

L'histoire des femmes est jalonnée de luttes pour s'approprier le contrôle de leur corps et de leur pensée, pour avoir la liberté de s'exprimer et pour jouir de droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines de la vie. Dans notre région, c'est le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) qui, depuis trente ans, rassemble et porte la voix des groupes de femmes.

Le rôle du RFL est de faire connaître les réalités spécifiques des femmes et de s'assurer qu'elles soient mieux connues, reconnues et prises en compte sur les plans locaux et régionaux. Le défi est grand, puisque la condition féminine est rarement une

priorité des décideurs-euses. Au fil des ans, les travailleuses et les membres ont développé diverses expertises et réalisé de nombreux projets porteurs qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des Laurentidiennes. Ceux-ci s'insèrent à l'intérieur de quatre grands enjeux jugés prioritaires.

## L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

En tant que prérequis à l'égalité, ce premier enjeu est intimement lié à la liberté de choix dans tous les aspects de la vie. Or, dans les Laurentides comme ailleurs, le revenu moyen d'emploi des travailleuses est moins élevé que celui des travailleurs et les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, ce qui entraîne des problèmes importants en matière de qualité et de sécurité d'emploi, de rémunération et d'avantages sociaux. Les mesures d'austérité gouvernementales ont quant à elles amené des compressions importantes dans des milieux déjà sous-financés et majoritairement occupés par des femmes, tels que la santé, l'éducation ainsi que le communautaire.

Il faut savoir également que la région compte huit municipalités régionales de comté et territoires équivalents qui présentent des caractéristiques distinctes sur le plan environnemental, social et économique. Certains territoires sont plus prospères, alors que d'autres sont touchés par des problématiques importantes de pauvreté, des lacunes en matière de transport collectif qui rendent

difficile l'accès aux ressources et au milieu du travail, ainsi qu'un taux de violence et de criminalité plus élevé. Les femmes ne sont pas étrangères à ces réalités.

C'est pourquoi le RFL a organisé, dans le cadre de son

congrès régional *Empreintes de femmes* en 2015, des ateliers portant notamment sur les impacts du décrochage scolaire chez les filles, sur l'importance des choix éducationnels et professionnels et sur les enjeux de conciliation travail, famille et vie personnelle. Il a également produit un magazine web s'adressant aux jeunes de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année du primaire visant à déconstruire les stéréotypes sexuels et à encourager les filles à ouvrir grand leurs horizons quant à leur avenir professionnel. Le congrès a aussi pris part à des initiatives visant l'intégration et le maintien en emploi des femmes dans les métiers traditionnellement masculins qui offrent habituellement des conditions plus généreuses.



Lors du congrès *Empreintes de femmes*, plus d'une centaine de femmes ont apposé leur empreinte sur une œuvre magnifique créée par l'artiste peintre muraliste, Sophie Stella Boivin, en guise d'appui aux revendications de la Marche mondiale des femmes 2015. Un symbole fort d'un vaste mouvement d'affirmation de femmes solidaires dans les Laurentides. L'œuvre *Empreintes de femmes* est exposée au Palais de justice de Saint-Jérôme.

## LA PARITÉ DANS LA GOUVERNANCE

Au cours des vingt dernières années, le RFL a développé une expertise pointue en ce qui concerne la relation qu'ont les femmes avec le pouvoir, tant dans la sphère privée que publique. À travers des activités de formations, conférences, mentorat, réseautage, mise en valeur de femmes inspirantes, promotion de la parité et autres, le RFL a outillé des centaines de femmes et contribué à réduire les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à l'exercice du pouvoir au sein des instances. Ainsi, depuis les élections de 2017, 52,6% des conseils municipaux de la région sont paritaires, 21 des 76 municipalités sont dirigées par des mairesses et

179 conseillères municipales occupent les 428 postes disponibles.

Mais le financement de ces activités, provenant d'un programme provincial, n'est pas récurrent et ne permet pas la constance des actions. C'est ainsi que le RFL et la région se sont retrouvés sans financement pour soutenir les candidates pendant la campagne municipale de 2017. Une situation tout à fait déplorable.

## VIOLENCES

Ce troisième enjeu revêt plusieurs visages: agressions ou exploitations sexuelles, violence conjugale, crimes contre la personne, cyberintimidation, harcèlement, violence psychologique, contrôle financier, etc. Peu importe la forme qu'il prend, il est une manifestation extrême des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Tristement, on remarque que les violences envers les femmes demeurent une problématique répandue, à tous les âges et dans tous les milieux socioéconomiques. Les Laurentides ne font pas exception.

Les groupes membres du RFL sont des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, des centres de femmes, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et des comités de la condition féminine dans les syndicats et organisations mixtes. Chacun d'eux a développé des expertises spécifiques sur les différentes formes de violences faites aux femmes. Parmi leurs initiatives, notons la réalisation récente de deux documentaires à portée régionale, voire nationale, par la Maison d'Ariane: *Nouveau départ*, présentant les témoignages de cinq femmes qui ont vécu de la violence conjugale, et *En quête de protection*, qui porte un regard sur les impacts des interventions sociojudiciaires sur la relation mère-enfants en contexte de violence conjugale au Québec.

## SANTÉ

Puisque les femmes utilisent les services non seulement pour elles-mêmes, mais aussi très souvent pour leurs enfants ou pour leurs proches, les difficultés d'accès aux soins médicaux de première ligne pèsent lourdement sur les femmes à l'égard du temps d'attente, des responsabilités alourdies et de l'épuisement. Or, les Laurentides souffrent d'un important déficit de ressources dans l'ensemble du réseau de santé, évalué en 2012 à 57,2 M\$ par la défunte Agence de la santé et des services sociaux. Non seulement la région se classe-t-elle au 4<sup>e</sup> rang en termes de population parmi les 17 régions administratives du Québec, elle connaît en plus une croissance démographique impressionnante. Selon l'Institut de la statistique du Québec, celle-ci devrait augmenter de 5,9% entre 2016 et 2021, une croissance bien au-dessus de la moyenne



Photo: Jeanne Menjoulet (CC BY 2.0).

québécoise (+3,8%). La distribution des enveloppes budgétaires ne semble toutefois pas tenir compte de cette réalité.

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Québec annonçait un financement supplémentaire de 45,7M\$ pour améliorer les services de première ligne ainsi que les services spécialisés du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides. À quelques mois des élections provinciales, la stratégie des grandes promesses est connue. Reste à voir comment elle sera appliquée en fonction du résultat électoral.

## RASSEMBLER LES FORCES

L'année 2015 a marqué la fin des ententes régionales sur l'égalité entre les femmes et les hommes, mises en place par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2007. Celles-ci ont permis le déploiement de projets grâce à des investissements de près de 900 000\$. Depuis, le développement de partenariats est à reconstruire pour remettre l'égalité à l'avant-plan et les fonds manquent cruellement. À titre d'exemple, le RFL avait mobilisé près de 150 acteurs clés autour du congrès *Empreintes de femmes*. Celui-ci, finaliste au Prix égalité 2011 décerné par le SCF, a par la suite été relégué aux oubliettes faute de ressources financières pour poursuivre les actions. Une triste réalité qui n'est malheureusement pas unique.

Trois ans plus tard, une nouvelle subvention permet au RFL de redonner vie au projet intitulé cette fois *Le prochain pas*. Les actions seront donc intensifiées pour amener la région à poser des gestes concrets pour lutter contre les violences envers les femmes et leur permettre d'acquérir leur autonomie économique. 

## L'ÉCOLE DE VILLAGE

# AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS RURALES DYNAMIQUES

Gabriel Dagenais, M.Sc., porte-parole pour l'association Défense de L'Arc-en-ciel

Au Québec, l'Église a décliné depuis la Révolution tranquille. De nos jours, à Huberdeau comme partout sur le territoire rural, c'est l'école de village qui a repris le rôle d'institution rassemblant la communauté. Les citoyen-ne-s d'Huberdeau et des villages voisins ont dû défendre jusqu'en Cour supérieure l'intégrité des services dispensés dans leur école, leur droit à l'éducation de proximité et leur droit d'être consultés lorsque des modifications de services sont envisagées.

Depuis bientôt 5 ans, l'École l'Arc-en-ciel à Huberdeau, près de Mont-Tremblant, est victime de son succès: le nombre d'élèves a plus que doublé en 10 ans, passant d'un creux historique de 54 élèves au milieu des années 2000 à un pic de 119 en 2015-2016. Comble du ridicule, face au constat de la surpopulation dans le secteur, on a plutôt agrandi l'école du village voisin, 14 km plus loin... «*Le bâtiment était le plus facile à agrandir*», nous a-t-on répondu! Réponse et attitude administratives sans égard pour les communautés d'attache des enfants, elles ont été combattues depuis par les parents, grands-parents et citoyen-ne-s engagé-e-s du village.

Ceux-ci et celles-ci se battent pour maintenir l'intégralité des services offerts à l'École l'Arc-en-ciel. En 2014-2015, la Commission scolaire des Laurentides (CSL) proposait de relocaliser 54 enfants d'Huberdeau dans l'école nouvellement agrandie du village voisin, par le redécoupage des «*aires de desserte*», soit le territoire associé à chaque établissement. Ce projet, fortement contesté, a été abandonné à la suite du processus de consultation publique avorté. L'année suivante, la CSL a déplacé le groupe de maternelle dans cette même école, mais cette fois-ci sans consulter la population. Cette décision a été contestée en Cour supérieure. À la suite de nos démarches juridiques, le déplacement des services préscolaires a été soumis à la consultation publique et a lui aussi été rejeté, décision qui malheureusement n'a pas eu d'effet immédiat sur le groupe ayant effectivement été déplacé. Cette année, la CSL nous propose – avec consultation publique d'emblée cette fois-ci – d'ajouter une classe de maternelle quatre ans, mais en relocalisant la 6<sup>e</sup> année à l'école secondaire de Mont-Tremblant. L'école de l'Arc-en-ciel n'est d'ailleurs pas la seule touchée: ce projet de relocalisation de la 6<sup>e</sup> année vers les écoles polyvalentes concerne

en fait trois écoles primaires près de Mont-Tremblant et deux près de Sainte-Agathe-des-Monts.

### DAVID CONTRE GOLIATH

Depuis 2013, notre petite communauté a eu à s'organiser pour défendre l'éducation de proximité. Nous avons dû apprendre le fonctionnement d'une commission scolaire, les lois et règlements encadrant les décisions et les droits accordés aux parents et aux membres de la communauté. Nous avons dû notamment (ré)organiser annuellement la mobilisation et rédiger des mémoires. En 2016, quand le groupe de la maternelle a été déplacé et que les familles touchées ont contesté la décision en Cour supérieure, nous avons fondé l'association Défense de l'Arc-en-ciel, pour que toute la communauté contribue, à la hauteur des moyens de chaque citoyen-ne, aux coûts de la démarche. S'il avait fallu que les dix familles touchées directement assument seules les frais juridiques, elles n'auraient jamais pu demander justice. Des contributions volontaires allant de 25\$ à 700\$ ont été versées et les municipalités desservies par Défense de l'Arc-en-ciel ont soutenu la démarche.

Tout a été organisé pour informer la population et inclure ceux et celles qui le souhaitent dans la réflexion et dans la mobilisation. C'est ainsi qu'ont spécialement collaboré DJ, chercheur, chauffeur d'autobus, avocat-e-s, membres du conseil municipal, enseignantes, retraité-e-s: toutes et tous ont pris en charge, selon leur expérience, la recherche juridique et documentaire, les collectes de fonds, le démarchage politique et les relations publiques auprès des quatre paliers de gouvernement, du fédéral à la CSL. Nulle part ailleurs au Québec vous ne retrouverez une telle densité de connaissance de la Loi sur l'instruction publique!

Vu l'absence de consultation à propos du déplacement du groupe préscolaire, malgré l'obligation légale (depuis 2006) de tenir des consultations publiques avant de mettre fin à la prestation d'un service, les parents et la communauté tenaient un levier juridique pour tenter de faire annuler la décision. Avant d'arriver à plaider sur le fond de la question, nous avons demandé une injonction pour suspendre l'application de la décision jusqu'au jugement.

### EN CHIFFRES

L'École l'Arc-en-ciel dessert quatre villages :  
Huberdeau (870 hab.), Arundel (563 hab.), Montcalm (628 hab.)  
et Barkmere (58 hab. Oui oui, 58!).



Photo: Gabriel Dagenais.

Malheureusement, l'article obligeant ces consultations n'ayant jamais été interprété en cour depuis son adoption, le juge a considéré que « *le droit n'était pas clairement établi* ». En conséquence, il devait juger quelle partie subissait le plus grand préjudice et, dans son opinion, le fardeau pour la CSL de devoir organiser ses classes comme les années précédentes était plus important que le fardeau vécu au quotidien par les enfants déplacés et les familles touchées. L'injonction ne nous a pas été accordée.

Les délais judiciaires étant ce qu'ils sont au Québec, l'audience sur le fond de la question ne s'est tenue qu'à la fin février 2017 et, le juge ayant deux mois pour rendre son jugement, cela nous amenait à une décision fin avril de la même année. Devant l'impossibilité de redéplacer un groupe de maternelle en avril – après huit des dix mois que comptent l'année scolaire – et devant l'impossibilité pour les familles d'obtenir réellement justice, le juge a invité les parents à s'entendre avec la CSL. Ainsi, une entente hors cour a été conclue, stipulant que les deux parties devaient respecter leurs obligations légales. Une consultation publique a donc enfin été tenue sur la fin des services préscolaires à Huberdeau, au terme de laquelle la CSL a adopté, à l'unanimité de surcroît, la position défendue par la communauté! Cette décision ne s'appliquerait malheureusement que l'année suivante, en 2017-2018.

Il faut savoir qu'un changement fondamental a eu lieu en décembre 2016, soit au moment de l'attribution du droit de vote à tous les commissaires, incluant les commissaires-parents, au conseil des commissaires et au comité exécutif. Historiquement, les personnes les plus ancrées dans la réalité du milieu scolaire, soit les parents, n'avaient que le droit de parole, alors que le pouvoir de décision revenait exclusivement aux commissaires élu·e·s

dans leur circonscription. Cette modification a rééquilibré les forces en présence, en faveur des parents, des familles et de la communauté. Un levier qui a été central pour ramener les élèves de maternelle.

### DAVID... ET CIE!

En février 2018, la CSL nous a consultés, cette fois-ci sur la relocalisation des classes de 6<sup>e</sup> année de cinq écoles primaires, dont celle d'Huberdeau, vers les polyvalentes de Mont-Tremblant. Heureusement, cette fois-ci, Huberdeau n'est plus seule à ramer à contre-courant puisque des consultations ont lieu dans chaque municipalité touchée. Mont-Tremblant, Val-David, Labelle et Sainte-Agathe étant maintenant concernés, la coalition s'élargit et la société civile s'implique: nous sommes soutenus entre autres par des élus municipaux et provinciaux, par de nombreux médecins, pédopsychiatres, chercheurs·euses et intervenant·e·s psychosociaux de la région ainsi que par le mouvement Je protège mon école publique.

C'est une belle coalition qui s'est bâtie cette année, centrée sur l'importance de l'éducation de proximité et convaincue que les communautés jouent un rôle de premier plan dans l'instruction et l'éducation de nos enfants. Une coalition citoyenne ancrée et impliquée dans sa communauté, qui a la société à cœur, qui reconnaît que les commissions scolaires aussi constituent un gouvernement de proximité, un palier décisionnel auquel nous avons collectivement tourné le dos et qu'il est grand temps de réinvestir.

Que le Québec le sache: des communautés engagées des Laurentides ont obtenu une belle victoire, soit le maintien de la 6<sup>e</sup> année dans chaque école et, à Huberdeau, l'ajout d'une classe prématernelle. Mais surtout, nous avons, ensemble, mis l'éducation de proximité à l'ordre du jour! 

## UNE COMMUNAUTÉ SITUÉE AU 9<sup>E</sup> DÉCILE SOCIOÉCONOMIQUE

- 19,6% de la population des Laurentides vit sous le seuil de faible revenu, alors que la moyenne québécoise s'élève à 14,6%;
- 25,8% des mineurs vivent sous le seuil de faible revenu, alors que la moyenne québécoise est établie à 14,3%;
- Un âge médian 5 ans plus vieux dans les Laurentides qu'au Québec.

## SANTÉ MENTALE

# CENT FOIS SUR LE MÉTIER...

Manon Guillemette, coordonnatrice de Droits et recours Laurentides

La santé mentale est influencée par des déterminants sociaux tels que le revenu, le statut social, les réseaux de soutien social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail, l'hygiène de vie, les habiletés d'adaptation, etc. Il est donc essentiel de développer une pensée critique face à la psychiatrie traditionnelle et à la vision biomédicale et pharmaceutique des problèmes de santé mentale.

Un des dossiers prioritaires de Droits et recours Laurentides (DRL) est celui de la transformation des services de psychiatrie du pavillon Jeanne-Mance de l'hôpital de Saint-Jérôme, relié au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL). Cette transformation doit se faire selon un principe d'appropriation du pouvoir des personnes directement concernées. Elle doit aussi comprendre des approches diversifiées et le respect des droits doit guider la prestation de services.

À la suite du rapport d'enquête dévastateur du Collège des médecins du Québec (CMQ) et de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)<sup>1</sup>, un comité de vigie ministériel a été mis sur pied en mars 2012 pour s'assurer de la mise en œuvre des 27 recommandations contenues dans ce rapport. Le rapport dénonçait notamment l'absence de services, un climat de travail malsain, le manque de ressources professionnelles et des lieux physiques vétustes, déprimants, non sécuritaires et insalubres. Il faisait également état de plusieurs préoccupations relatives au non-respect des droits des patient·e·s, de la confidentialité, de la qualité des soins médicaux. Parmi les recommandations formulées, plusieurs visent l'élaboration et la diffusion de politiques claires sur le respect des droits et sur les pratiques à omettre. Des formations sont recommandées afin de favoriser l'intégration de

nouveaux apprentissages à la pratique en santé mentale, à partir du point de vue et des forces du patient.

Ce comité a été dissout en juin 2015 et remplacé par un «Comité des partenaires» qui devait assurer le suivi des recommandations et au sein duquel siégeaient plusieurs représentant·e·s d'organismes communautaires.

Plusieurs rencontres du comité ont eu lieu et, malgré l'existence d'une planification d'autres réunions, le CISSSL annonçait, en décembre 2015, sa dissolution. Il aurait été remplacé par des rencontres entre chefs d'unité de soins en psychiatrie. Le sort réservé à l'ensemble des recommandations demeure inconnu.

### LE PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE

En avril 2016, le CISSSL organisait un forum sur la santé mentale pour adultes. Lors de ce forum, nous avons répété notre inquiétude au sujet de la décision du CISSSL de ne pas poursuivre les travaux du «Comité des partenaires».

Tel que prévu dans le plan d'action, un comité stratégique sur la primauté de la personne et des comités tactiques régionaux ont été mis sur pied, dont un sur le respect des droits. Nous siégeons au sein de ces deux comités, mais depuis juillet 2017, nous sommes sans nouvelles.

Devant le sentiment de chaos perpétuel engendré par sa structure, la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux rend peu attrayante la participation citoyenne.

Le respect des droits fondamentaux, la prise de parole et l'appropriation collective du pouvoir sont des clés essentielles pour une réelle transformation des services et des pratiques en santé mentale. Des approches diversifiées et respectueuses de la dignité des personnes doivent guider la prestation des services. Malgré les bonnes intentions du ministère d'inclure les personnes responsables de la prestation, la planification et l'organisation des services, nous sommes encore bien loin de ce noble objectif. 

## MISSION

Droits et recours Laurentides est un organisme communautaire autonome régional fondé en 1993. La mission de l'organisme est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits collectifs et individuels des personnes ou des groupes de personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides. Son action se déploie tant dans le secteur de la santé et des services sociaux et autres services gouvernementaux que dans l'ensemble des autres secteurs d'activités de la vie des personnes concernées.

1. Rapport d'enquête sur la qualité des soins en santé mentale au CISSSL de Saint-Jérôme, juin 2011

# EXPLORATION DE L'URANIUM

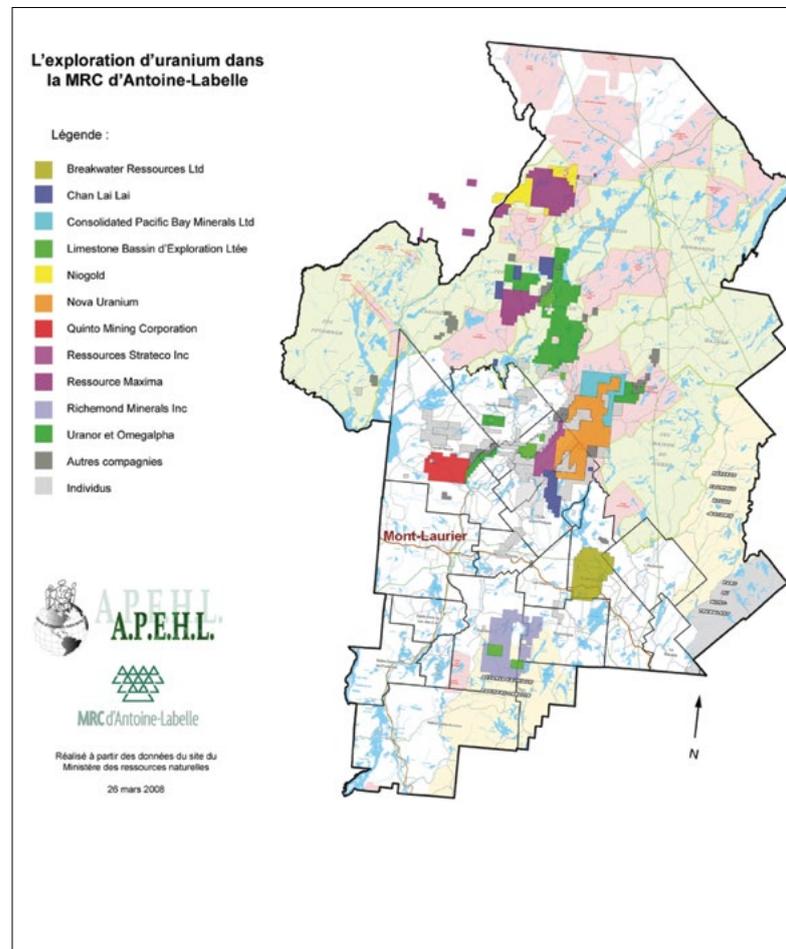
François Lapierre, militant de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), de QS Labelle et du NPD Laurentides-Labelle.

Dès sa formation en 2006, le comité Uranium de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) a milité en faveur d'un moratoire permanent contre l'exploration et l'exploitation de l'uranium dans les Hautes-Laurentides et sur tout le territoire du Québec.

Les membres de l'APEHL ont mis en lumière un problème de santé publique encore méconnue dans la région, celui du radon domiciliaire, un sous-produit de la désintégration de l'uranium présent dans les régions riches en uranium. Un projet pilote de traçage du radon a été effectué par Santé publique Laurentides et quelques municipalités des Hautes-Laurentides (Lac-des-Écorces, Chute-Saint-Philippe, Lac-Saint-Paul). Le résultat montre que, dans certaines localités, une maison sur deux est contaminée.

En 2015, un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'est rangé aux arguments des citoyens, proposant un quasi moratoire sur l'ensemble de l'industrie uranifère partout

au Québec: «Le gouvernement du Québec pourrait décider de suspendre temporairement ou de façon permanente l'exploitation de l'uranium. Mais les effets potentiels d'une



Exploration de l'uranium dans la MRC d'Antoine-Labelle. Carte réalisée par la MRC d'Antoine-Labelle, à partir des données du site du ministère des ressources naturelles, mars 2008.

telle décision sur les plans juridique et économique lui commandent d'éviter toute précipitation afin de réduire au minimum les coûts d'une telle stratégie».

## GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

C'est maintenant au tour de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge de goûter à la médecine intimidatrice de l'industrie extractive. L'entreprise Canada Carbon souhaite y exploiter une mine de graphite et de marbre à ciel ouvert. Ces luttes sociales et environnementales sont l'expression même de la persévérance, de la ténacité et de la solidarité des citoyennes et citoyens qui veulent conserver un environnement durable pour eux et pour les prochaines générations des Laurentides et dans toutes les régions. **ab**

# SOLIDAIRES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE !

Michel Poirier, président du conseil d'administration de SLAM

Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM) est un organisme de coopération internationale. Né au début des années 1980, dans la foulée du vaste mouvement de solidarité internationale à l'endroit des peuples hondurien, guatémaltèque, nicaraguayen et salvadorien, il est solidaire de leurs luttes contre les dictatures militaires soutenues par l'impérialisme étatsunien.

Le renversement du dictateur Somoza au Nicaragua, en 1979, par les forces insurrectionnelles du Front sandiniste de libération nationale, suivi de la riposte militaire étatsunienne<sup>1</sup>, allait cristalliser ce mouvement. C'est ainsi qu'à l'instar de beaucoup de progressistes du monde entier, les personnes qui ont fondé SLAM se sont montrées solidaires de la révolution nicaraguayenne. Certaines l'ont fait dans l'esprit des brigades internationalistes des années 1930, qui se sont portées à la défense des républicain·e·s espagnol·e·s qui luttaient contre le fascisme alors que d'autres ont été inspirées par la théologie de la libération. De 1984 à 1990, SLAM a participé à diverses campagnes nationales telles Outils de paix et le Marathon de Montréal. La première visait à recueillir des fonds et du matériel en santé et en éducation pour le Nicaragua. Aussi, plusieurs membres de SLAM ont couru le marathon en sollicitant des contributions pour les peuples en lutte d'Amérique centrale.

SLAM a organisé aussi des projections de films, des conférences et des rencontres avec des Centraméricain·e·s. De plus, chaque été, il a mis sur pied, avec le Movimiento de Expresión Campesina y Teatral, notre partenaire terrain, une brigade de travail d'une dizaine de personnes des Laurentides pour soutenir divers projets collectifs horticoles portés par des femmes. Aussi, SLAM a plaidé auprès des autorités politiques le droit fondamental d'un peuple à se libérer de ses oppresseurs et à choisir son propre modèle de développement.

## DU NICARAGUA AU GUATEMALA

À partir de 1990, à la suite de la défaite électorale des sandinistes, SLAM a graduellement orienté son travail de solidarité vers le Guatemala, où s'était amorcé un processus de négociations d'accords de paix visant à mettre fin à plus de trente années de guerre civile (plus de 200 000 personnes mortes, 40 000 personnes disparues, des centaines de communautés et de villages détruits, 500 000 personnes réfugiées au Mexique et un million de



Gracieuseté de SLAM, octobre 2016. Photo : Yves Nantel.

personnes déplacées à l'intérieur du pays). Cette guerre civile a été qualifiée, par l'ONU, de génocide. Les accords de paix ont notamment permis le retour au pays des Guatémaltèques qui s'étaient réfugié·e·s au Mexique. Pour soutenir ce retour, SLAM s'est joint à des organismes de solidarité de Montréal pour fonder, en 1992, le Projet Accompagnement Québec Guatemala.

Par la suite, SLAM, avec d'autres organismes tels Développement et Paix, s'est investi pour créer, en 1997, le Réseau québécois de solidarité avec le Guatemala. Ce dernier a mobilisé 93 organismes syndicaux, communautaires et de solidarité internationale autour de la publication d'une déclaration dans le plus important quotidien du Guatemala. La déclaration s'adressait aux différentes instances guatémaltèques les appelant à appliquer le contenu des accords de paix, signés à la fin de 1996.

Le Réseau rassembla également des porte-parole de 16 différents organismes québécois représentant la plupart des secteurs de notre société pour une importante délégation qui se rendit au Guatemala en 1998, suite à l'assassinat de M<sup>gr</sup> Gerardi, deux jours après la publication de *Nunca más* « Jamais plus », rapport dévastateur à l'endroit de l'armée responsable de plus de 93% des exactions recensées pendant la guerre civile.

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

À partir de la fin des années 90, SLAM s'est aussi consacré de façon plus intensive au travail de coopération internationale avec des projets favorisant l'autonomisation de communautés paysannes de différents départements du Guatemala (Alta Verapaz, le Petén, Sololá, etc.). Nous avons comme partenaire au Guatemala un organisme paysan, le Comité campesino del altiplano (CCDA)<sup>2</sup>. Des communautés paysannes de presque tous les départements du pays en sont membres. Le CCDA accompagne ces communautés en les soutenant dans le développement d'une agriculture

familiale durable autant sur le plan technique qu'organisationnel et économique. Le CCDA accompagne aussi ces communautés dans leurs représentations auprès des différentes instances gouvernementales.

### ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Durant cette même période, SLAM s'est activé aussi dans les Laurentides en tant qu'organisme communautaire et a participé, avec une demi-douzaine d'organismes régionaux, à la création du Forum populaire Laurentides avec pour objectif de susciter réflexion et concertation sur des solutions alternatives au néolibéralisme et à ses politiques d'ajustement structurel.

SLAM fait de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les Laurentides depuis près de 35 ans sous différentes formes (promotion du commerce équitable, organisation d'expositions, de spectacles, de conférences grand public et de colloques, projections de films, animations dans les écoles et dans les cégeps et auprès de groupes de jeunes, organisation de stages de solidarité internationale). Chaque année, SLAM coordonne la programmation et la tenue des activités des Journées québécoises de la solidarité internationale dans les Laurentides.

Enfin, SLAM s'est impliqué activement dans des campagnes et au sein du Réseau canadien de reddition de comptes des entreprises, demandant la création d'un poste d'ombudsman pour que cesse l'impunité dont jouit particulièrement l'industrie extractive canadienne dans ses activités dans les pays en développement puisque près de 2/3 des minières dans le monde sont enregistrées au Canada. Après plus de 10 ans de pression sur le fédéral, le gouvernement Trudeau vient d'annoncer la création d'un poste d'ombudsman qui, nous l'espérons, aura toute l'indépendance pour rappeler à l'ordre des compagnies récalcitrantes et réparer les dommages commis au détriment de ces populations.

Pour plus d'informations: [www.slamlautentides.org](http://www.slamlautentides.org).

1. Ronald Reagan, alors président des États-Unis, mènera une « guerre de basse intensité », incluant le terrorisme, via le Honduras, pressé de tuer dans l'œuf un autre Cuba potentiel.

2. Un des produits biologiques équitables dont nous faisons la promotion est le café Justicia du CCDA.



Gracieuseté de SLAM, octobre 2016. Photo : Yves Nantel.



## SOMMET DU G7

# LE NÉCESSAIRE SABORDAGE

Claude Vaillancourt

Pour la première fois, le Québec a accueilli le G7, ce club sélect de pays parmi les plus puissants au monde, les 8 et 9 juin derniers. Une rencontre dont le coût est nécessairement très élevé, ne serait-ce que pour assurer la sécurité des chefs d'État présents. Tout cela pour un groupe sans légitimité.

Les temps ont beaucoup changé depuis la fondation de ce groupe, réuni pour une première fois au chic château de Rambouillet, en France, en 1975. Il semblait alors quasiment normal que se rencontrent les chefs d'État des pays «les plus industrialisés», des pays dont la puissance justifiait leur ambition tacite de gouverner le monde. Et cela au moment où l'on voyait encore dans l'adversaire communiste une menace permanente et qu'il fallait surtout s'affirmer devant l'insubordination des pays producteurs de pétrole et combattre le difficile problème de l'inflation.

Le Canada se joint au groupe dès l'année suivante, avec l'appui important du président étatsunien Gerald Ford, en grande partie pour contrebalancer la présence européenne dans le groupe. Les sommets du G7 se présentent au départ comme une heureuse routine: les chefs d'État se serrent la main, sourient devant les caméras, lancent de belles promesses. Impossible toutefois de savoir ce qui se dit vraiment derrière les portes closes. En 1997, le G7 triomphe: l'ex-ennemi soviétique, redevenu la Russie, est intégré dans le groupe, qui devient alors le G8. On l'en chassera cependant en 2014 en raison de la crise de Crimée.

### L'OPPOSITION S'ORGANISE

Tout se gâte lorsque les effets du néolibéralisme commencent durement à se faire sentir auprès des populations. Le rêve d'une grande prospérité pour toutes et tous ne se réalisera pas. Un vaste mécontentement commence à s'exprimer, porté en grande partie par le mouvement altermondialiste, qui profite de grandes

rencontres d'institutions internationales pour protester avec force.

Pendant le G8 de 2002 à Gênes, les opposants sont réprimés avec une grande violence et un manifestant, Carlo Giuliani, est abattu par un policier. Cette dure répression suivait celle survenue durant d'autres sommets d'organisations internationales à Seattle, Washington, Prague, Nice, Göteborg et Québec. Jean Chrétien, qui recevrait les membres du G8 l'année suivante, a cru régler la question: la prochaine rencontre aurait lieu à Kananaskis, un lieu inaccessible dans les Rocheuses canadiennes, donc très facile à sécuriser.

Depuis, ces sommets ont toujours eu lieu dans de semblables repères, bien à l'abri des manifestant-e-s, comme cette année, avec les chefs de gouvernement terrés au Manoir Richelieu, à La Malbaie. Plutôt que de se mettre à l'écoute de leurs propres populations, nos dirigeant-e-s préfèrent la fuite. Leur écoute se limite la plupart du temps à entendre le point de vue des grands patrons. On a par exemple organisé un pré-sommet uniquement pour eux, le B7 (*business summit*), qui s'est tenu à Québec en avril dernier et qui a permis, selon la coprésidente Monique F. Leroux, de «*proposer des orientations au gouvernement*». Le mouvement social, quant à lui, ne bénéficie pas d'un pareil canal, bien que Justin Trudeau et trois de ses ministres aient tout de même rencontré les dirigeants syndicaux du pays les 4 et 5 avril dernier.

### L'AVENTURE DU G20

Les reproches concernant l'illégitimité du G8 ont cependant réussi, d'une certaine

manière, à atteindre leur cible. Alors que de nouvelles puissances occupaient de plus en plus de place sur l'échiquier mondial, plus particulièrement la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, le caractère exclusif du G8 devenait difficilement justifiable. On a donc formé un nouveau groupe élargi, le G20, dont les membres représentent 85% du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et, dit-on, 90% du produit mondial brut.

Le G20 sera réuni pour la première fois en 2008, alors que vient d'éclater la grande crise des *subprimes* et que l'économie semble plus fragile que jamais depuis l'avènement du néolibéralisme. Plusieurs voient alors en ce nouveau regroupement l'instance qui pourra s'imposer comme le grand ordonnateur international de l'économie. Le G20 de mars 2009, à Londres, se déroule dans une fébrilité palpable, alors que les grands enjeux économiques sont abordés de front, et que, saisi par l'enthousiasme, le président français Nicolas Sarkozy annonce même «*la fin des paradis fiscaux*».

Le sort du G20 sera un peu à l'image de cette déclaration farfelue. D'abord, ce groupe, qui exclut l'immense majorité des pays de notre planète – un seul pays d'Afrique en fait partie! –, reste illégitime et exclusif, comme le G8. Ses rencontres réunissent des délégations particulièrement nombreuses qu'on ne peut plus loger dans des sites éloignés des grands centres. Tenu au cœur de villes, comme Londres, Pittsburgh, Toronto, voilà que l'agitation recommence. La police la réprime violemment. On sait maintenant à quel point la police de Toronto, en particulier, a été

brutale contre les manifestant-e-s pendant le sommet de 2010, multipliant les provocations et les arrestations arbitraires, ce qui a par ailleurs été souligné par des tribunaux.

Mais le G20 a aussi été son propre ennemi. Alors que les premières rencontres avaient un programme bien rempli et d'importantes propositions à discuter, l'ordre du jour a rétréci au fil des ans et se contente depuis de brasser du vide. L'état d'urgence déclenché par la crise financière de 2007-2008 s'est beaucoup atténué. Et les dissensions entre les membres, qui ont des points de vue très diversifiés sur l'économie, ont empêché de donner des résultats concrets. Si bien qu'à force de n'arriver à rien, le G20, bien qu'il se réunisse encore, n'est plus considéré comme une instance capable de transformer le monde.

### RETOUR ENTRE AMIS

Depuis quelques années, le G7 (sans la Russie) a entrepris un repli stratégique sur lui-même. Sa mainmise sur un monde désormais multipolaire semble beaucoup plus réduite qu'à sa création et le type de démocratie qu'il a toujours défendue a de sérieux ratés chez certains de ses partenaires. La Russie, la Turquie, l'Indonésie, la Hongrie ont adopté, après avoir suivi un processus démocratique et obtenu un réel appui de leur population, des gouvernements qui minent les fondements de la démocratie et s'attaquent aux droits de la personne.

Mais c'est aussi en son sein que le système défendu par le G7 subit une sérieuse érosion. Promoteur du libre-échange, des réformes néolibérales, des privatisations, des mesures d'austérité, ce groupe est secoué par une grande insatisfaction au sein de ses populations, dont profite principalement un populisme de droite. Les Anglais ont choisi le *Brexit*, les Étatsuniens ont voté pour Donald Trump, les Italiens ont préféré les partis antisystèmes dont il est parfois difficile de comprendre quelle est précisément leur orientation politique (le Mouvement Cinq Stelle surtout), la France traîne comme un boulet la popularité du Front national, l'Allemagne a vu l'extrême droite entrer au parlement. Dans ces pays, les grands partis traditionnels se

transforment, subissent d'importantes secousses et s'affaiblissent.

Devant tout cela, on s'attendrait au moins à ce que le G7 entreprenne un sérieux examen de conscience, notamment une réflexion sur les conséquences de ses choix économiques. À la place, Justin Trudeau offre un salmigondis de bonnes intentions et de gentillesse creuses. Certes, personne ne peut s'opposer aux idées soutenues par la Canada, qui assure la présidence du G7 depuis le début de l'année: «*Promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'énergie propre et la croissance économique profitable à tous.*»

Mais on reconnaît là une vieille tradition du G7 qui consiste à faire de belles déclarations et ne pas agir en conséquence. Parfois même, à lancer des promesses et ne pas les tenir. L'une des plus remarquées

a été l'annonce faite en 2005 au sommet de Gleneagles, en Écosse, de consacrer 50 milliards \$ à l'aide au développement, un montant dont on ne s'est pas approché, même de loin.

Si le G7 faisait preuve de véritable courage politique, il se saborderait et ses membres intégreraient d'autres ensembles nettement plus représentatifs, à commencer par une ONU sérieusement réformée. Il s'intéresserait à des sujets fondamentaux: par exemple, la mise en place de règles fiscales internationales, le soutien au développement des services publics dans tous les pays, la protection de l'environnement, le tout avec des mesures contraignantes. Mais nous en sommes évidemment encore bien loin: le G7 continuera à se réunir tout en refusant de se remettre en cause. 





Photo: Xomiele (CC BY-NC).

## ESCLAVAGE EN LIBYE

# L'OCCULTATION DES QUESTIONS IMPORTANTES

Mohamed Abdillahi Bahdon, doctorant en sociologie de l'éducation à l'Université de Murcie (Espagne)

En octobre 2017, la diffusion de photos par la chaîne étatsunienne CNN montrant des migrant·e·s d'Afrique noire vendu·e·s en Libye a soulevé une question jamais résolue par les États et les organisations internationales : l'esclavage. S'il y a eu des lois mettant fin à l'esclavage en Europe à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup>, l'exploitation de certains peuples, qui sont devenus des minorités dans leurs propres terres, a continué sous d'autres formes.

L'esclavage est pratiqué dans beaucoup de sociétés humaines dans le monde. Il a marqué les structures sociales et mentales de différents peuples, les uns dominés et en proie à un complexe d'infériorité et une poignée d'autres dominants au nom de leur sentiment de supériorité. Le

développement du capitalisme occidental s'est appuyé sur l'esclavage d'hommes et de femmes, des bêtes de somme sans droit ni dignité humaine. En vérité, l'abolition officielle de l'esclavage n'a été que formelle. Elle fut facilement contournée par les mercenaires, écrivains et autres aventuriers

de cette nouvelle Europe, comme Henry de Monfreid ou Joseph Kessel qui, dans la Corne de l'Afrique, expliquaient qu'elle a été pratiquée jusqu'à la fin des années 1940<sup>s</sup>, cette région étant à cheval entre le monde africain et le monde arabo-turco-perse (ce dernier n'a jamais aboli l'esclavage).

## LES DROITS HUMAINS AUX OUBLIETTES

En Occident et dans ce qu'on appelle les « démocraties consolidées », les droits humains sont bafoués et violés intentionnellement dans le traitement des migrant·e·s. Le traitement de ces personnes qui échouent à l'une de ses frontières-forteresses constitue le symbole d'un État de droit plus théorique que pratique. Cette Europe communautaire a en quelque sorte exporté la gestion de ses frontières extérieures et enferme les migrant·e·s dans des centres situés dans les pays du Maghreb, en Afrique noire et en Turquie contre le paiement de milliards d'euros à des gouvernements qui ne respectent pas les droits de l'homme. Cette Europe où le racisme et le discours extrémiste sont banalisés a enterré le droit d'asile et a recours à des « mini Guantánamo » discrets et inconnus du grand public<sup>2</sup>. Depuis 1997, la politique d'immigration de l'Union européenne a créé un espace propice aux groupes mafieux et, depuis quelques années, aux groupes terroristes dans sa lutte contre l'immigration clandestine et par sa politique d'exclusion et de rejet de l'autre.

## DES SECTEURS ÉCONOMIQUES HORS NORMES

Les jeunes migrant·e·s des pays du Sud émigrent pour répondre aux demandes de certains secteurs de l'économie submergée en Europe du Sud. Ces populations émigrent aussi en Allemagne ou en Autriche où les travailleurs·euses bulgares ou roumain·e·s sont déjà surexploité·e·s. Le néolibéralisme imposé aux sociétés humaines renforce l'exploitation humaine par de puissantes multinationales qui passent pour des « créatrices de richesse ».

L'agriculture, la pêche, la restauration sont devenues des secteurs économiques subventionnés et employant des immigré·e·s clandestin·e·s qui ne respectent donc pas le cadre légal national et communautaire. Ces subventions soutiennent des pratiques esclavagistes du 21<sup>e</sup> siècle desquelles la dignité humaine a disparu.

## SÉCURITÉ AVANT LIBERTÉ

Ainsi le développement de la mondialisation a-t-il créé un monde d'enfermement, de rejet de l'autre, de peur, de la schizophrénie des dirigeant·e·s des pays du Nord et une obsession des économistes et chefs d'organisations financières et économiques à promouvoir toujours plus de « libéralisme ». Or, la surveillance des frontières est devenue ces dernières années un business exclusivement (et extrêmement) profitable à quelques sociétés de la sécurité et de l'armement. La juriste Claire Rodier a analysé la relation entre sécurité des territoires et contrôle de ce nouveau marché par des entreprises mafieuses<sup>3</sup>. Elle ne se résume pas seulement à l'augmentation de la vente des armes, légères et lourdes, au développement des guerres régionales, mais elle se caractérise aussi par une peur induite aux populations des pays du Nord quant à l'arrivée et l'installation des

réfugié·e·s, une peur qui profite aux partis de la droite et de l'extrême droite et qui fait silence sur les nouveaux visages de l'économie esclavagiste. 

1. Voir par exemple Joseph Kessel et son livre *Marché d'esclaves* publié en 1933 : il décrit différents aspects de la vie de l'époque des gens de cette région africaine. C'est une époque où l'interdiction officielle de l'esclavage laisse place à un marché de trafic d'humains, parfois avec la complicité des autorités coloniales.

2. La Mauritanie accueille sur son sol un tel « Guantánamo ». Financé en partie par le gouvernement espagnol, on y retient les immigré·e·s originaires du Sénégal et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale qui se dirigeaient vers les enclaves espagnoles de Ceuta ou Melilla ou les îles Canaries.

3. Claire Rodier, *Xénophobie Business. À qui profitent les contrôles migratoires*, Paris, La Découverte, 2012.



Photo: Cliff James (CC BY-SA).

# ÉLECTIONS AU SALVADOR : À TRIBORD TOUTE !

Gilbert Talbot, citoyen de Saguenay

Plus de six millions d'habitant·e·s vivent au Salvador, pays le plus densément peuplé des Amériques. Ce si beau pays, pas plus grand que la vallée du Saint-Laurent, jouit d'un climat paradisiaque qui contraste cependant avec les graves enjeux économiques et sociaux que la dernière élection a mis en lumière.

Le peuple salvadorien est très accueillant, mais on sent toute sa tristesse, tant il souffre encore énormément de la pauvreté, de l'insalubrité et de la menace quotidienne des bandes mafieuses. Le salaire minimum institutionnel est de 300\$US par mois, ce qui est une risée par rapport au coût réel de la vie. Les gens doivent s'appuyer sur d'autres sources de revenus pour survivre. La communauté diasporique joue un rôle important à ce chapitre: il est fréquent que des membres d'une famille qui ont réussi à migrer dans un pays plus riche leur envoient de l'argent chaque mois. Cette entrée de capitaux est d'ailleurs incluse dans le calcul du PIB sous le nom de *remisas* et comptait pour 18% du revenu national en 2017.

## LA GRANDE MENACE

Le plus grand danger pour les Salvadorien·ne·s n'est toutefois pas d'ordre économique, mais bien sécuritaire. En effet, c'est la menace que font peser sur tout le pays les bandes criminelles appelées *marras* qui est la plus préoccupante. Selon le candidat Federico Mejía de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA),

sur les 262 municipalités que compte le Salvador, 90% d'entre elles sont aux prises avec ces bandes hyperviolentes. Ces différents groupuscules qui s'affrontent sur le territoire seraient composés actuellement de quelque 90 000 membres. Les gens se font tuer dans les autobus en plein jour, tout autant que dans les rues sombres le soir. Ce sont surtout les jeunes qui sont courtisés par les *marras*. Ceux qui refusent de s'y engager ou tentent de s'en sortir sont les premières victimes de ces tueries.

## LA GRANDE HISTOIRE DE CE PETIT PAYS

Officiellement, le Salvador est une république démocratique qui élit son président, son assemblée législative, ses maires et ses conseillers. C'est un pays indépendant, libéré de la domination espagnole depuis 1821. La pire des guerres civiles éclata en 1978, soit en même temps que dans les pays voisins, le Nicaragua et le Guatemala. En 1992, un accord de paix fut signé entre l'ARENA, qui regroupait les forces de l'extrême droite, et le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), qui fédérait tous les groupes

armés de la guérilla de gauche. De cette entente naquit un nouveau gouvernement démocratiquement élu, dans lequel les partis politiques ont remplacé les milices armées. L'ARENA sera au pouvoir pendant les vingt années suivantes. Le peuple en avait assez de la guerre, il voulait la paix et la prospérité. L'ARENA y fit fleurir l'entreprise privée et le libre-échange avec les États-Unis et les pays voisins. Le Salvador abandonna sa monnaie nationale, le colón et adopta le dollar américain. Cependant, le FMLN fut porté au pouvoir avec le président Mauricio Funes en 2009 et y fut reconduit avec son successeur, Salvador Cerén, en 2014. En 2015, une nouvelle forme de scrutin proportionnel fut approuvée par tous les partis politiques. Désormais, les citoyen·ne·s pourront voter soit pour une bannière qui comprend tous les candidat·e·s de leur liste, soit pour certain·e·s d'entre eux individuellement. Ils et elles pourront aussi voter pour des candidatures d'autres listes ou même pour des indépendant·e·s. Par exemple, dans la capitale San Salvador, on y élit 24 député·e·s. Il y a huit partis politiques reconnus et quatre candidats indépendants, pour un total de 196 candidat·e·s sur le même bulletin de vote !

La recherche de la paix et de la sécurité sont devenues des enjeux nationaux majeurs auxquels le FMLN n'a pas su répondre au cours de ses deux mandats. De plus, Mauricio Funes fut impliqué dans un scandale de corruption et s'exila au Nicaragua. De son côté, Salvador Cerén appuya la position de Maduro au Venezuela et fut associé aussi au régime cubain, deux ennemis des États-Unis. Or, ses rivaux de

## LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Les résultats définitifs donnent une nette victoire au parti de droite, l'ARENA : 37 député·e·s élus sur 84. La gauche et le FMLN arrivent en second, avec seulement 23 élu·e·s. Cependant l'ARENA n'a pas la majorité absolue pour diriger de nouveau le pays. Elle devra s'allier soit avec l'un des partis conservateur ou nationaliste : la GANA (Grande alliance pour l'unité nationale), qui a obtenu 11 député·e·s, ou le PCN (Parti de la concertation nationale), qui en a eu 8. Il y a aussi un député indépendant élu. De même, la victoire de l'ARENA est confirmée au niveau municipal : sur 262 mairies, elle en a gagné 138. Le FMLN en a seulement obtenu 61, le GANA, 25 et le PCN, 24.



Nayib Bukele, actuel maire de San Salvador, candidat de Nuevas Ideas. Photo : Présidence du Salvador (CCO 1.0) .



Sánchez Cerén, actuel président du Salvador, parti du FMLN. Photo : Organisation du 37<sup>e</sup> anniversaire du FMLN, 2017, (CCO 1.0).



Javier Simán candidat de L'ARENA. Photo : Tishoteles (CC BY-SA 4.0).

L'ARENA se présente comme les amis inconditionnels du grand protecteur américain. J'ai d'ailleurs rencontré un candidat de l'ARENA au poste de député dans la capitale, Federico Mejía, qui soutient ouvertement la politique de Trump tant sur le mur que sur les renvois des *dreamers* : «*Nous allons construire ici notre propre rêve salvadorien*», me dit-il avec passion. Sa solution, c'est la création de bons emplois bien payés : «*La paix reviendra au pays avec la prospérité*», croit-il.

Comment expliquer cette déroute du FMLN ? La déception que suscite ce parti dans la population rompt avec le fait qu'il avait si héroïquement tenu au moment de la guerre civile. À cette époque, le FMLN était un regroupement de trois groupes de combattants d'idéologies différentes, soutenu par Cuba et l'URSS. Après la signature des accords de paix, des dissensions apparurent. On rejeta la candidature de Facundo Guardado, l'un des trois chefs de groupes de combattants, sous prétexte qu'il avait participé aux combats. Ce qui n'empêcha pas pour autant Salvador Cerén de se porter candidat aux élections de 2014, alors qu'il fut lui aussi commandant dans la guérilla – dans un

groupe de combattants plus important par ailleurs. Guardado se rangea alors du côté de l'ARENA. Cerén gagna les élections, mais par une très faible majorité et Facundo Guardado fut considéré comme un traître à la cause. Cependant, selon les quelques sons de cloche du verdict populaire recueillis, autant de la part d'Edwin, notre chauffeur de taxi, que de Francisca, notre femme de ménage ou d'Antonio, un jeune *ex-marra* que nous avons rencontré, Cerén est un président incompetent qui n'a pas pu amener une solution efficace contre la montée de la violence des *marras* qui s'est aggravée sous son règne. C'est aussi l'abstention importante de la part des membres du FMLN qui a porté le coup de grâce à ce parti de gauche. À San Salvador, par exemple, l'ARENA l'a emporté avec moins de votes que lors des élections précédentes, qu'elle avait alors perdues.

### QUEL DEVENIR ?

Qu'arrivera-t-il maintenant ? Il faut s'attendre à un retour de l'ARENA au pouvoir, soutenu par le GANA et le PCN (**voir encadré**). Ce sera un gouvernement de droite évidemment, mais avec «*une conscience*

*sociale*» nouvelle qui devrait rapprocher le gouvernement des besoins de la population, mais aussi de Donald Trump. Il s'agira d'un gouvernement à saveur populiste pour remplacer un gouvernement qui ne fut pas assez populaire.

Par ailleurs, le FMLN devra faire rapidement son autocritique, car les élections présidentielles auront lieu l'an prochain, en avril 2019. L'adversaire à battre sera encore le candidat de l'ARENA, possiblement le multimillionnaire Javier Simán, propriétaire entre autres d'une grande chaîne de magasins portant son nom.

Au centre, Nayib Bukele, actuel maire de San Salvador – un autre exclu du FMLN – lance un nouveau mouvement politique, *Nuevas Ideas*, contre la «*partitocratie*», la corruption et la démagogie. Il doit recueillir 50000 signatures pour devenir un parti politique officiel en vue des présidentielles de 2019. Et selon mon chauffeur de taxi, il réussira et sera élu, à l'instar d'Emmanuel Macron en France. 

# L'APPEL DE LA PANTHÈRE : UNE FABLE AFROFUTURISTE

Claire Obscure, libraire à l'Euguélonne et blogueuse à *La Toile d'Alma*

Où sont les Noir·e·s ? Notre sous-représentation dans le cinéma populaire et dans la science-fiction est revenue sur le devant de la scène avec la sortie du film *Panthère noire* de Ryan Coogler. Le film a battu des records d'entrées et de recettes, certes, mais son impact global nous échappe peut-être encore. Ce projet, sa réception et les contextes dans lesquels il s'inscrit ont une portée esthétique, culturelle et politique certaine. Le Roi-Guerrier wakandais est-il le héros que les personnes noires attendent ou celui qu'elles méritent ?

L'expérience sensorielle est complète. Les couleurs, les contrastes, les formes, les langues et les accents surgissent de l'écran, des murs, tranchent assurément avec le corpus traditionnel de la science-fiction autant qu'avec l'offre cinématographique du moment. Aux visions normatives misérabilistes sur l'Afrique se substitue un récit où le pouvoir est noir et africain. Le Wakanda est un pays riche, souverain et surtout fictif. Jamais envahie par l'impérialisme occidental, son autarcie est tout le dilemme de son nouveau roi T'Challa, superhéros baigné dans un imaginaire résolument afrofuturiste regorgeant de possibilités. *A contrario* des fables néocoloniales de la trempe d'*Avatar*, *Black Panther* nous donne ici à voir, pour la première fois à cette échelle, une Afrique autodéterminée. La célébration fut à la hauteur des attentes. Le public noir s'est vu à l'écran, mais aussi dans les salles obscures et sur Internet. Les séances affichaient complet et le public rivalisait en flamboyance.

## LONGUE VIE AUX AFROFUTURISMES

En contexte américain, le corpus artistique afrofuturiste répond souvent à un constat amer sur le sort réservé aux Noir·e·s dans les arts qui écrivent le futur.

Si la *sci-fi* témoigne d'une capacité à se projeter collectivement dans le temps et l'espace, notre absence devient l'anticipation d'un fantasme occidental masculin monochrome, qui cède du terrain aux mythes racistes et xénophobes. Le travail de mémoire répond aux visions du futur,

mais un duo noir en a repoussé les limites. Octavia E. Butler et Samuel R. Delany sont des avant-gardistes en la matière, comme l'a été également Nichelle Nichols lorsqu'elle se laissa convaincre par Martin Luther King Jr. de garder le rôle de la lieutenant Uhura dans *Star Trek*, série dans laquelle elle incarne un leadership afroféminin. Ces figures avaient déjà saisi l'importance d'y intégrer les espoirs des générations à venir, aujourd'hui en âge de célébrer leurs beautés et de partager leurs visions. S'il en est une illustration attendue, *Black Panther* n'est pas forcément l'aboutissement de ces espoirs. L'afrofuturisme est un terrain pour imaginer un futur à la lumière du passé et du présent. Pour un·e néophyte qui n'en saisit pas les enjeux, il devient une simple catégorie. Ainsi, des œuvres y ont été rattachées sans que leur appartenance au courant soit revendiquée, parfois au grand dam de l'artiste.

Les Africain·e·s n'ont pas attendu l'Amérique pour se rêver et représenter leurs peurs et leurs espoirs avec talent et créativité. Nnedi Okorafor, l'auteure du roman post-apocalyptique *Qui a peur de la mort ?* (bientôt adapté pour HBO), insiste sur l'africanité de l'afrofuturisme. Jacque Njeri envoie des Massaïs dans l'espace, tandis que Olalekan Jeyifous redessine un Lagos en réalité virtuelle, nous offrant un aperçu de ce à quoi peut ressembler une cité africaine de demain.

Dans quels imaginaires se projeter, si ce n'est celui des concerné·e·s ?

Les regards se tournent vers le continent, à moins que l'Afrique fantasmée

par et pour des Noir·e·s à Hollywood lui vole la vedette ? *Black Panther* soulève la question de la relation du continent à sa diaspora. En explorant l'espace au carrefour des conditions noires et des identités africaines, il interroge leur destin commun. Le Roi-Héros du Wakanda peut-il devenir une figure mythologique d'une « Internationale noire » ?

## CONDITIONS NOIRES ET IDENTITÉS AFRICAINES

Cet objet cinématographique ambivalent emballe les cœurs, affiche une esthétique afrocentrée sans s'excuser et nourrit une mythologie panafricaine en construction. Des rois et reines noir·e·s d'antan côtoient Thomas Sankara et Patrice Lumumba dans ce nouveau panthéon qui déshérite les héros institutionnels blancs.

Le statut de T'Challa, à la fois roi et héros, concentre les regards sur l'élite wakandaise, dans la tradition des protagonistes magnats-mondains-millionnaires de Marvel et DC.

Le film tire aussi sa force de frappe d'une temporalité. Les consciences noires tissent leurs toiles et l'enthousiasme du public a pris des proportions inédites. Cette « Afrique en miniature » a charmé. Elle est « issue d'un mélange plus complexe qu'il n'y paraît de réalité et de fantasme, s'adressant à la fois à des Afro-Américains en quête de racines et à des Africains d'origines diverses en quête de reconnaissance ».

Comment un film peut-il tant mobiliser en navigant entre militantisme noir

américain et souverainisme africain ? En les confrontant.

Si le personnage d'Eric Killmonger est le produit d'un mal-être afrodiasporique, on comprend pourquoi le protectionnisme du trône wakandais lui semble insupportable. Le dilemme royal se pose aux Noir·e·s qui se reconnaissent comme tel·le·s. Nos revendications sont politiques et l'expérience noire se construit dans la survie qui prend autant de visages que de contextes oppressifs et répressifs propres aux territoires ainsi qu'aux nationalismes historiques. Nous ne sommes pas lié·e·s par une couleur de peau ou une unité culturelle. Les revendications panafricanistes restent critiques envers l'essentialisation et la réification de la négritude ou de l'africanité. Elles ne peuvent se laisser prendre au piège de l'individuation, car une émancipation efficace sera collective ou ne sera pas.

Aux Africain·e·s d'imaginer la gouvernance qu'il leur faut, et ce, dans le respect de leurs combats et de leur dignité.

### AFROFÉMINISME EN ACTION

Bien que le roi puisse être défié en duel ou conseillé par des femmes, le pouvoir exécutif n'en reste pas moins une affaire d'hommes. Nakia (Lupita Nyong'o) s'impose alors en afroféministe et panafricaniste convaincue. Sa mission de libération fait écho aux enlèvements par Boko Haram, rappelant que les civil·e·s sont les premières victimes du terrorisme en Afrique comme au Moyen-Orient. Nakia, Okoye (Danai Gurira) et Shuri (Letitia Wright) sont flamboyantes, compétentes et ne manquent ni d'humour ni de charme. Quelle ironie qu'elles doivent travailler de concert avec un agent de la CIA, championne de l'ingérence ! Marvel enrobe ici sa pilule *blantriarcale* d'un décorum afroféministe subjuguant, une forêt sous stéroïdes que l'arbre des *Dora Milaje* ne saurait cacher. Le film n'intègre d'ailleurs pas la romance attendue entre Okoye et Ayo du récent *World of Wakanda*. Admettons que ce soit déjà assez d'intersectionnalité pour une production Disney...

Au-delà de mon enthousiasme pour le film et pour le moment qu'il marque dans



l'histoire, *Black Panther* échoue à inspirer politiquement l'afroféministe que je suis. La sortie d'*Avengers: Infinity War* en avril dernier a sonné la fin de l'entracte. Ces messieurs reprennent le centre de la scène et on referme la parenthèse. Que reste-t-il à part le *statu quo*? Allons-nous continuer de *consommer* les cultures noires, laisser s'embraser et se consumer nos territoires? Si le film antagonise les enfants de l'Afrique, c'est pour mieux les réconcilier à la manière de Disney: exécution du révolutionnaire Noir et farce humanitaire dans les quartiers défavorisés, signée du sceau #WakandaForever.

Si *Black Panther* n'est pas ce que le cinéma offre de plus anti-impérialiste, il n'en est pas moins historique. Une perffusion afrofuturiste dans le *mainstream*,

pour le meilleur comme pour le pire? Le mouvement a de beaux jours devant lui, reste à voir si son entrée en grande pompe sur la scène internationale n'occultera pas le potentiel de conscientisation et de réinvention des imaginaires noirs. De la dénonciation des injustices à la manifestation d'un monde plus juste, de nombreuses étapes restent à parcourir, et l'imagination pourrait bien en être un ressort central. **af**

1. « Le Wakanda de "Black Panther": une Afrique du futur en miniature? ». En ligne : [blogterrain.hypotheses.org/9982](http://blogterrain.hypotheses.org/9982).



# SOUTENEZ LA REVUE, ABONNEZ-VOUS !



Du plan éditorial...



... à la réalisation...



... à la distribution...



... à l'impression...



... à la communication...



... jusqu'à vous.

## LA REVUE EST ISSUE D'UNE BELLE COLLABORATION

VOTRE ABONNEMENT COMPTE POUR NOUS !  
RETOUVEZ LE COUPON D'ABONNEMENT EN PAGE



# LA TÂCHE DE VIVRE

Jacques Pelletier ◀

Pourquoi et comment vivre ? C'est la question fondamentale que soulèvent, chacun à leur manière, Yvon Rivard et Mélikah Abdelmoumen, dans leur dernier livre, l'un dans un roman philosophique, *Le dernier chalet*, l'autre dans un récit autobiographique, *Douze ans en France*, qui nous ramènent tous deux à l'essentiel.

*Le dernier chalet* (Leméac, 2018) s'inscrit dans le prolongement direct des œuvres antérieures d'Yvon Rivard, tant de ses romans que de ses essais. Depuis le tout début de son parcours, cet écrivain ne cesse en effet de reprendre et de relancer les interrogations et les préoccupations éthiques qui l'habitent et déterminent son rapport à autrui et au monde. C'est le cas encore une fois dans ce récit que l'on pourrait qualifier de « philosophique », non pas tant par les réflexions métaphysiques qu'il contient, que par la nature même de la quête de son héros, de nature profondément existentielle.

## QUE FAIRE AU MOMENT DU CRÉPUSCULE ?

Alexandre, le héros-narrateur, est parvenu au crépuscule de sa vie, face à un avenir qui se rétrécit dangereusement, et il se demande avec angoisse ce qu'il pourrait bien faire des années qui viennent pour être quitte des tâches que la vie lui aurait confiées et qu'il est loin d'être convaincu d'avoir remplies. Sa vie privée s'est stabilisée au cours des années récentes avec sa jeune compagne, Marguerite, mais cela efface-t-il ses échecs amoureux de naguère avec Françoise, la mère de sa fille Alice, et Clara, sa maîtresse au long cours ? Et ses succès apparents auprès de ses petits-enfants, Jeanne et Jules, rachètent-ils le ratage de son affection impuissante pour leur mère, qu'il n'a pu protéger du malheur de vivre ? Ses livres eux-mêmes qu'il a apparemment réussis, qui lui ont valu prix et reconnaissance, l'ont-ils rapproché des autres et procuré le bonheur qu'il en attendait ?

Que pourrait-il donc faire maintenant qui lui permettrait de demeurer vivant, de se rapprocher d'autrui et de trouver

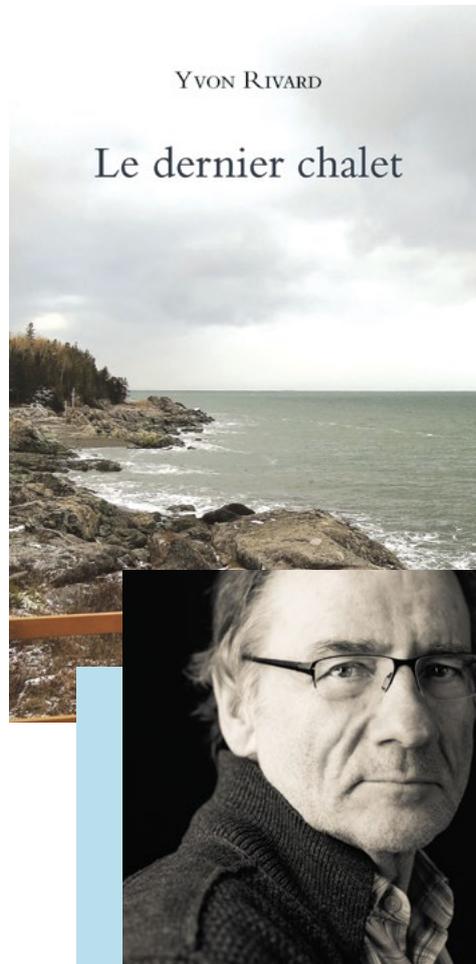


Photo: Dominique T. Skoltz.

l'harmonie avec le monde dans sa totalité, des pierres du chemin au ciel étoilé ? Écrire un dernier roman qui lui permettait de trouver un accomplissement que les œuvres produites antérieurement ne lui ont pas donné, autant de tentatives décevantes d'atteindre et de finalement manquer l'absolu ?

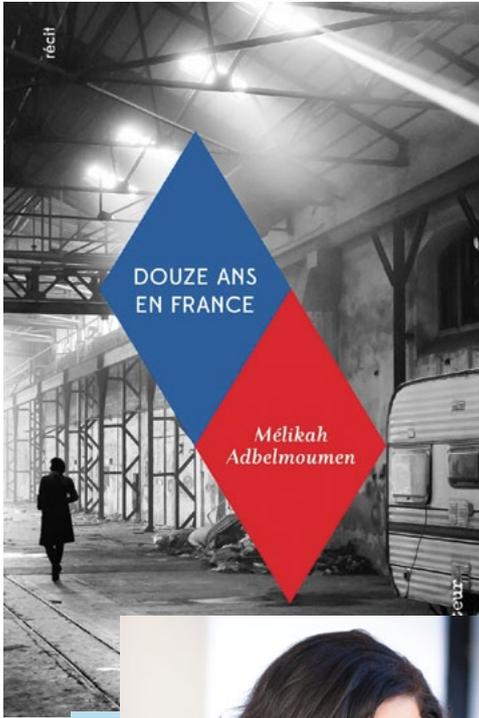
Cette interrogation pressante sert de fil conducteur au récit, assure son unité et sa profondeur. Que faire donc, avant de

disparaître à jamais, qui puisse donner une signification d'ensemble cohérente à un parcours décousu et incertain ?

## LES DEUX VOIES : L'ACTION, LA CRÉATION

Personnage ambivalent et déchiré, partagé entre sédentarité et nomadisme, entre deux femmes, deux chalets (près d'une rivière ou du fleuve), le héros qui se décrit lui-même comme un « incurable romantique » est appelé à choisir entre l'action incarnée par des figures paternelles successives (le père « jobber », l'ami fermier autodidacte, la figure mythique de Champlain) et la création, symbolisée par la figure exemplaire et idéalisée de Gabrielle Roy.

Le père, « jobber » et meneur d'hommes en Mauricie, représente le « chantier » de l'enfance et des origines, celui dans lequel Alexandre a trouvé son enracinement, univers qu'il a essayé de reconstituer et de prolonger dans son œuvre qui en est une sorte de métamorphose contemporaine. Gilbert, l'ami, aujourd'hui devenu une sorte de « gentleman farmer » sur une terre du Bas-du-Fleuve, est un ancien travailleur social devenu intellectuel autodidacte, qui écrit le matin et laboure ses champs en après-midi. Inspiré par la figure réelle de l'auteur Jean Bédard, dans ce récit qui possède une dimension autobiographique indéniable, il accomplit une sorte de révolution de la vie quotidienne qui fascine les jeunes gens de la ville et le narrateur du *Dernier chalet*, qui voit en lui une sorte d'exemple à suivre. Champlain, enfin, incarne la figure du « rêveur » sublime, celui qui passe de la songerie à l'acte, qui va vouloir littéralement créer un monde nouveau en terre d'Amérique, visant à « établir entre le monde et l'homme une relation d'hospitalité, l'un ▶



DOUZE ANS  
EN FRANCE

Mélikah  
Abdelmoumen



Photo: Blanches bulles studio.

ne pouvant détruire, épuiser ou empoisonner l'autre qui l'accueille». C'est dans cette lignée héroïque, dont Champlain incarne la figure archétypique et mythologique, que se situe Alexandre lorsqu'il se perçoit comme homme d'action en s'engageant par exemple dans les luttes écologiques comme celle suscitée par le projet de super-port pour pétroliers à Cacouna évoquée dans un chapitre du roman.

La voie de la création est incarnée principalement par la grande écrivaine Gabrielle Roy, absorbée totalement par l'édification de son entreprise, donnant naissance à un monde nouveau, comme Champlain, mais par les mots et l'immense labeur qu'ils ont exigés d'elle pour trouver leur accomplissement dans une œuvre à travers laquelle le monde réel trouve à la fois sa représentation et sa transfiguration. Écrivain d'abord et avant tout, Alexandre, fasciné par celle qui apparaît comme son auteure

préférée, avec Virginia Woolf, voudrait bien «accomplir quelque chose d'utile avant de disparaître», qui pourrait peut-être prendre la forme d'un livre ultime, mais aussi et beaucoup plus simplement s'incarner dans le désir de vivre tout bonnement avec les siens: la femme aimée, les enfants, les amis et ses compatriotes proches et lointains, tous ceux que la vie a placés sur son destin.

C'est la «leçon» qui semble se dégager au terme du parcours sinueux d'Alexandre, magnifiquement reconstitué par Yvon Rivard dans une prose somptueuse, toute en finesse et en délicatesse, qui représente un sommet dans son œuvre, une réussite totale, dont on voit mal, comme il le dit lui-même à propos du dernier livre d'un ami dont on devine qu'il s'agit de Pierre Vadeboncoeur, comment elle pourrait être dépassée...

### L'IMPLICATION DANS L'ENFER DE L'EXCLUSION

Le récit de Mélikah Abdelmoumen, *Douze ans en France* (VLB, 2018), s'offre comme une réponse concrète à l'interrogation formulée en termes méditatifs par le héros d'Yvon Rivard. Pourquoi et pour qui vivre? Pour porter assistance à autrui comme le souhaitait Hermann Broch, les proches mais aussi les exclus de ce monde, ce qui est le cas de la communauté des Roms, marginalisée au sein même des populations appartenant à la périphérie de la société dite normale.

Pourquoi et pour qui vivre ?  
Pour porter assistance à autrui comme le souhaitait Hermann Broch, les proches mais aussi les exclus de ce monde, ce qui est le cas de la communauté des Roms.

Ces damnés de la terre vivant en plein cœur de la modernité triomphante, l'auteure en fait la connaissance par



Photo: Daniel Lobo, France, 1994.

hasard, au cours d'un séjour en France motivé par les études – la rédaction d'une thèse sur Serge Doubrovski, reconnu comme un pionnier de l'autofiction – et par une rencontre amoureuse. Son récit, qui épouse la forme d'un journal, se présente d'abord comme une narration, assez classique, d'une acclimatation, parfois difficile, à la France et à ses instances administratives peu commodes et accueillantes à l'endroit des étrangers.

Cela ne serait pas dramatique en soi. Ce qui va bousculer l'auteure au moment où, après une dizaine d'années, elle se sent devenue une «immigrée tranquille», c'est la montée de la haine ordinaire à l'endroit de



la population arabo-musulmane, à laquelle elle est associée aussi par son nom et son origine (son père est un Tunisien marié à une femme du Saguenay). Haine particulièrement exacerbée au moment des attentats (de *Charlie Hebdo*, du Bataclan, etc.) et qui devient proprement insupportable. D'autant plus qu'on la retrouve dans le discours public lui-même, dans la bouche de député-e-s et de ministres, tant de la gauche que de la droite. Cela secoue l'auteure au point de provoquer en elle une «*dépression anxieuse*» qui lui fait songer à un retour au Québec, qui a finalement eu lieu l'an dernier, mettant fin à une expérience qui, note-t-elle, «*m'a grandie autant qu'elle m'a usée*».

C'est dans ce cadre éprouvant qu'elle s'engage dans un long combat pour soutenir une famille de Roms vivant dans des bidonvilles qui sont autant de squats temporaires, s'impliquant plus particulièrement avec la mère, Viorica, avec laquelle elle entretient une relation singulière, déconcertante par moments, dans laquelle elle fait montre d'une grande humanité. Sans aveuglement ni illusion sur la possibilité réelle de transformer la vie de cette femme et des siens, qui lui échappe largement. Sans naïveté non plus sur son pouvoir de les représenter dans leur vérité par-delà les clichés qui les stigmatisent et auxquels elle n'est pas sûre d'échapper

elle-même en tant que «*bonne dame privilégiée et dégoulinante de bons sentiments*.»

Cette lucidité n'empêche cependant pas une action qui incarne très concrètement l'idée simple, peut-être simpliste, énoncée par le héros-narrateur du *Dernier chalet*, «*que la bonté repousse le mal et l'obscurité, que chaque acte de bonté est un acte de connaissance et un retour à l'être*». Ce que se révèlent également être ces deux livres, témoignant chacun dans son registre – de la méditation au témoignage – de la capacité de dépassement de la littérature lorsqu'elle met les mots au service d'autrui et du monde. 

# QUELQUES RECENSIONS



**L'ÉCOSOPHIE OU LA SAGESSE DE LA NATURE**  
Suivi de *La belle vie*  
**SERGE MONGEAU, MONTRÉAL,**  
**ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, 2017, 204 P.**

Écosociété réunie dans un même livre deux classiques d'écologie politique d'un des premiers promoteurs de la simplicité volontaire au Québec. Paru initialement en 1994, *L'écosophie ou la sagesse de la nature* est un livre

intimiste où Mongeau expose notre relation avec la nature selon une vision holistique. Dans ce livre encore très actuel, l'auteur nous invite à revoir notre relation avec la nature en nous concevant comme partie prenante de son fonctionnement et de cesser de concevoir la nature uniquement comme une réserve de ressources. Il a lui-même développé une relation très symbiotique avec la nature notamment par le jardinage. Son jardin est pour lui une source de réflexions et de leçons telles que l'entraide et la coexistence pacifique. Il élabore une éthique écologique basée sur la pensée, entre autres, de Agnès Roche, Henryk Skolimowski et Gandhi.

*La belle vie, ou le bonheur dans l'harmonie*, livre publié pour la première fois en 1991, puis réédité en 2004, traite de la philosophie du bonheur. Mongeau y expose une réflexion entamée dans son livre sur la simplicité volontaire. Ainsi, selon lui, la simplicité volontaire fait partie d'un ensemble de facteurs permettant le bonheur, mais ne suffit pas. Inspiré de la philosophie bouddhiste, il développe une philosophie du bonheur connectée avec la nature et notre collectivité. Afin d'avoir une «*belle vie*», Mongeau présente une série de propositions: vivre davantage dans le moment présent, aimer son prochain, prendre le temps de vivre, prendre le temps de jouer et s'amuser, revoir notre rapport avec la nature, réfléchir au sens de sa vie, simplifier sa vie, développer sa vie intérieure et s'investir socialement.

Les deux ouvrages ainsi réunis se complètent de belle façon. L'éditeur redonne vie à deux livres méconnus et importants. Le lectorat d'ouvrages traitant de philosophie et d'environnement y trouvera d'intéressantes réflexions. Les deux ouvrages sont très courts. Ainsi, malgré certaines réserves concernant le manque de références, nous conseillons assurément ce livre. Nous avons aussi certaines critiques concernant quelques affirmations, notamment lorsque l'auteur affirme que l'espèce humaine serait la seule dotée de la capacité de rire, mais aussi sur le simplisme de certains passages. Le livre reste, malgré tout, un essentiel sur l'écosophie au Québec. **ab**

XAVIER P.-LABERGE ◀



**LA PREMIÈRE RÉVOLUTION TRANQUILLE**  
**Syndicalisme catholique et unions internationales dans le Québec de l'entre-deux-guerres**  
**CÉLINE SAINT-PIERRE, MONTRÉAL,**  
**DEL BUSSO ÉDITEUR, 2017, 234 P.**

Dans ce livre, Saint-Pierre se lance à la recherche d'éléments susceptibles de

confirmer l'intuition hypothétique de Fernand Dumont au sujet de la dynamique du changement social qui a conduit à la Révolution tranquille au Québec durant les années soixante. L'hypothèse de Dumont se lit comme suit: «*Si l'on cherche le premier moment historique d'un décrochage, non plus de procès dispersés mais d'un changement proprement collectif, c'est dans les années 30 qu'il peut se trouver.*»

Pour en démontrer le bien-fondé, Saint-Pierre dresse un portrait des principaux changements qui se mettent en place au Québec entre 1930 et 1936 principalement. Sa démonstration se déploie sur sept chapitres dans lesquels elle analyse les points suivants: la conjoncture économique; la scène idéologique; les forces politiques en présence; les organisations syndicales; la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC); le Congrès des métiers du travail du Canada (CMTC) et la législation ouvrière.

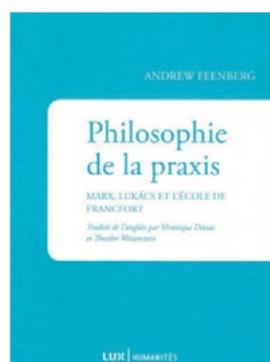
Au terme de sa démonstration, l'auteure se pose la question suivante: «*La décennie des années 1930 a-t-elle été celle d'une première révolution tranquille qui se serait déroulée dans la sphère des idéologies, comme le propose Fernand Dumont? Les idéologies qui ont imprégné les organisations syndicales et l'environnement global le laissent croire. Quelques nuances s'imposent cependant, qui soulèvent de nouvelles questions.*» Bref, elle donne raison, en partie seulement, à Dumont.

Le livre de Céline Saint-Pierre est incontestablement un complément indispensable à l'ouvrage de Dumont, Montminy et Hamelin portant sur les *Idéologies au Canada français 1930-1939*. Saint-Pierre fait ici une présentation solidement documentée du discours idéologique des principaux porte-parole et intellectuels qui ont œuvré au sein des organisations syndicales que sont la CTCC et le CMTC. Il s'agit, selon nous, d'un ouvrage incontournable.

Tout au long de la lecture du livre, je me suis demandé ce à quoi pouvait bien correspondre pour l'auteure l'expression «*l'entre-deux-guerres*». S'il est une période qui semble faire consensus chez les historien·ne·s c'est bien cette période qui va du 11 novembre 1918 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1939. Or, dans l'analyse

de son objet d'étude, Saint-Pierre sort de ce cadre chronologique (tantôt en amont et tantôt en aval) et focalise trop sur les années qui se situent entre 1930 et 1936. Pourtant, il y a des événements importants qui se produisent après 1936 et qui ont eu un impact majeur pour la suite des choses. Ici nous pensons à la création, en 1937, de la Fédération provinciale des travailleurs du Québec (la FPTQ), dont il est à peine fait mention – cette organisation syndicale mettra de l'avant un programme social-démocrate – et le congrès du Parti libéral du Québec de 1938 qui, lui, adopte diverses mesures progressistes qui seront appliquées, en partie, entre 1939 et 1944 et lors de la Révolution tranquille. **ab**

YVAN PERRIER



**PHILOSOPHIE DE LA PRAXIS : MARX, LUKÁCS ET L'ÉCOLE DE FRANCFORT**  
**ANDREW FEENBERG, MONTRÉAL, LUX, 2016, 544 P.**

C'est sans aucune exagération que l'on se doit de reconnaître le caractère extrêmement ambitieux du projet que constitue la récente traduction française de *Philosophy of Praxis*; s'y plonger requiert une certaine abnégation.

Andrew Feenberg se donne en effet pour objectif de dégager une comparaison entre la philosophie du jeune Marx (en particulier celui des *Manuscrits de 1844*), celle de Lukács et celle de Marcuse, une « philosophie de la praxis » capable de « ramener les abstractions philosophiques à leur enracinement dans des conditions sociales concrètes ». Ce faisant, Feenberg participe (en compagnie d'auteurs tels que George Ciccariello-Maher) d'un mouvement – certes peu récent, mais en constant renouvellement – cherchant à moderniser la dialectique en la libérant explicitement des anachronismes qui accompagnent une lecture marxiste traditionnelle, c'est-à-dire socio-économique plutôt que philosophique. L'abstraction y occupe donc une place de choix; pour s'en convaincre, que l'on considère par exemple la proposition centrale du livre: « Puisque l'histoire est constituée d'actions sociales, la relation ontologiquement significative entre l'être humain et l'être en général est désormais l'action sociale. L'histoire est ontologie et le devenir de l'espèce humaine est le domaine privilégié où l'on peut enfin résoudre les antinomies de la philosophie [hégélienne]. »

Feenberg, en définitive, ne nous propose rien de moins que de redonner au marxisme ses lettres de noblesse en lui faisant dépasser le simple état de théorie sociale, pour le faire accéder à celui d'une ontologie pleine et entière. On retrouve là l'esprit de la célèbre onzième thèse sur Feuerbach: plutôt qu'interpréter le monde, la philosophie doit maintenant le transformer. Il est donc préférable d'être muni d'une certaine érudition avant de plonger dans *Philosophie de la praxis*. Néanmoins, son absence n'est pas

entièrement réhabilitatoire; à la fois bien écrit et peu jargonneux malgré tout, le livre s'avère en définitive didactique en parvenant à guider le lecteur au travers de ses méandres philosophiques grâce à de fréquents rappels théoriques. **ab**

BENJAMIN PILLET



**LES NOUVEAUX VISAGES DU FASCISME**  
**ENZO TRAVERSO, PARIS, TEXTUEL, 2017, 157 P.**

Considérez les quatre séries suivantes : abc bcd cde def. Y a-t-il un lien entre la première et la quatrième? Selon Umberto Eco, qui fait usage de cette suite pour explorer la transmissibilité du fascisme à travers le temps, il n'est pas imprudent de répondre oui.

L'historien des idées Enzo Traverso reprend cette thèse de la transitivité du fascisme en s'intéressant aux formes

que cette humeur prend au sein des nouvelles droites contemporaines. Au fil de ses entretiens avec Régis Meyran, Traverso met de l'avant le concept de « post-fascisme » pour nommer les astucieux remaniements que l'extrême droite opère à l'intérieur du catalogue de matériaux offerts par la tradition des anti-Lumières. « *Le post-fascisme part d'une matrice antiféministe, négrophobe, antisémite, homophobe... et les droites radicales continuent de fédérer ces pulsions.* » Or le génie du post-fascisme, c'est de savoir choisir ses habits et transformer les catégories d'hier en dispositifs remis au goût du jour. Ainsi passe-t-il des races aux cultures pour exprimer la même essentialisation de groupes nécessairement ennemis. Cette manœuvre montre toute l'étendue de « *l'affinité entre l'islamophobie actuelle et l'antisémitisme des années 1930* ». Parmi les autres ingrédients à succès du post-fascisme, la « *mue républicaine* » compte parmi ceux qui ont particulièrement bien servi le Front national de Marine Le Pen dont Traverso examine aussi les contradictions.

Les populismes autoritaires ne mobilisent plus l'imagerie brutale des hordes brunes du 20<sup>e</sup> siècle, ce qui brouille le jugement des médias et nourrit la complaisance des centristes qui en viennent à normaliser ces partis en les faisant entrer au gouvernement. Traverso donne à penser qu'il ne faudra cependant pas faire l'erreur d'attendre de juger l'arbre à ses fruits. **ab**

JEAN-PIERRE COUTURE ◀

# ORDRE DES OPÉRATIONS : PROBLÈMES DE TRADUCTION

Yannick Delbecque ◀

Une des sources de difficultés importantes observées par les enseignant-e-s de mathématiques de tous les niveaux est l'ordre de priorité des opérations. Par exemple, la convention usuelle est que dans l'écriture «  $2 + 3 \times 4$  », la multiplication doit être effectuée avant l'addition. Ainsi, le résultat de ces opérations est «  $2 + 3 \times 4 = 2 + 12 = 14$  » et non «  $2 + 3 \times 4 = 5 \times 4 = 20$  ». La convention de lecture d'une telle expression dit qu'on doit lire les opérations d'un même niveau de gauche à droite, que les multiplications et divisions ont priorité sur les additions et les soustractions. Pour forcer une dérogation à ces règles de priorité, on utilise des parenthèses : toute expression entre parenthèses doit être évaluée avant les autres. Ainsi, dans «  $(2 + 3) \times 4$  », on doit faire l'addition avant la multiplication (et le résultat est donc 20).

Ces symboles d'opérations sont des inventions relativement récentes ; « + » et « - » ont été introduits à la fin du 16<sup>e</sup> siècle par exemple. L'utilisation de nouveaux symboles posait un nouveau problème d'écriture : on devait créer des conventions d'usage, une forme de grammaire, pour préciser l'ordre des opérations. L'écriture en « mots » des expressions mathématiques ne nécessite pas de convention de priorité des opérations, la grammaire de la langue ne laissant pas d'ambiguïté. Par exemple, si on écrit « la somme de deux avec le produit de trois et quatre » ou encore « le produit de quatre avec la somme de deux et trois », il n'y a pas d'ambiguïté : la première désigne «  $2 + 3 \times 4$  », la seconde désigne plutôt «  $4 \times (2 + 3)$  ».

Pourquoi alors avoir adopté la notation algébrique si elle crée des énoncés ambigus ? La raison en est qu'elle simplifie la réflexion nécessaire à résoudre des problèmes

complexes et permet de voir de nouvelles relations entre les quantités considérées.

Comparons par exemple l'expression latine utilisée par Viète avec la notation moderne qui suivra : « A-B cubus cubus aequabitur A cubo-cubus - 6 A quadrato-cubus in B+15A quad. quad. in B quad.-20 A cubus in B cubum+15A quadratum in B quad.-quad- 6AB quad.-cub.+B cubus-cubus ».

En notation moderne avec les exposants inventés par Descartes, nous l'écririons plutôt de cette manière :

$$(A-B)^6 = A^6 - 6A^5B + 15A^4B^2 - 20A^3B^3 + 15A^2B^4 - 6AB^5 + B^6.$$

On voit bien qu'il est plus facile de voir la décroissance des exposants de A et la croissance des exposants de B en notation moderne que dans la phrase latine de Viète.

Les conventions utilisées actuellement ont évolué au fil du temps. Il est remarquable que des penseurs tels que Leibniz et Descartes se soient intéressés à ce problème de traduction entre l'ancienne manière de décrire une série d'opérations et la nouvelle manière algébrique qui se développait à leur époque. Différentes notations pour regrouper les opérations ont été inventées et utilisées : points, parenthèses, lignes, disposition spatiale, etc. Par exemple, là où Descartes aurait écrit :

$$\frac{a + \frac{b}{c}}{d + \frac{e}{f}}$$

Leibniz, en faveur d'une notation linéaire, aurait plutôt écrit :

$$((A + (B : C)) : (D + (E : F)).$$

## LE PROBLÈME

Pouvez-vous traduire les phrases qui suivent en notation moderne ? Les seules opérations nécessaires sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division, ainsi que l'usage de parenthèses : une autre invention de Leibniz !

1. « Le produit de la somme de A et B et de la différence de A et B »
2. « Le produit du quotient de A par B et de la somme de C et D »
3. « A divisé par la somme de B et C divisé par la somme de D et E »
4. « A divisé par la somme de B et C divisée par la somme de D et E »
5. « Le rapport du quotient de A par B et du quotient de C par D »
6. « Le quotient de A par le quotient de B par le quotient de C par D »
7. « La somme de A et de la différence entre B et le produit de la différence entre C et D et de la somme entre E et F »

# À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, *Pirate & libre !*  
www.ckut.ca



**Aude Samama et Denis Lapière, 3 fois dès l'aube, Futuropolis, 2018, 100 p.**

**Paule Constant et Barroux, Des chauves-souris, des singes et des hommes, Gallimard, 79 p.**

Fragilité absolue de l'être humain, exploitation et colonisation du corps

et de l'esprit... pour faire ressentir tout cela, l'art est nécessaire. Les peintures incandescentes de Samama permettent de renouer avec le roman d'Alessandro Baricco, qui se pose aux confins de la nuit et du jour naissant. Les pastels chatoyants de Barroux, pour rejouer l'Afrique de l'ébola ravageur, font mouche sur ce texte déstabilisant et elliptique de Paule Constant.



**Collectif, Féministes - Récits militants sur la cause des femmes, Vide Cocagne, 2018, 136 p.**  
**Julie Delporte, Moi aussi je voulais l'emporter, Pow Pow, 2017, 252 p.**

Deux livres qui brassent la cage des idées reçues sur le féminisme en faisant le pari de se coltiner sévère avec

la réalité trop souvent faite homme. Le premier ouvrage est un florilège de courtes BD touchant à tout avec érudition et humour, de l'éducation des petites filles à l'écriture en passant par l'« asiatude » et le vagin, sans oublier l'identité sexuelle et la représentation des nues ! Quant à Delporte, ce nouveau livre – toujours avec ses crayons de couleur en bois, bien vert – déculotte en évoquant la libre Tove Jansson (*Moomins*) tout en tricotant sa propre quête féministe pour mieux vivre l'incertitude de l'affirmation.



**Jonathan Case, Chère créature, Glénat, 2018, 207 p.**

L'auteur, à la suite d'une maladie, a dû remiser ses velléités de spectacles. La BD aura été un coup de foudre pour une nouvelle théâtralité... Ce *comic* américain inhabituel se voit magnifier avec une improbable histoire de monstre marin

amoureux d'une vieille Hispanique issue d'une famille honnie d'un village côtier. Shérif et pauvreté pour cette romance à deux sous exceptionnelle.



**Max de Radiguès, Bâtard, Casterman, 2017, 192 p.**

Dessiné à l'arraché sans chichi, un polar féministe mettant à l'avant-plan la cavale d'une voleuse qui prend la route avec son fils (ledit « bâtard ») – qui se trouve en fait à être son frère. Pauvreté, violence familiale et débrouille sur le mode action

ébranlent la notion du juste !



**Frank Custeau, Départs d'août (Slam Disques)**

Ce premier opus solo après les Conards à l'orange redonne des ailes magnifiquement trouées à un ange déchu du punk rock. Plus acoustique et imparable à s'avouer, toujours à côté du monde bien en se rétamant la gueule.



**Koza, Jack London, Le Lombard, 2017, 160 p.**

**Koza et Marion Mousse, La révolte des terres, Casterman, 2017, 103 p.**

Loin d'un passé simple, Koza privilégie une histoire moins lisse et interroge les évidences. Son London face à lui-même n'a d'égal qu'un dessin quasi surréaliste.

Quant à la grève des mineurs du Pas-de-Calais, qui constituera un premier acte de résistance contre l'occupant nazi, l'association à Mousse et son lavis clarifient ce qu'est la Libération.



**Peach Kelli Pop, Wich Witch (Mint Records)**

Originaire d'Ottawa et relocalisée à L.A., avec des hauts et des bas, son punk-rock *girl band* immédiat, vulnérable autant que sautillant agit tel un baume sur des lèvres souriantes. *Love!*



Député de Mercier

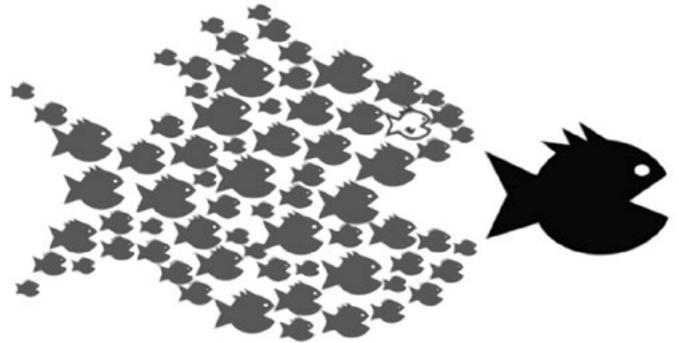
Adresse de circonscription  
1012, avenue du Mont-Royal Est, # 102  
Montréal (Québec) H2J 1X6  
Téléphone : 514 525-8877  
Courriel : akhadir-merc@assnat.qc.ca



AMIR KHADIR

# Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les transactions financières - libre-échange



Devenez membre dès aujourd'hui !

[www.quebec.attac.org](http://www.quebec.attac.org)

# SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Une force pour les services publics  
**de demain**

[scfp.qc.ca](http://scfp.qc.ca) [SCFP-Québec](https://www.facebook.com/SCFP-Québec) [@SCFPQuebec](https://twitter.com/SCFPQuebec) [SCFP-Québec](https://www.youtube.com/channel/UC...)

**L'ÉCOLE SOUS PRESSION, BON POUR QUI?**

**CSQ**  
Centrale des syndicats du Québec

# IRIS

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

1710, Beaudry, bureau 3.4  
Montréal, Québec, H2L 3E7

[secretariat@iris-recherche.qc.ca](mailto:secretariat@iris-recherche.qc.ca)  
514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre :  
[www.iris-recherche.qc.ca/membres](http://www.iris-recherche.qc.ca/membres)

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

NÉGOS LOCALES  
RÉINVESTISSEMENT  
ORGANISATION DU TRAVAIL

# ASSEZ

personnel surchargé



# à babord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

*Tout le monde à bord!*

Abonnez-vous en ligne  
[ababord.org/abonnement](http://ababord.org/abonnement)

ou en remplissant ce formulaire  
et en le retournant à l'adresse ci-dessous:

- |                          |   |        |
|--------------------------|---|--------|
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 1 an / 5 numéros    | 55 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement de soutien 1 an / 5 numéros    | 65 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 2 an / 10 numéros   | 100 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement étudiant et faible revenu 1 an | 40 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement électronique                   | 35 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement institutionnel                 | 80 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Don de soutien                            | _____  |

Ces tarifs sont taxes incluses

Nom \_\_\_\_\_

Organisation / Institution \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Débuter l'abonnement au numéro \_\_\_\_\_

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

**La revue À babord!**

CP 47572 MTL CP Plateau Mt Royal  
Montréal, QC, H2H 2S8

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU  
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**

**Conseil central**  
**DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**   
**CSN**

 Conseil central du Montréal  
métropolitain-CSN

[www.ccmm-csn.qc.ca](http://www.ccmm-csn.qc.ca)

Pour se syndiquer :  
1-800-947-6177



# à babord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

**COMMENTEZ, ÉCHANGEZ AVEC NOUS**

sur [www.ababord.org](http://www.ababord.org)

ou sur Facebook @revueababord

**ANNONCEZ DANS LA REVUE** [info@ababord.org](mailto:info@ababord.org)

# Nous, on parle santé.

Infirmières  
Infirmières auxiliaires  
Inhalothérapeutes  
Perfusionnistes cliniques



fiqp

FIQ | SECTEUR PRIVÉ

fiqsante.qc.ca   



**DÉFAIRE CERTAINES REPRÉSENTATIONS DES LAURENTIDES,  
METTRE EN LUMIÈRE SON HISTOIRE MILLÉNAIRE,  
SON PROCESSUS DE COLONISATION AINSI QUE L'ENGAGEMENT  
DE CITOYENNES ET DE CITOYENS CONTRE LES INÉGALITÉS.**

**à  babord !**

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER  
[WWW.ABABORD.ORG](http://WWW.ABABORD.ORG) - [INFO@ABABORD.ORG](mailto:INFO@ABABORD.ORG)